

revue du mois, numéro 315, montréal, avril 1967, prix 50¢

RELATIONS

Année de la foi

Les collèges jésuites

***Le pluralisme
dans l'Église***

Une probation préparatoire au mariage.
— La crise de la famille au Québec. —
“L'Avalée des avalés”. — Le problème
de Dieu. — Dossier Robinson. — Colla-
boration patronale-ouvrière. — La C. I. C.
et le bill 25.

SOMMAIRE

AVRIL 1967

Éditoriaux 93
*Le général Vanier. — Collaboration patronale-ouvrière...
 Inflation... Salaire minimum.*

Articles

LE PLURALISME DANS L'ÉGLISE
 SELON VATICAN II. Robert Bernier 96
ANNÉE DE LA FOI Luigi d'Apollonia 99
LA CRISE DE LA FAMILLE AU QUÉBEC Philippe Garigue 101
LES COLLÈGES JÉSUITES Jean Sinclair 103
UNE PROBATION PRÉPARATOIRE AU MARIAGE Jean Racette 106

Chroniques

Méditation: Un peuple pascal Paul Labarre 108

Actualités: LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA
FAMILLE ET LA CONTRACEPTION Marcel Marcotte 108

Au service du français: Pour en finir Joseph d'Anjou 109

Littérature: « L'Avalée des avalés » de
Réjean Ducharme Roger Sylvestre 110

Le théâtre: Doña Rosita. — On n'a pas tué Joe Hill. —
Prométhée enchaîné. — Les Petits-Bourgeois. — On ne
badine pas avec l'amour. — Les Caprices de Ma-
rianne Georges-Henri d'Auteuil 113

Dossier Robinson Yves Saint-Arnaud 115

Lecture du mois: Comment poser
le problème de Dieu? René Champagne 117

Au fil du mois 118

« R 7 »: présents! — Les pauvres à l'Expo. — « Une Com-
mission sur les conflits et les relations de travail? » —

LA C. I. C. ET LE BILL 25 Gérard Hébert 120

Les livres 121

Notes bibliographiques 124

Ouvrages reçus III

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur: Richard ARÈS.

*Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA, Gérard HÉBERT,
 Marcel MARCOTTE.*

*Collaborateurs: Joseph D'ANJOU, Georges-Henri D'AUTEUIL,
 Robert BERNIER, Jacques COUSINEAU, René DIONNE,
 Fernand POTVIN, Jean-Paul ROULEAU.*

Secrétaire de la rédaction: Georges ROBITAILLE.

Administrateur: Arthur RIENDEAU.

Rédaction et abonnements:

8100, boul. Saint-Laurent, Montréal-11. Tél.: 387-2541

Publicité:

Cie des Publications Provinciales Limitée

110, Place Crémazie (Suite 719), Montréal-11. Tél.: 384-6800

M. Jean-Robert GENDRON est autorisé à solliciter des abon-
 nements pour la revue.



Relations est une publication des Éditions Bellarmin,
 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Télé-
 phone: 387-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année.
 Le numéro: \$0.50. *Relations* est membre de l'*Audit*
Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le
Canadian Periodical Index, publication de l'Association cana-
 dienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et
 l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA

désire rappeler qu'il détient l'agence exclusive
 de vente au Canada pour 19 organisations internationales

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	GATT	Organisation de l'aviation civile internationale	OACI
Assemblée de l'Union européenne occidentale	UEO	Organisation des états américains (Union panaméricaine)	OEA
Agence internationale de l'énergie atomique	AIEA	Organisation des Nations Unies	ONU
Bureau international du travail	BIT	Organisation météorologique mondiale	OMM
Commonwealth Economic Committee (anglais seulement)	CEC	Organisation mondiale de la santé	OMS
Conseil de l'Europe	CE	Organisation pour la coopération et le développement économiques	OCDE
Cour internationale de justice	CIJ	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	OAA
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande (anglais seulement)	GNZ	Publications filmées d'art et d'histoire (UNESCO)	PFAH
Institut de l'Unesco pour l'éducation	IUE	Unesco	UNESCO
		Union internationale des télécommunications	UIT

LES CATALOGUES VOUS PARVIENDRONT SUR DEMANDE

Les publications des organisations internationales sont en vente chez

L'IMPRIMEUR DE LA REINE, OTTAWA

et aux librairies de l'Imprimeur de la Reine:

- OTTAWA: Edifice Daly, angle Mackenzie et Rideau
- WINNIPEG: 499, avenue Portage (Mall Centre)
- TORONTO: 221, rue Yonge
- VANCOUVER: 657, rue Granville
- MONTREAL: Edifice Aeterna-Vie, 1182 ouest, rue Sainte-Catherine
- HALIFAX: 1737, rue Barrington

ENCOURAGEONS NOS ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Editoriaux

Le général Vanier

APRÈS TANT D'AUTRES, nous venons déposer notre témoignage de respect et d'admiration devant la tombe de l'illustre Canadien et du chrétien exemplaire que fut le général Georges Vanier. Nous le faisons d'autant plus volontiers qu'une dette de reconnaissance nous liait à ce grand disparu: par deux fois, le général Vanier accepta de collaborer à notre revue. En décembre 1958, pour confier à nos lecteurs quelques souvenirs de ses rencontres et de ses conversations avec « Monseigneur Roncalli, nonce et patriarche », nouvellement élu pape sous le nom de Jean XXIII. En mai 1966, gouverneur général du Canada et fondateur de l'Institut Vanier, il ouvrait notre numéro sur la famille par un appel émouvant « Aux familles du Québec »: appel à l'unité, à la générosité, à l'amour.

Le général Vanier fut un grand Canadien, d'une espèce rare. En lui s'alliaient, sans se confondre, les qualités héritées des deux grandes communautés ethniques, linguistiques et culturelles qui sont à l'origine et forment la substance même du peuple canadien. Chacun, d'une certaine façon, pouvait se reconnaître parent de cet homme, si bien qu'à sa mort le Canada tout entier, en une rare fois de son histoire, s'est découvert une véritable conscience nationale et a vraiment réagi comme une nation: il s'est senti touché au vif

par l'événement et totalement solidaire dans un même malheur. S'il existe jamais, de façon durable et en plénitude, une *nation* canadienne — pas seulement un assemblage d'États, de nationalités et de groupes ethniques —, il faudra que cette nation se constitue sur le modèle que le général Vanier avait réussi à exprimer en sa personne.

Cet homme fut également un grand chrétien, d'une espèce rare en de si hautes sphères. Sa foi en Dieu, au Christ, en l'Église, était, comme a dit le cardinal Léger, « diamantine »: elle avait du diamant la fermeté et l'éclat. A une époque où il est devenu de mode de gloser sur « la mort de Dieu », de s'interroger sur la divinité du Christ et de mettre en question le rôle de l'Église institutionnelle, le général Vanier a vécu en témoin du Dieu vivant, en disciple du Christ, Verbe de Dieu, en fils respectueux de l'Église. « Dans des postes d'apparence différente, a dit de lui le cardinal Roy, une même lumière: celle de la parole de Dieu, une même force: celle de la grâce, ont fait l'unité et la richesse de toute sa vie. »

La fidélité au devoir portée à cette splendeur décourage l'envie, ouvre les cœurs, illumine les intelligences. Jamais plus que maintenant le Canada n'a eu besoin d'hommes de cette qualité, l'Église, de chrétiens d'une aussi vivante foi, notre temps, de pareils exemples.

Collaboration patronale-ouvrière...

AU MILIEU des durs affrontements des récents conflits de travail, le Conseil économique du Canada vient de rappeler, en deux importantes déclarations, la nécessité, du moins en certaines matières, d'une véritable collaboration patronale-ouvrière.

La première de ces deux déclarations, parue en novembre dernier, traitait des moyens à prendre pour protéger les travailleurs dont l'emploi est menacé par les changements technologiques. La seconde, de février 1967, concerne l'amélioration des communications entre patrons et travailleurs, par l'établissement de comités mixtes, consultatifs et permanents. Le colloque du Conseil économique, qui a lieu les 21 et 22 mars, doit étudier les deux déclarations.

L'amélioration des relations patronales-ouvrières préoccupe le Conseil économique.

Des expressions comme « un haut degré de collaboration », « la plus étroite collaboration » reviennent fréquemment dans la déclaration sur les changements technologiques. Le Conseil voit dans cette collaboration une condition nécessaire à l'élaboration de moyens efficaces pour pallier aux inconvénients qu'entraînent les changements technologiques. La seconde déclaration vise un objectif modeste mais important et réalisable: l'amélioration des communications entre patrons et travailleurs; pour ce motif, le mot collaboration n'y revient qu'une fois, là où le Conseil déclare « que de meilleures consultations et une meilleure collaboration entre les deux parties... sont essentielles à la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Canada ».

Le Conseil n'oublie pas la difficulté que comporte un tel idéal. Même dans les termes plus modestes de la seconde déclaration, le Conseil voit comme un « véritable défi » l'objectif qu'il propose, à savoir l'établissement, dans les entreprises, d'un régime permanent de consultation et de communications. C'est dire que la collaboration patronale-ouvrière n'est pas pour demain.

En effet, les questions qui divisent les agents de l'économie sont capitales. Dans sa première déclaration, le Conseil n'a pas voulu se prononcer sur la question de savoir si les changements eux-mêmes — et non plus simplement leurs conséquences — devaient faire l'objet de négociations ou demeurer la responsabilité de la seule partie patronale. Combien plus difficile lui serait-il de prendre parti sur des questions divisant encore bien davantage le capital et le travail.

Nous souhaitons que le programme tracé par le Conseil économique du Canada se réalise le plus tôt et le plus pleinement possible. Allons plus loin. Si nous ne pouvons espérer la pleine collaboration dans les matières où les intérêts divergent, la société peut

quand même exiger des deux parties qu'elles abordent le problème d'une manière raisonnable, en tenant compte du bien commun de toute la société. Le Conseil déclare en effet:

(les deux parties) ont aussi des responsabilités communes en ce qui a trait à la bonne tenue de l'économie.

Ces responsabilités doivent particulièrement s'exercer en matière de salaires, de productivité et de profits, c'est-à-dire sous les trois aspects où se présente le problème de l'inflation.

Inflation...

EN QUINZE JOURS, les agents de l'économie canadienne ont reçu un triple avertissement relatif à la hausse des coûts de production et à celle des prix à la consommation. Dans les trois cas, l'avertissement venait de haut, du ministère fédéral de l'Industrie, à propos de la parité de salaire avec les États-Unis, de l'Organisation de coopération et de développement économique, dont le Canada est membre, à propos de la balance des paiements internationaux et, enfin, du gouverneur de la Banque du Canada, dans son rapport annuel consacré à une analyse d'ensemble de la situation économique au pays.

Tous s'entendent sur le principe selon lequel — pour reprendre les termes du troisième exposé annuel du Conseil économique du Canada, paru en novembre dernier — « la hausse moyenne des revenus ne doit pas dépasser la hausse moyenne de la productivité ». Dans les circonstances actuelles, une politique de stabilisation des revenus s'impose plus que jamais. Tous sont d'accord sur le principe; les difficultés commencent au moment de passer aux applications.

Certaines hausses de salaires ont sûrement contribué, pour une grande part, à développer ce que d'aucuns désignent sous le nom de psychose d'inflation. Par suite de la publicité donnée au règlement de quelques négociations collectives, certaines augmentations de salaires, qui étaient hors de toute proportion avec l'augmentation générale de la productivité, ont incliné à des précédents fâcheux: de ces règlements, qui s'expliquaient peut-être par des retards à rattraper, on a voulu faire des normes et des modèles à suivre à tout prix.

Sans vouloir excuser personne — l'irresponsabilité des uns ne justifie pas celle des autres — on ne peut s'empêcher de s'interroger sérieusement sur l'autre bénéficiaire de la productivité accrue, le capital. Les avertissements donnés récemment à l'économie canadienne s'adressent également, et à juste titre, à tous les agents économiques. Il arrive que les gains effectués par les salariés — plus exactement par certains salariés — reçoivent une publicité considérable, alors qu'on

n'entend guère parler des profits touchés par le capital. S'il est vrai, comme le souligne le rapport de l'O. C. D. E., que la progression des bénéfices des sociétés s'est nettement ralentie en 1966, leur accroissement en 1965 avait été imposant. Serait-ce que les augmentations de salaires n'arrivent toujours qu'après coup et que le premier responsable de l'inflation serait à rechercher du côté des profits? Le problème se complique singulièrement du fait que l'inflation ne s'explique pas uniquement par la poussée des coûts, mais aussi par la tirée qu'exerce, très puissamment d'ailleurs, la progression de la demande.

Quoi qu'il en soit de ce problème, peut-être insoluble, les dangers des poussées inflationnistes semblent bien réels, d'autant plus que la hausse générale risque d'affecter davantage le petit peuple, les petits salariés. En effet, où se situent, exactement, dans cette course vers le haut, les ouvriers non syndiqués? Ils paraissent à la fois les grands oubliés, et même les grands inconnus. Aucun instrument statistique ne nous permet de savoir avec précision le degré de retard qu'ils doivent subir dans les ajustements de revenus, dont ils ont gravement besoin, devant la montée des prix. On ne sait même pas s'ils reçoivent des ajustements. Dans cette catégorie du marché du travail, la rareté de la main-d'œuvre est-elle suffisante pour que l'influence de la prospérité s'y fasse sentir? On sait, en effet, que le chômage frappe toujours en premier les emplois et les occupations des plus défavorisés.

Il n'est peut-être, en cette matière, d'autre indice que la lente montée du salaire minimum. Sous cet aspect, la situation paraît tragique.

Salaire minimum

LE SALAIRE MINIMUM que détermine l'ordonnance n° 4, celle qui vise l'ensemble des salariés expérimentés de 18 ans et plus, est porté, le 1^{er} avril, dans la région de Montréal à \$1.05 de l'heure et dans le reste de la province à \$1.00 de l'heure. On avait, en octobre 1965, haussé ces minimums de 0.70 et 0.64 à 0.85 et 0.80 de l'heure et, le 1^{er} novembre 1966, on les avait augmentés à \$1.00 et 0.90.

La plupart des provinces canadiennes ont un taux de salaire minimum d'environ \$1.00, mais des provinces industriellement moins développées que le Québec, comme la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, exigent déjà un salaire de \$1.10 de l'heure pour les employés masculins dans les parties urbanisées de leur territoire. Dans les industries de juridiction fédérale, une loi votée il y a deux ans fixe le salaire minimum à \$1.25 de l'heure. Outre-frontière, le gouvernement américain impose \$1.40 de l'heure dans les

industries qui relèvent de sa juridiction, et il annonce une augmentation de 0.20 le 1^{er} février 1968; dans l'État de New York, c'est déjà \$1.50.

La plus simple arithmétique établit qu'un homme travaillant 40 heures par semaine, au taux minimum de Montréal, retirera le salaire dérisoire de \$42.00. Qui peut réussir, présentement, à se nourrir, à se vêtir et à se loger, avec pareil montant?

On entend parfois l'objection: le salaire minimum imposé par la loi est théorique, tous les salariés gagnent bien davantage. Nous connaissons très peu les revenus réels des pauvres gens, moins encore les salaires qui se paient dans les entreprises de moins de 15 employés; or, c'est là que l'on trouve des salaires qui dépassent à peine le minimum et même parfois ne l'atteignent pas.

Quelques enquêtes ou sondages, d'ailleurs, ont révélé des situations alarmantes, non seulement chez nous mais même en Ontario. On a découvert ainsi qu'environ 20% des hommes et beaucoup plus de 50% des femmes employés dans les petites entreprises, gagnaient, au Québec, en 1965, moins de \$1.00 de l'heure. En 1963, la proportion en Ontario était de 10% pour les hommes et de 33% pour les femmes, en Nouvelle-Écosse, de 15% et de 52%. Même si la prospérité de 1966 a dû réduire ces pourcentages, un nombre important d'hommes et de femmes, surtout en dehors de Montréal, gagnent encore moins que le salaire de \$1.00 obligatoire depuis le 1^{er} avril.

La Commission du salaire minimum n'a donc pas fini sa tâche. Alors que des catégories de travailleurs ont demandé et obtenu des hausses de \$1.00, les plus défavorisés ont juste ce montant comme salaire et n'obtiennent, par l'augmentation du 1^{er} avril, que 0.05 ou 0.10 de l'heure.

Et il ne faudrait pas oublier non plus l'ordonnance n° 40 relative aux employés d'hôtels, restaurants, exploitations foncières et autres entreprises analogues, qui ne fut pas amendée depuis le 1^{er} mai 1960 (pratiquement depuis sept ans!) et qui assigne encore des minimums de 0.64 et de 0.60 de l'heure! Sa revision est à l'étude. Malgré les difficultés qu'elle comporte (par exemple, certaines catégories d'employés bénéficient de pourboires fort variables), il faut à tout prix la rajeunir.

Le grand drame de tous les défavorisés, c'est qu'ils n'ont pas de voix. Des groupes, tels que les syndicats, réclament, de temps à autre, avec une certaine insistance, une hausse du salaire minimum. Ils n'ont pas encore organisé, à ce sujet, de manifestation massive! Sans doute on ne pourrait sauter d'un seul coup à \$1.50, ou même seulement à \$1.25, sans risquer des perturbations plus graves peut-être que le mal lui-même. D'un autre côté, il faut exiger de l'État, en cette matière, une action d'autant plus énergique que nous vivons dans une des sociétés les plus prospères du monde. Il y va de la justice sociale.

Le pluralisme dans l'Église selon Vatican II

Robert BERNIER, S. J.

QU'IL Y AIT UNE DIVERSITÉ INHÉRENTE À L'ÉGLISE, la conscience chrétienne l'a toujours reconnu. En pratique, cependant, les réactions conformistes en chaque milieu chrétien tendaient à la restreindre le plus possible; au mieux, on la tolérait, faute de pouvoir encore réaliser une plus grande conformité. Allant directement à l'encontre des tendances uniformisantes, le Concile a fait beaucoup plus que de sanctionner à nouveau cette diversité, il lui a conféré un caractère d'institution permanente en explicitant les normes de ses exigences, et cela, en fonction même de l'unité de l'Église.

Il est significatif que Vatican II n'ait pas d'abord considéré la communauté ecclésiale dans la perspective des juristes qui, depuis des siècles en Occident, et surtout depuis la Contre-Réforme, avaient centré l'intelligence théologique de l'Église sur sa réalité de société, où l'autorité constitue l'élément unificateur et même, selon leurs conceptions, l'élément animateur. Premièrement et de soi, le Concile a envisagé l'Église comme « le Peuple de Dieu », dont les membres participent au même sacerdoce et à la même sainteté du Christ selon une abondante variété de manières et de formes traduisant les voies diverses de la grâce ou de l'expérience humaine.

Selon Vatican II, la catholicité de l'Église comporte l'aptitude à englober dans l'unité visible du mystère du Christ non seulement l'ensemble de la diversité humaine, sauf le péché, mais encore une riche diversité interne que l'Esprit suscite pour le bien du « tout » qu'est l'Église.

1 — La catholicité de l'Église comporte un pluralisme au niveau des réalités humaines

L'Église assume toutes les valeurs humaines et se met à leur service:

Mais comme le royaume du Christ n'est pas de ce monde (cf. Jn. 18, 36), l'Église, peuple de Dieu par qui ce royaume prend corps, ne retire rien aux richesses temporelles de quelque peuple que ce soit, au contraire, elle sert et assume toutes les facultés, les ressources et les formes de vie des peuples en ce qu'elles ont de bon; en les assumant, elle les purifie, les renforce, les élève. (Constitution dogmatique *Lumen Gentium* sur l'Église, 13.)

En vertu de la mission qui est la sienne... de réunir en un seul Esprit tous les hommes, à quelque nation, race ou culture qu'ils appartiennent, l'Église apparaît comme le signe de cette fraternité qui rend possible un dialogue loyal et le renforce. Cela exige en premier lieu qu'au sein même de l'Église nous fassions progresser l'estime, le respect et la concorde mutuels, dans la reconnaissance de toutes les diversités légitimes... (Constitution pastorale *Gaudium et Spes* sur l'Église dans le monde de ce temps, 92.)

A son retour de Bombay, dans son allocution du 9 décembre 1964, Paul VI s'était exprimé dans le même sens:

La catholicité indique la multiplicité toujours extensible des formes humaines qui peuvent faire partie de l'unique Corps mystique du Christ... Nous avons facilement tendance à penser que la catholicité, c'est-à-dire l'extension de l'unité à l'humanité vivante et réelle, soit uniformité. Le seul fait de penser que des gens de nationalité, langue, culture et modes de vie différents soient appelés à constituer « un seul corps et un seul esprit »... nous remplit d'abord de stupeur... Nous devons nous faire une idée plus juste de la catholicité... N'oublions pas que le christianisme n'est lié à aucune civilisation, mais qu'il est fait pour s'exprimer selon le génie de toute civilisation... (Documents conciliaires, Editions du Centurion, VI, pp. 314-316.)

2 — La catholicité de l'Église comporte un pluralisme d'Églises particulières

Il ne faut pas considérer l'Église comme une structure uniforme et homogène, mais comme un ensemble d'Églises particulières qui, à maints égards, sont différentes:

C'est pourquoi il existe légitimement, au sein de la communion de l'Église, des Églises particulières jouissant de leurs traditions propres — sans préjudice du primat de la chaire de Pierre qui préside au rassemblement universel de la charité, garantit les légitimes diversités et veille à ce que, loin de porter préjudice à l'unité, les particularités, au contraire, lui soient profitables. (*Lumen Gentium*, 13.)

La sainte Église catholique, qui est le Corps mystique du Christ, est constituée de fidèles qui sont unis organiquement dans l'Esprit-Saint par la même foi, les mêmes sacrements et le même gouvernement, et qui, réunis en diverses communautés dont la hiérarchie assure la cohésion, constituent des Églises particulières ou rites... C'est la volonté de l'Église catholique de sauvegarder dans leur intégrité les traditions de chacune des Églises particulières ou rites. (Décret *Orientalium Ecclesiarum* sur les Églises orientales catholiques, 2.)

Le P. Paul Mailleux fait remarquer que « le mot rite dit plus que des coutumes liturgiques. Il désigne, pourrait-on dire, le style de vie chrétienne d'une communauté, qui, selon le Décret sur l'œcuménisme (art. 15, 16, 17), embrasse les particularités du culte, du droit canon, de l'ascétisme, de la vie religieuse, de la pensée théologique. » (Cf. The Documents of Vatican II, An Angelus Book, New York, 1966, p. 374, note 6.)

3 — Le cas des Églises orientales et les perspectives qu'il ouvre pour les autres Églises

Pour dissiper définitivement la pernicieuse équivoque qui ferait croire que l'Église latine constitue de façon privilégiée l'Église catholique, alors qu'elle en fait partie, le Concile a souligné le cas des Églises

orientales, tout désigné pour illustrer le pluralisme, dans l'Église, de communautés ecclésiales toutes égales entre elles. Bien plus, cet exemple permet de prévoir la diversité qui, du fait des responsabilités confiées aux conférences épiscopales, s'épanouira au sein du sous-ensemble plus uniforme que constitue présentement l'Église latine.

a) La Constitution sur l'Église présente le pluralisme des Églises particulières comme une manifestation de la catholicité de l'Église:

Par la grâce de la divine Providence, il est advenu que **diverses Églises fondées en divers lieux par les Apôtres et leurs successeurs se sont constituées à travers les siècles en des groupes variés, unis en un tout organique.** Tout en sauvegardant l'unité de la foi, et de la structure divinément instituée de l'Église universelle, **ces Églises jouissent d'une discipline propre, d'une coutume liturgique particulière, d'un patrimoine théologique et spirituel qui est le leur...** Cette variété d'Églises locales convergeant dans l'unité démontre avec plus d'évidence la catholicité de l'Église indivisible. **Pareillement, les Conférences épiscopales aujourd'hui peuvent contribuer de façon multiple et efficace à aiguiller le sentiment collégial vers des réalisations concrètes.** (*Lumen Gentium*, 23.)

b) Le Décret sur les Églises orientales développe le même enseignement et en fait des applications concrètes.

Ces Églises particulières, aussi bien d'Orient que d'Occident, diffèrent pour une part les uns des autres par leurs rites, c'est-à-dire leur liturgie, leur discipline ecclésiastique et leur patrimoine spirituel, mais elles sont toutes confiées de la même façon au gouvernement pastoral du Pontife romain... Elles sont donc égales en dignité, de sorte qu'aucune d'entre elles ne l'emporte sur les autres en raison de son rite. Elles jouissent des mêmes droits et elles sont tenues aux mêmes obligations, également en ce qui concerne le devoir de prêcher l'Évangile dans le monde entier sous la conduite du Pontife romain. (*Orientalium Ecclesiarum*, 3.)

Dans les diocèses d'un certain rite, s'il y a des fidèles d'un autre rite, ceux-ci doivent, autant que possible, avoir leurs paroisses à eux et dépendre de leur hiérarchie propre:

Partout on pourvoira donc au maintien et au développement de toutes les Églises particulières, et en conséquence on instituera des paroisses et une hiérarchie adaptée, là où le bien spirituel des fidèles le requiert. (4.)

Afin d'empêcher qu'on fasse des pressions pour « latiniser » les convertis, le Décret ajoute:

... les baptisés de toute Église ou communauté non catholique qui viennent à la plénitude de la communion catholique **conserveront partout leur rite propre...** restant sauf le droit de recourir... au Siège apostolique. (4.)

Bien plus, le Concile exprime sa volonté expresse d'assurer la *permanence* des diversités propres aux Églises d'Orient:

(Le Concile) déclare solennellement que les Églises d'Orient, tout comme celles d'Occident, **ont le droit et le devoir de se gouverner selon leurs propres disciplines particulières...** Que les Orientaux sachent en toute certitude qu'ils peuvent et doivent **toujours** garder leurs rites liturgiques légitimes et leur discipline. (6.)

En particulier, Vatican II restaure les droits et privilèges des patriarches:

Le Concile a décidé que leurs droits et leurs privilèges (des patriarches) seraient **restaurés**, conformément aux traditions de chaque Église et aux décrets des Conciles œcuméniques. (9.)

Le Concile œcuménique souhaite que, lorsque cela est nécessaire, **de nouveaux patriarchats soient érigés...** (11.)

Cette restauration des pouvoirs patriarcaux et le souhait qui l'accompagne sont d'autant plus significatifs que, dans le rite latin, le pape remplit de surcroît, à l'égard de toutes les Églises, le rôle des patriarches.

On ne saurait majorer la portée de ces dispositions. Le Concile redonne leurs privilèges aux Églises orientales et leur demande de remettre en pratique leurs traditions. Il affirme la parfaite égalité des différents rites dans l'Église: le rite latin n'a aucune priorité. Les Églises orientales ont pleine liberté d'exercer leur activité missionnaire selon leur rite... Quand on s'arrête à mesurer la portée de ce Décret, on comprend que l'époque est dépassée où la diversité dans l'Église semblait tolérée comme un pis-aller temporaire. L'esprit qui anime ces mesures et ces affirmations ne peut manquer de transformer profondément les mentalités chrétiennes.

c) Enfin, le Décret sur l'œcuménisme insiste à son tour sur le cas des Églises orientales, type et garantie du pluralisme que comporte la catholicité de l'Église.

Il n'est pas du tout contraire à l'unité de l'Église qu'il y ait diversité de manières et de coutumes... Aussi le Concile déclare-t-il, pour enlever tout doute possible, que les Églises d'Orient, conscientes de la nécessaire unité de toute l'Église, ont la faculté de se régir selon leurs propres disciplines, parce que plus conformes au caractère de leurs fidèles et plus aptes à promouvoir le bien des âmes. L'observance parfaite de ce principe traditionnel qui, à vrai dire, ne fut pas toujours respectée, est l'une des conditions préalables **absolument nécessaires** pour établir l'union. (Décret *Unitatis redintegratio* sur l'œcuménisme, 16.)

Ce qui a été dit plus haut de la légitime diversité en matière de culte et de discipline doit s'appliquer aussi à la **formulation théologique de la doctrine.** Effectivement, dans l'effort d'approfondissement de la vérité révélée, **les méthodes et les moyens de connaître et d'exprimer les choses divines ont été différentes en Orient et en Occident.** Il n'est donc pas étonnant que certains aspects du mystère révélé aient été parfois **mieux saisis et mieux exposés par l'un ou par l'autre...** Le Concile déclare que **tout ce patrimoine spirituel et liturgique, disciplinaire et théologique, dans ses diverses traditions, fait pleinement partie de la catholicité et de l'apostolicité de l'Église.** (17.)

Dans son commentaire du Décret, le P. Congar fait deux remarques particulièrement judicieuses:

(1) Le point important à retenir est que le texte envisage nos frères séparés (ici encore, il précise généralement « séparés de nous », car ils ne sont séparés ni de Dieu, ni d'autres de leurs frères...), non comme de purs individus, **mais dans leur existence communautaire ou ecclésiale.** Ce point est très important. (« L'Église, l'œcuménisme, les Églises orientales », Documents conciliaires, Editions du Centurion, p. 172.)

L'importance de ce point réside en ce que l'Église apparaît nettement ici dans sa réalité de *communauté de communautés*.

(2) (Le Décret) **échappe à la présentation de l'œcuménisme comme un dialogue mené du centre, entre ce centre et les Autres distribués concentriquement autour de**

lui... On ne dit nullement que l'œcuménisme ne soit qu'une voie de retour à l'Eglise catholique telle qu'elle existe aujourd'hui... Finalement, là où la question est formellement abordée, non par mode dogmatique mais par mode descriptif, à savoir au numéro 4, le mouvement œcuménique est caractérisé comme l'ensemble de ce qui se fait pour promouvoir et procurer l'unité des chrétiens... On affirme avec force que l'unité admet des diversités. On note que les dons reçus par nos frères séparés peuvent nous apporter quelque chose, tandis que les divisions chrétiennes empêchent l'Eglise d'exprimer sa catholicité dans sa vie... (*Ibid.*, pp. 175-6.)

4 — La catholicité de l'Eglise est essentiellement pluraliste

L'Eglise locale incarne la présence de l'Eglise visible au sein de telle communauté du peuple de Dieu:

L'Eglise du Christ est vraiment présente dans toutes les **communautés locales** des fidèles, légitimement réunies autour de leurs pasteurs et que le Nouveau Testament lui-même appelle « églises ». En effet, là où elles se trouvent, se trouve aussi le Peuple nouveau appelé par Dieu... (*Lumen Gentium*, 26.)

L'Eglise régionale rend le peuple de Dieu visiblement présent dans telle région:

Qu'on prenne comme règle que tous les diocèses... seront rattachés à une province ecclésiastique... Là où l'utilité le suggère, on groupera les provinces ecclésiastiques en **régions ecclésiastiques**. (Décret *Christus Dominus* sur la charge pastorale des évêques, 40.)

(Le collège épiscopal) en tant qu'il est composé de plusieurs membres, reflète la variété et l'universalité du peuple de Dieu... (*Lumen Gentium*, 22.)

L'imbrication des Eglises universelle, régionale et locale n'est nullement à comprendre à la manière d'une délégation hiérarchisée d'autorités, comme en fournissent des exemples les organigrammes des fonctions au sein des entreprises et des gouvernements. Certes, ceux qui exercent les fonctions magistérielles et pastorales dans les Eglises locales ou régionales doivent le faire en communion avec le Souverain Pontife, interprète de la foi et pasteur suprême. Mais chaque Eglise locale ou régionale est bien le peuple de Dieu présent dans un lieu. En chacune, l'ensemble des fonctions ecclésiales, sacramentelles et spirituelles s'épanouit pleinement selon la diversité des grâces et des dons de l'Esprit.

5 — Le pluralisme au sein de chaque Eglise

Si l'Eglise universelle, en raison même de sa catholicité, comporte un pluralisme d'Eglises particulières, effet et signe des dons variés de l'Esprit et de la diversité humaine, au même titre, chaque Eglise particulière peut insérer dans l'unité de sa communion les personnes les plus différentes. Le Concile ne s'en est pas tenu à reconnaître la diversité qui existe entre les fidèles, il a exhorté ceux-ci à la valoriser dans la charité mutuelle.

Conservant l'unité dans ce qui est nécessaire, **que tous, dans l'Eglise, chacun selon la fonction qui lui est déparée, conservent la liberté voulue dans les formes diverses de la vie spirituelle et de la discipline, dans la variété des rites liturgiques et même de l'élaboration théologique de la vérité révélée; et qu'en tout ils pratiquent**

la charité. De la sorte, ils manifesteront toujours plus pleinement la véritable catholicité et apostolicité de l'Eglise. (*Unitatis redintegratio*, 4.)

Texte capital, qui parfait, sur ce point, les synthèses doctrinales de *Lumen Gentium* et du Décret sur les Eglises orientales. Le pluralisme dans l'Eglise, signe authentique de sa catholicité et de son apostolicité, est ici présenté comme une exigence œcuménique qui affecte tous les catholiques.

Ce pluralisme naît de l'action de l'Esprit:

C'est lui (L'Esprit-Saint) qui réalise la diversité des grâces et des ministères, enrichissant de fonctions diverses l'Eglise de Jésus-Christ. (*Ibid.*, 2.)

La diversité des charismes crée pour tous un droit et un devoir d'être différents et d'agir différemment dans l'Eglise:

Pour l'exercice de cet apostolat, le Saint-Esprit... accorde... aux fidèles **des dons particuliers**... De la réception de ces charismes, même les plus simples, résulte **pour chacun des croyants le droit et le devoir d'exercer ces dons dans l'Eglise et dans le monde... dans la liberté du Saint-Esprit qui souffle où il veut.** (Décret *Apostolicam Actuositatem* sur l'apostolat des laïcs, 3.)

6 — Formes diverses de pluralisme dans l'Eglise

Il ne pouvait être question, dans ce court article, de donner plus qu'une idée sommaire du pluralisme dans l'Eglise tel qu'il se dégage de l'enseignement conciliaire. Il serait même trop long d'énumérer et de situer dans leurs contextes multiples toutes les formes de pluralisme mentionnées par le Concile. Signalons toutefois, en terminant, quelques passages particulièrement significatifs.

a) Il y a, dans l'Eglise, de multiples manières de participer au même sacerdoce et à la même sainteté. Cf. *Lumen Gentium*, 4, 7, 11; le Décret *Perfectae caritatis* sur la vie religieuse, 1 et 2, 7 (vie contemplative), 9 (vie monastique), 10 (vie religieuse laïque), 8 et 11 (instituts séculiers), 19 (fondation de nouveaux instituts religieux ou séculiers); le Décret *Apostolicam Actuositatem* sur l'apostolat des laïcs, 3, 16 (multiplicité des formes de l'apostolat individuel), 24 (modalités différentes des relations avec la hiérarchie).

b) Le Concile tire fréquemment lui-même les conséquences du pluralisme des Eglises, comme dans l'exemple suivant:

Telle est la diversité des peuples et des régions qu'on ne peut porter que des lois générales. On établira donc, pour chaque pays et chaque rite, « un programme de formation sacerdotale » particulier... (Décret *Optatum totius* sur la formation des prêtres, 1.)

c) Il insiste sur la nécessaire diversification du ministère sacerdotal et de l'activité missionnaire. Cf. le Décret *Presbyterorum ordinis* sur le ministère et la vie des prêtres, 1 (diversité des manières de prêcher la parole), 7 (devoir de diversifier les initiatives apostoliques à notre époque), 9 (devoir qu'ont les prêtres d'apprendre à discerner la diversité des charismes chez

les laïcs); le Décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire de l'Église, 6 (diversité des formes de l'activité missionnaire).

* * *

Le Concile a pleinement consacré le pluralisme inhérent à l'Église. Cependant, ne nous le cachons pas, il faudra du temps pour que la portée de cet *aggiorna-*

mento soit nettement perçue par l'ensemble des chrétiens et pour que son esprit marque en profondeur les rapports interpersonnels au sein du peuple de Dieu. De plus, il importera que la théologie nous aide à mieux comprendre pourquoi les exigences de pluralisme dans l'Église, pourtant liées à sa catholicité, furent et demeurent si difficiles à comprendre et à constamment respecter.

ANNÉE DE LA FOI

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

VERRONS-NOUS, en cette fin de siècle, je ne sais quel mélange d'humanisme athée, de vague christianisme et de mol œcuménisme se répandre sur cette pauvre planète à la manière d'une contagion? Ou verrons-nous une foi vraie, candide, pratique, suprêmement opérante parce qu'informée par la charité, assumer et transformer tout ce qu'il y a de vrai, de juste, de beau et de bien dans ce nouvel âge de civilisation industrielle et technique, renouvelant ainsi la face de la terre?

Que nous assistions déjà à cet affrontement entre une foi centrée sur l'homme et une foi centrée sur Dieu, il n'est que d'ouvrir les yeux, de prêter l'oreille un moment pour nous en apercevoir. Et sans doute ce signe du temps — souligné d'ailleurs dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes* — n'est pas étranger à la décision de Paul VI de s'adresser à ce propos à tous les évêques¹.

1. L'année de la foi

L'occasion qu'il saisit est le 19^e centenaire du martyre (c'est-à-dire du grand témoignage par le sang) des Apôtres Pierre et Paul, fondement non seulement de l'Église de Rome mais de l'Église entière, et gloire du Christ.

Laissant aux historiens le soin de déterminer la date exacte de la mort des deux Apôtres, mais rappelant que, depuis les temps les plus lointains, l'Église les associa tous deux dans une même fête liturgique, qu'en outre c'est la coutume désormais partout répandue de commémorer les personnes et les faits qui ont marqué l'histoire de leur empreinte, Paul VI demande que l'année qui ira du 29 juin 1967 au 29 juin 1968 soit *l'année de la foi*:

Nous vous prions tous et chacun, frères et fils, de bien vouloir la célébrer par une profession authentique et sincère de la même foi, telle que cette Église fondée par eux et rendue illustre l'a recueillie avec une fidélité jalouse et formulée en toute autorité.

En prenant comme témoins les bienheureux Apôtres nous voulons offrir à Dieu une profession de foi individuelle et collec-

tive, libre et consciente, intérieure et extérieure, humble et franche.

Nous voulons que cette profession jaillisse du plus profond de tous les cœurs fidèles et qu'elle résonne dans l'Église, la même en tous, et pleine d'amour.

Pour ce faire, le Pape engage paternellement les évêques à parler du Credo, à l'expliquer, à le réciter, à le proclamer d'une seule voix avec prêtres et fidèles, à prescrire des cérémonies religieuses spéciales. La forme reste celle de l'exhortation, non de la prescription; le style, celui de la requête, non du commandement. Pourtant que de précisions! Que de détails! Que d'insistance!

« Il Nous sera agréable de savoir que le Credo a été récité expressément en l'honneur des saints Apôtres Pierre et Paul dans chaque église cathédrale en présence de l'évêque... » Pareillement dans chaque paroisse. Pareillement dans chaque maison religieuse. Pareillement « un jour fixé d'avance », dans chaque foyer catholique, chaque association catholique, chaque école catholique, chaque hôpital catholique. Pareillement dans chaque lieu de culte, chaque milieu, chaque groupement « où la voix de la foi est à même de s'exprimer ». Que de partout monte un grand acte de foi! De plus, le Saint-Père aiguillonne les théologiens. Il leur est particulièrement recommandé de « contribuer en union avec le magistère hiérarchique de l'Église », à garder pure de tout alliage humain la vraie foi, à en scruter les profondeurs, à en expliquer correctement le contenu, à proposer de sains principes pour son étude et sa diffusion. Aux prédicateurs, aux professeurs d'enseignement religieux, aux catéchistes, s'adressent les mêmes recommandations! « Ainsi conclut le Saint-Père, l'année du centenaire des saints Apôtres Pierre et Paul sera *l'année de la foi*. »

2. Pourquoi?

A l'arrière-plan de cette exhortation qu'y a-t-il donc? Au risque de passer pour pessimiste — bien qu'il ne puisse pas douter de l'humble victoire de la foi — le Pape répond: un besoin, « un pressant besoin de l'heure actuelle ».

Inutile de se le dissimuler, l'athéisme, autrefois le fait de quelques individus et qui suscitait une sorte de repro-

1. L'exhortation apostolique *Petrum et Paulum* est du 22 février 1967. Le texte paraîtra bientôt aux Éditions Bellarmin dans la collection des *Actes Pontificaux* (n° 164) comme aussi 15 allocutions sur la foi n° (165) que le Saint-Père a prononcées lors des audiences générales, cet hiver.

bation même chez les païens, est un phénomène assez répandu aujourd'hui, et qui plus est, un phénomène qui bénéficie d'une sorte de cote de courage et de faveur.

Ce n'était pas le lieu dans une exhortation d'approfondir les causes du phénomène, ni d'analyser ce qu'on appelle tour à tour le régime mental moderne, les comportements de la mentalité contemporaine, le fonctionnement de l'intelligence à notre époque. Le Pape note simplement:

Vous le savez, vénérables frères et chers fils, l'évolution du monde moderne, lancé en de merveilleuses conquêtes dans le domaine des réalités visibles, fier de la conscience qu'il prend toujours davantage de lui-même, est porté à l'oubli et à la négation de Dieu.

Car l'homme moderne met son espoir en lui-même. Il prend ombrage de toute dépendance. Il est porté à penser qu'en transformant ses conditions d'existence, il pourra se transformer lui-même, qu'il n'a plus besoin de Dieu, que celui-ci est une pièce de trop. Dieu, pourquoi faire? se demande-t-il, laissant sans solution l'énigme de la vie et de la mort, de la faute et de la souffrance, et se résignant comme dit le Saint-Père, « à voir l'homme en proie au trouble des passions et à des angoisses sans remèdes », car là où Dieu fait défaut, « là manquent aussi la raison suprême des choses, la lumière des certitudes premières et l'impératif moral irrécusable dont l'ordre humain ne peut se passer ».

Cette perte du sens religieux est quelque chose de tout à fait nouveau dans l'histoire. La mentalité païenne était une mentalité religieuse, et toutes les grandes civilisations furent des civilisations religieuses.

Il ne faut pas se surprendre si, comme tout mortel, le théologien aussi doit parfois se défendre contre l'ambiance. Fils de Dieu qui se veut fidèle au dépôt doctrinal, il demeure fils de son temps et de son milieu par certaines habitudes de l'intelligence (favorables ou contraires à l'esprit de foi) lorsqu'il scrute les Écritures en quête de nouvelles lumières sur des vérités anciennes.

Ce qui suit dans l'exhortation apostolique *Petrum et Paulum*, on le dirait, si j'ose dire, extrait du *Paysan de la Garonne*, ce livre, intolérable à certains, où Jacques Maritain appelle les choses par leur nom... Ici, mieux vaut citer le Saint-Père, et longuement, par un double souci d'exactitude et de prudence...

Et tandis que le sens religieux faiblit chez les hommes de notre temps et que cette baisse soustrait à la foi son fondement naturel, on voit ça et là s'insinuer dans le champ de la doctrine catholique des opinions exégétiques ou théologiques nouvelles, souvent empruntées à des philosophies du dehors, hardies mais aveugles. Ces opinions mettent en doute ou elles déforment la signification objective de vérités que l'Église enseigne en vertu de son autorité; sous prétexte d'adapter la pensée religieuse à la mentalité moderne, on ne tient pas compte de la direction du magistère ecclésiastique, on imprime à la spéculation théologique une orientation radicalement historiciste, on va jusqu'à dépouiller le témoignage de l'Écriture Sainte de son caractère historique et sacré, et on s'efforce d'introduire dans le Peuple de Dieu une mentalité soi-disant « post-conciliaire ». Or cette mentalité méconnaît l'accord très ferme qui règne entre les amples et magnifiques développements du Concile en matière doctrinale et législative et le patrimoine de l'Église en fait d'enseignement et de discipline. Elle tendrait à trahir l'esprit de fidélité qui anima le Concile à l'égard de la tradition et à se propager avec la prétention illusoire de donner au christianisme une inter-

prétation nouvelle, interprétation arbitraire en réalité, et frappée de stérilité. Que resterait-il du contenu de la foi et de la vertu théologale qui professe cette foi, si de pareilles tentatives, dédaigneuses de l'approbation du magistère de l'Église, venaient à réussir ?

Oui, que resterait-il de la foi sans le réconfort du magistère vivant? Oui, que resterait-il de la foi, don du ciel reçu en nous, garantie des biens que nous espérons, preuve des réalités que nous ne voyons pas? De brillantes spéculations théologiques ébranlées par la critique rationnelle. Des traditions vénérables, mais liées à des structures sociales aujourd'hui périmées. Des voûtes de cathédrale dressées depuis des siècles au milieu des villes pour l'admiration des touristes, quelques rétables, quelques autels (et encore!), des fresques, des statues qui vieillissent bien, des musiques qu'on écoute toujours, c'est-à-dire des trésors d'art comme nous en ont légués la Grèce et l'Égypte païennes, mais non une foi à transmettre, une foi pour laquelle on vit et pour laquelle on meurt, parce qu'elle introduit dans la vie même de Dieu, infiniment meilleure et plus aimable que notre propre vie...

*
* *

L'année de la foi... Pourquoi ne laisserions-nous pas saint Paul lui-même nous dire l'excellence de la foi et les merveilles qu'elle pourrait opérer, car « c'est elle qui a valu aux anciens un bon témoignage ».

Par la foi, nous comprenons que les mondes ont été formés par une parole de Dieu de sorte que ce que l'on voit provient de ce qui n'est pas apparent...

Par la foi, Abel offrit un sacrifice à Dieu...

Par la foi, Noé, divinement averti de ce qui n'était pas encore visible... construisit une arche pour sauver sa famille...

Par la foi, Abraham obéit à l'appel de partir... ne sachant où il allait...

Par la foi, Abraham mis à l'épreuve offrit Isaac,... son fils unique...

Par la foi, Isaac bénit Jacob et Esaü en vue des choses à venir...

Par la foi, Moïse quitta l'Égypte, sans craindre la fureur du roi: comme s'il voyait l'invisible...

Par la foi, les Israélites traversèrent la Mer Rouge comme une terre sèche...

Par la foi, les murs de Jéricho tombèrent...

Par la foi, (les héros et les prophètes) soumièrent des royaumes, exercèrent la justice, obtinrent l'accomplissement des promesses, fermèrent la gueule des lions, éteignirent la violence du feu... montrèrent de la vaillance à la guerre... recouvrèrent leurs morts par la résurrection...

Ah! si nous avions de la foi gros comme un grain de sénevé au lieu de cette sorte de complexe d'infériorité devant les nouveaux Gentils, sans doute ceux qui viendraient après nous raconteraient de semblables merveilles survenues en notre âge, car le bras du Seigneur n'est pas raccourci, et sa parole n'est pas moins sûre aujourd'hui qu'hier ou que demain...

La crise de la famille au Québec *

Philippe GARIGUE

IL EXISTE des faits auxquels on ne peut se résigner: la misère et la faim, la maladie et l'ignorance, surtout le mal et l'injustice. Devant ces faits, tout homme, conscient de sa charge d'humanité, instinctivement désire aider ses semblables et changer le monde.

C'est à ce dépassement de nous-mêmes que la Fédération des Œuvres de Charité nous convie aujourd'hui... En invitant quatre représentants des mouvements familiaux de Montréal, la Fédération fait beaucoup plus que leur permettre de dresser l'inventaire de leurs activités en faveur des familles montréalaises. Les déclarations que viennent de faire ces représentants ont une portée plus vaste. Elles nous portent à réfléchir sur la situation actuelle de la famille à Montréal et au Québec.

En effet, quatre associations: la Fédération des Services Sociaux à la famille, la Fédération des Unions de familles, les Foyers Notre-Dame, le Conseil des Associations Parents-maîtres du diocèse de Montréal se présentent ensemble aux Montréalais pour leur demander leur appui.

Il n'y a aucun doute que ces quatre associations ont raison de se préoccuper de la condition des familles montréalaises. Il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour découvrir l'ampleur des problèmes. En décembre 1965, mon collègue Émile Gosselin écrivait les phrases suivantes dans son rapport sur « la troisième solitude », publiée par le Conseil du Travail de Montréal:

« Certes, il est ahurissant de se faire rappeler que plus de cinquante-cinq mille huit cents familles de la ville de Montréal, ... soit plus de 20% de l'ensemble, vivent en deça du minimum jugé nécessaire. »

Gravité de la crise

En nous invitant à écouter les quatre représentants des mouvements familiaux de Montréal, la Fédération nous oblige donc à examiner avec honnêteté et lucidité l'ensemble de la situation des familles montréalaises. Car, en vérité, ce n'est pas seulement la pauvreté de 20% des familles montréalaises qui est en cause. Les problèmes familiaux ne se limitent pas aux questions de salaire et de niveau de vie. D'une manière générale, la vaste majorité des familles montréalaises et des familles dans la totalité du Québec souffrent des implacables conséquences de l'urbanisation, de l'industrialisation, et des transformations rapides des aspirations et des valeurs. Il existe une crise de la famille au Québec et cette crise n'est pas une simple question de niveau de vie. Voici ce qu'écrivit, à cet égard, le Dr Paul

Parrot du ministère de la Santé du Québec, dans son rapport du 12 janvier:

« Les 120,607 naissances de 1965 marquent une diminution de 21,776 depuis le maximum de 1959. C'est un déclin global de 15,3% durant cette période de six années. Immédiatement se pose la question: que sera l'avenir?... Assurant la continuité du mouvement, dans quelque dix ans, l'accroissement naturel de la population sera nul. »

Je répète: dans dix ans la population canadienne-française sera à son maximum; puis elle commencera à fléchir. La limitation des naissances, que beaucoup croyaient être une sagesse nécessaire à l'amélioration des conditions de vie, porte maintenant le Québec au bord de la plus gigantesque erreur collective: celle du refus de son existence.

À la recherche d'une explication simple, certaines personnes soutiennent que la pauvreté générale des Québécois est la cause principale de la dénatalité. L'explication a quelque valeur mais fort limitée; poussée à la limite elle est contredite par les faits. Si 20% des familles montréalaises sont en dessous d'un niveau de vie adéquat, plus de 60% des autres ont un revenu qui leur permettrait d'avoir au moins trois enfants. Pourquoi les ont-elles refusés?

Il y a un paradoxe fondamental dans les aspirations des Québécois d'aujourd'hui. Au moment même d'une poussée nationaliste, d'une prise de conscience collective de ce que pourrait être l'avenir, ces mêmes aspirations portent les Canadiens français dans leur ensemble à dévaluer le rôle de la famille dans la société.

En effet, l'observation des événements ne laisse aucun doute: les différents problèmes auxquels font face les Québécois ont provoqué une crise généralisée de la famille et c'est cette crise qui est à l'origine de la diminution de la natalité.

Car, avoir des enfants ne résulte pas d'une simple arithmétique entre les besoins et le revenu. Ce n'est pas seulement leur niveau de salaire qui empêche les jeunes ménages d'avoir des enfants, mais la préférence pour d'autres aspirations, qu'ils considèrent comme légitimes. Car, pour la vaste majorité des foyers créés depuis 1960, par des jeunes souvent en révolte contre les conceptions traditionnelles, la famille est apparue comme une institution périmée, et avoir des enfants comme une charge psychologiquement trop lourde.

Il y a aussi d'autres facteurs. Le développement de l'enseignement, et la suppression du travail salarié des enfants et même des adolescents a imposé aux familles des difficultés supplémentaires. En plus du problème des adolescents à maintenir aux études, la présence de jeunes réclamant une liberté nouvelle a intensifié les conflits entre les générations. Une fois mariés, ces adolescents ont, en somme, refusé de reprendre à leur charge les responsa-

* N. D. L. R. Extraits du texte, légèrement retouché, d'une conférence prononcée, le dimanche 26 février 1967, par le doyen de la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal, au Rallye 1967 de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises.

bilités d'élever des enfants. Leur désir d'affection les portait à avoir un enfant, mais dès les premières difficultés avec le nouveau-né, ils remettaient en question la naissance d'autres enfants.

Sans ouvrir un débat fort délicat sur la responsabilité des nouvelles familles, bornons-nous à signaler que d'ici quelques décennies, celles-ci auront à faire face au manque de dynamisme d'une population québécoise vieillie prématurément, avec toutes les conséquences économiques qu'entraîne la perte de la vitalité collective.

La législation familiale québécoise

La condition de la famille québécoise découle donc, premièrement de certaines attitudes et de la présence de véritables mythes sur la situation réelle du Canadien français. Ainsi, à cet égard, une fois écartés les discours et les déclarations politiques, il nous faut malheureusement constater que tous les gouvernements qui se sont suivis à Québec ont pratiqué une politique des yeux fermés. Malgré les discours et les déclarations de principe et malgré les recommandations des personnes des plus qualifiées, il n'existe aucune législation québécoise en faveur de la famille, soit sur les prestations à la naissance d'un enfant, soit sur les allocations familiales, soit sur les prêts aux jeunes ménages, ou encore sur les habitations familiales, ou autres mesures familiales. Au contraire, la législation existante est souvent antifamiliale comme, par exemple, lorsque l'allocation payée pour le placement d'enfants est supérieure à celle payée à la mère qui s'occupe de ses enfants, ou encore lorsque les propriétaires de logements sont en droit de refuser de louer à des personnes ayant des enfants. A ce moment, la législation appuie la discrimination antifamiliale qui existe au Québec.

Ainsi, il est regrettable que dans un ministère qui s'appelle « De la famille et du Bien-être », il n'existe aucune section administrative ni aucune personne spécifiquement chargée de mettre en marche une politique familiale. Il en résulte une indigence gouvernementale tragique, puisque toute action en faveur de la famille est alors fragmentée et purement opportuniste.

En nous obligeant à examiner la situation de la famille montréalaise, la Fédération des Œuvres de Charité nous oblige à voir que les attitudes du gouvernement reflètent les attitudes générales de la population. En nous obligeant à faire face aux réalités, la Fédération nous demande de prendre conscience que la responsabilité des attitudes antifamiliales qui existent au Québec est d'abord collective. Les aspirations des nouveaux foyers nous imposent de reviser le laisser-faire devant les problèmes familiaux. Et cette révision doit se faire du point de vue tant des exigences du développement économique du Québec, que d'une meilleure adaptation aux modes de vie, et aux valeurs socio-culturelles qui existent chez les nouvelles générations.

Où mener le combat?

A cet égard, la réussite des programmes présentés par les quatre mouvements familiaux devient essentielle. Pour

ma part, je considère les activités que veulent mettre en route ces associations comme des tâches prioritaires en vue d'un redressement de la famille au Québec. Il faut toujours se rappeler que, pour améliorer la condition de la famille, il faut mener un combat sur deux fronts à la fois: celui du gouvernement, et celui du comportement des personnes et qu'en fait, les activités dirigées vers le changement des attitudes de celles-ci sont prioritaires. Il est évident que l'on doit faire pression pour la mise en marche d'une politique familiale québécoise; mais il est indispensable de comprendre aussi que le gouvernement ne donnera la priorité nécessaire à de telles lois qu'au moment où il aura le soutien actif de l'opinion publique. Cela non seulement à cause des questions de redistribution des ressources qu'une telle législation implique, mais surtout parce que le gouvernement ne prendra cette décision que si les questions familiales deviennent des problèmes politiques fondamentaux aux élections.

Car, il ne faut pas croire que les problèmes que pose la présente crise de la famille soient des problèmes simples. Rien n'est plus complexe que de trouver des solutions qui puissent donner à la famille un statut politique fondamental, et qui puissent par conséquent atteindre les fondements les plus vitaux et les plus profonds qui motivent les hommes. C'est que la famille est à la fois le domaine le plus immédiat des relations humaines et celui qui est le plus caché, puisqu'il touche aux sentiments les plus profonds et aux réactions les plus instinctives. La famille engage à la fois la vie intime la plus secrète, le sublime d'un amour qui se veut le don complet de soi-même, elle est aussi le fondement de toutes les autres institutions du pays...

... La mobilisation de l'opinion publique est donc nécessaire d'abord comme moyen d'action, afin de trouver les sommes indispensables pour financer les programmes que nous proposent les associations. Par ailleurs, les peuples ne sont pas des choses inertes, pouvant être conduits sans leur participation. Ils sont les agents de l'histoire, et ont seuls la possibilité de réaliser leur propre promotion.

L'autre raison qui fait de la mobilisation de l'opinion publique le moyen d'action indispensable est la nécessité de transférer certaines responsabilités touchant le bien-être familial des membres composant chaque famille au gouvernement. Sans la législation requise, le renouveau familial ne se concrétisera jamais en une nouvelle politique de la famille québécoise. Il est nécessaire que l'opinion publique fasse constamment pression sur ceux qui ont la lourde charge de gouverner. Ce à quoi nous devons aboutir en définitive, c'est à une action concertée couvrant toutes les dimensions de la famille, depuis la question de la préparation au mariage jusqu'à celle qui rejoint la dimension de la survivance de la société québécoise.

En conclusion, permettez-moi de souligner une simple constatation. En examinant les programmes que nous proposent les quatre associations, nous sommes arrivés à la conclusion que *la famille vit, en ce moment, sa minute de vérité...*

... L'heure est donc venue de passer ensemble à l'action, avec foi et lucidité, ardeur et efficacité, pour retrouver définitivement une vie familiale authentique.

LES COLLÈGES JÉSUITES

Essai d'auto-critique face aux exigences de notre temps *

Jean SAINCLAIR, S. J.

IL N'EST PEUT-ÊTRE PAS INUTILE de rappeler que saint Ignace n'a pas fondé la Compagnie en vue de l'enseignement. Ce point d'histoire a fait récemment l'objet de débats qui susciterent une lettre du précédent général, le Père Janssens. Disons simplement que de son vivant saint Ignace sur ce point avait accepté une formule concrète qui était restée longtemps étrangère à ses ambitions apostoliques.

Ni dans les vœux de Montmartre, ni dans les délibérations de 1539, il n'est question de l'enseignement parmi les ministères des premiers Compagnons. Il n'y est pas davantage fait allusion dans la bulle de 1540. Il est simplement question de catéchisme pour des enfants et des ignorants.

A cette époque, les jeunes religieux ne sont pas réunis dans de vastes maisons de formation, mais constituent de petits groupes dans diverses villes. Ces jeunes gens n'ont souvent pas prononcé de vœux, ce ne sont pas des religieux, mais des laïcs. On va leur adjoindre, pour compagnons d'études, des jeunes gens qui ne se destinent pas à la vie religieuse. Saint Ignace pose néanmoins deux conditions: il exige un nombre suffisant de religieux, une douzaine au moins, sinon quatorze ou quinze, et autant de scolastiques à faire leurs études que de prêtres à enseigner. Mais l'idée d'un collège où il n'y aurait pas d'étudiants de la Compagnie ou se destinant à y entrer est étrangère à saint Ignace. Il ne cédera qu'exceptionnellement sur ce point, pour satisfaire à la générosité de certains bienfaiteurs, ou parce qu'il manquait d'hommes. Il accepta ainsi des communautés plus réduites et même certaines qui ne comprenaient pas d'étudiants de la Compagnie.

Le Père Leturia résume l'évolution en cinq étapes:

* Texte d'une conférence prononcée à Sorrente, en Italie, en septembre 1966, au Comité des Présidents de la Fédération européenne des Anciens élèves de la Compagnie de Jésus. L'auteur est directeur du Centre d'Études Pédagogiques à Paris, préfet général des collèges jésuites de France et conseiller spirituel de la Fédération européenne des Anciens élèves des Jésuites. Ce texte a d'abord paru dans la revue *Incontri*, octobre-novembre 1966, publiée, à Naples, par l'Association des Anciens élèves des Jésuites.

1^{re} étape: les collèges sont des maisons réservées aux seuls scolastiques qui suivent dans les universités des cours de maîtres non-jésuites.

2^e étape: ces collèges sont pourvus de professeurs jésuites.

3^e étape: ces collèges sont ouverts à des élèves externes.

4^e étape: après la mort de saint Ignace, dans la seconde moitié du 18^e siècle. On ouvre des collèges uniquement réservés aux externes.

5^e étape: ouverture d'internats.

Cependant la pression des princes, des évêques, des villes, et le besoin d'une instruction chrétienne plus poussée face aux infiltrations protestantes engagent très vite la Compagnie dans la voie des collèges.

En 1556, à la veille de la mort de saint Ignace: trente cinq collèges en Europe, plus six créations acceptées. Cinquante ans plus tard (début du 17^e siècle), dix mille Jésuites et trois cents collèges. Cinquante ans plus tard, plus de six cents collèges. A la suppression des Jésuites par Louis XV, la France seule avec trois mille cinq cents Jésuites compte 91 collèges.

La Compagnie dont le but est « la défense et la propagation de la foi » a donc trouvé dans les collèges un point d'application de son apostolat d'une extraordinaire fécondité.

Les causes du succès

L'une est d'ordre historique. « La décadence de l'enseignement médiéval, l'essor de l'humanisme, l'ascension sociale de la bourgeoisie » furent, d'après le Père de Dainville, trois facteurs essentiels qui caractérisaient le milieu où prit naissance la vocation enseignante de la Compagnie et qui expliquent en partie le succès de ses collèges.

L'autre cause est d'ordre spirituel. Le Père Giuliani relève trois points d'accord entre le travail de l'enseignement et l'idéal spirituel de saint Ignace. Nous les énumérons avant d'y revenir plus longuement.

— l'utilisation des disciplines humaines au service de l'action de Dieu dans les âmes,

— la formation des consciences pour que cette action de Dieu puisse s'exercer dans des êtres libres au jugement droit.

— le caractère très largement apostolique des collèges où les Pères ne vivaient pas étroitement repliés sur leurs élèves. Le collège était dans la ville un centre de rayonnement apostolique et le professeur était toujours aussi l'homme de la parole de Dieu.

Saint Ignace et l'homme

Il y a un conflit de tendance aussi vieux que le christianisme et qui s'est souvent manifesté dans l'histoire de l'Église: une sorte d'opposition, un dualisme qui oppose l'âme et le corps, les valeurs humaines à celles qui sont qualifiées de divines. On fait alors du surnaturel quelque chose de surajouté à la nature. On ramène la vie de foi à quelques gestes privilégiés: la prière, les sacrements, l'aide au prochain, dans des entreprises de charité spécialisées. On isole la vie spirituelle pour en faire un en-soi qui se situe à côté ou au-dessus du reste de la vie. Pour saint Ignace, l'homme n'est point fait de pièces assemblées. Il ne ressemble pas aux stratifications de l'écorce terrestre. Il ne se trouve pas constitué de couches successives, entassées les unes sur les autres, les unes pouvant être neutres, les autres chrétiennes, une certaine proportion dans l'assemblage constituant un Fils de Dieu. La vie de Dieu ne vient pas se surajouter dans l'homme à quelque chose qui lui serait extérieur et qui pourrait demeurer étranger à son action.

La foi n'est pas une chose résidant quelque part dans l'âme, une chose solide qui entre un beau jour du dehors pour se retirer en laissant un creux. Le chrétien n'est pas un homme honnête, loyal et consciencieux qui ajoute à sa vie simplement honnête un supplément qui est la vie surnaturelle. Le Christ le transforme totalement, dans une nouvelle naissance et lui permet de lire le monde avec des yeux neufs. Le monde est bon, les créatures sont bonnes. Il faut les recevoir de Dieu et en user comme des enfants du Père. Rappelez-vous ce qui est dit de l'usage des créatures dans le Fondement. Pas de mépris, pas de

fausses idoles non plus. Aussi pour saint Ignace, l'apostolat ne s'exerce pas d'abord ni exclusivement par l'administration des sacrements ou par la prédication de la parole de Dieu mais aussi (et sans réticence) dans le recours à tous les moyens humains nécessaires à la formation des esprits et des caractères. Il faut assumer l'homme dans ce qu'il a d'humain, dans sa sensibilité, dans son imagination, dans son effort vers un idéal de beauté et de vérité. Pour ceux qui ont médité les enseignements du Concile, tout cela est évident. Mais il est probable que saint Ignace se serait trouvé mal à l'aise dans certaines des attitudes religieuses du XIX^e siècle.

Saint Ignace et la liberté

Il ne suffit pas pour faire un chrétien d'assurer sa fidélité à des commandements. Il faut remonter plus haut. Autrement on n'aboutit qu'à des fidélités extérieures, indignes d'un Fils de Dieu. Si l'on ne forme pas les consciences, si l'on ne rend pas l'homme capable de reconnaître le bien et de l'aimer, si on ne le conduit pas à prendre librement la conduite de sa vie pour aboutir à des décisions personnelles, on en fait un esclave, un bon esclave peut-être, mais un esclave quand même. Cependant, cette liberté pour saint Ignace n'est pas spontanéité pure; elle est une conquête de soi soumise à l'action de la grâce. Il faut s'exercer à se vaincre soi-même, apprendre à se déterminer sans aucune affection déréglée. La liberté suppose une maîtrise intérieure.

« Les Jésuites, dit saint Ignace, doivent former ceux qui leur sont confiés de telle sorte qu'ils sachent, le moment venu, quelles décisions ils doivent prendre en Dieu Notre-Seigneur; il faut pour cela leur apprendre à se libérer de toute affection humaine désordonnée pour les rendre capables de se décider. »

Un autre élément de cette formation des consciences, qui conduit à juger par soi-même, puis à se décider librement est la connaissance du temps où l'on vit. Il faut connaître et sentir les mouvements de son époque, les grandes tendances de la sensibilité d'une génération, le milieu historique où baignent ceux auxquels on s'adresse. Former la conscience c'est conduire à juger son temps, c'est prendre du recul par rapport aux événements, à l'opinion, mesurer les courants de l'histoire, se dégager des slogans et des engouements passagers. Cette lucidité de l'esprit est encore condition de la liberté.

Saint Ignace et l'apostolat

Le Jésuite qui fait réussir les hommes pour que Dieu s'en empare, doit lui-

même sans cesse témoigner de façon éclatante qu'il est uniquement l'apôtre du Christ et de l'Évangile. Pour ne pas se laisser accaparer par le côté humain des tâches humaines auxquelles il se consacre, le Jésuite devra toujours être par un côté ou l'autre l'homme de la parole de Dieu. Les collègues dans la pensée de saint Ignace doivent être des foyers de rayonnement apostolique. Il eût préféré qu'un collège n'existât pas s'il ne pouvait pas remplir sa double mission d'être un établissement d'enseignement et un foyer de vie spirituelle. Saint Ignace craignait que le professeur chargé de former aux lettres et aux sciences s'enferme dans un humanisme clos, devienne un technicien de l'humain, et ne soit plus un apôtre. Certes il faut utiliser pour mener à Dieu les moyens humains, mais si dans cette tâche les forces spirituelles se détendent, si s'efface la lumière surnaturelle qui est seule à pouvoir les légitimer, alors en croyant servir Dieu l'on ne sert plus que des idoles. Le dessein de saisir d'un seul regard la nature et la grâce se retourne contre ceux qui l'ont conçu. Les collègues doivent dans l'esprit de saint Ignace être largement ouverts sur des tâches apostoliques qui débordent l'enseignement, autrement l'enseignement lui-même risque de ne plus être apostolique, c'est-à-dire ce lieu où se réalise l'unité spirituelle de l'enfant et son accession à la liberté.

L'évolution actuelle

Tel est l'accord fondamental entre leurs tâches d'éducateur et leur idéal apostolique qui a fait que tant de Jésuites dans le passé ont trouvé dans les collèges l'épanouissement de leur vie religieuse. Actuellement cet accord n'est plus aussi profond. Si vous passez dans un scolasticat, si vous interrogez un jeune Jésuite sur ses désirs apostoliques, vous l'entendrez souvent exprimer au moins des réticences, mais parfois des critiques et comme une sorte de refus à l'égard des collègues.

Or ces garçons ont été formés comme leurs prédécesseurs par les Exercices. Ils sont intelligents et lucides sur les besoins de notre temps, ils sont généreux. Pourquoi les tâches d'éducation telles qu'elles sont conduites à l'heure actuelle dans nos collèges font-elles problèmes à ces jeunes, comme d'ailleurs à de moins jeunes ?

Laissons de côté, si vous le voulez bien, le problème de l'institution chrétienne qui est une façon abstraite d'envisager la question. Et suivons une voie plus concrète.

Il semble à beaucoup que nos collègues actuels ne réalisent que très imparfaite-

ment ce pourquoi ils ont été fondés. D'où le malaise et la recherche d'un nouveau statut dans l'Église et dans la société. En dépit du caractère propre aux écoles de chaque nation, on est en face de problèmes qui se retrouvent presque partout les mêmes. Seuls les pays anglo-saxons (Angleterre - États-Unis) présenteraient l'image d'une évolution nettement différenciée.

Dans leur ensemble les collèges doivent, sous peine de se couper du monde actuel, s'adapter à un nouveau recrutement social de l'école, à un nouveau recrutement sur le plan de la profondeur religieuse des élèves, à une nouvelle culture et à une nouvelle rencontre de l'Église et de cette culture, à une nouvelle situation de l'école dans le monde.

La démocratisation

Premier problème :

Nous assistons dans tous les pays à une explosion scolaire. De plus en plus d'enfants veulent faire des études plus poussées. « La génération de l'enseignement, écrit le Père Pierre Angers pour le Canada, mais l'on pourrait dire la même chose pour la plupart des pays de vieille culture, est un phénomène lié à l'avènement de la civilisation technique; la société scientifique et industrielle est incapable de subvenir à ses besoins de subsistance et de développement sans un enseignement de masse. Il lui faut des citoyens instruits ayant accompli des études jusqu'à un niveau de 13^e ou de 14^e année. A l'heure actuelle le Canada n'a pas d'emploi à offrir aux personnes qui n'ont pas terminé onze ans de scolarité, demain, ce sera douze années, et après-demain ce sera treize années. » C'est dans cet esprit qu'en plusieurs pays la scolarité obligatoire a été prolongée.

Il s'ensuit que, plus ou moins vite suivant les pays, un nouveau public envahit les écoles. Alors que la masse se contentait d'un enseignement élémentaire, 10 à 15% seulement entreprenaient des études secondaires. Actuellement suivant les pays c'est 50, 60, 75% d'enfants qui sont engagés dans de plus longues études. Le recrutement des écoles est donc en train de changer. C'est dans les collèges de la Compagnie que le recrutement change le moins et demeure le plus semblable à lui-même. En continuant à recruter en très grande majorité les fils d'une bourgeoisie traditionnellement chrétienne, nos collèges sont en train de prendre un visage très différent de celui de l'école de la nation. C'est ce danger que le Révérend Père Général signalait le 30 août 1965 aux Pères de l'Assistance de France. « On dit aussi que nos collègues sont trop exclusivement

réservés aux riches: il se peut que cette remarque soit partiellement vraie, mais c'est alors à nous d'inventer les solutions concrètes qui ouvrent nos collèges à de plus pauvres et même à de très pauvres... ».

Le milieu chrétien n'est plus homogène

Second problème :

Ces jeunes issus de familles traditionnellement chrétiennes — pour des raisons que nous dirons tout à l'heure — ressemblent de plus en plus à la masse des jeunes. Le milieu de nos collèges est de moins en moins homogène sur le plan spirituel. Nous avons dû souvent modifier nos exigences parce qu'elles traduisaient un style de vie religieuse vieilli. Mais cela n'explique pas tout. Même en suivant les évolutions liturgiques, même en rajeunissant nos cadres traditionnels, nous constatons en beaucoup de pays une baisse spirituelle.

Sur ce point cependant je ne voudrais pas être pessimiste. Les évolutions que nous constatons sur le plan religieux ne sont peut-être pas plus profondes que celles qui affectent le monde moderne — celui des adultes, dans son ensemble.

A ces jeunes, pour lesquels le religieux ne se présente pas avec les mêmes traits qu'au temps de notre enfance, nous parlons souvent un langage qu'ils ne comprennent pas, parce qu'il n'a pas su s'adapter. Malgré de louables efforts de lucidité nous demeurons souvent prisonniers d'anciens schèmes. Ils sont renforcés par cette étroitesse de notre base de recrutement et les illusions qu'il entretient en nous. Nous rêvons toujours de collèges pour une élite intellectuelle et religieuse. Et pour sauver ce passé qui nous échappe, nous sélectionnons pour n'avoir que des élèves dignes de profiter des études et de la formation chrétienne de valeur que nous voulons donner.

En sélectionnant sur le plan intellectuel nous nous accrochons à une école de notables qui est morte. Le maître-mot de l'école des nations modernes n'est plus sélection — mais orientation. En sélectionnant sur le plan spirituel nous nous bouchons les yeux sur le vrai problème qui est que nous ne savons pas comment parler de Dieu aux enfants d'aujourd'hui.

Une nouvelle culture

Troisième problème :

A côté d'un nouveau recrutement, nous trouvons devant nous une nouvelle culture. Nos collèges ont été pensés

« pour une société stable-homogène, moins complexe, moins mouvante, moins différenciée que celle d'aujourd'hui ». Nos collèges offraient à l'adolescent un milieu de vie unifié qui était le miroir fidèle de l'équilibre intérieur d'une société chrétienne qui avait réalisé assez parfaitement l'unité de sa culture et de sa foi.

Ils leur offraient une communauté vivante où les valeurs humaines et les valeurs évangéliques étaient découvertes ensemble, où ils pouvaient faire l'expérience d'une authentique vie chrétienne.

L'avènement d'un monde technique, la naissance d'une société scientifique, l'évolution vers une culture laïque qui revendique son autonomie à l'égard des valeurs chrétiennes, le pluralisme des cultures et des croyances ont ébranlé l'humanisme traditionnel qui était l'une des forces de notre éducation.

De tout cela, il serait injuste de penser que nos collèges ne se rendent pas compte. Il faut pourtant avouer que ce que nous avons dit de leur recrutement est un lourd handicap dont ils ne parviennent pas toujours à se libérer pour s'ouvrir au monde nouveau qui naît à l'entour. Une société nouvelle naît sous nos yeux. Une nouvelle époque commence dont les chrétiens ne sont pas toujours les pionniers parce qu'elle semble remettre en cause les valeurs de leur culture et, par voie de conséquence, les valeurs de leur foi: dans la mesure où les deux sont liées. Nos familles ne représentent pas toujours l'aile marchante de cette civilisation en mouvement. Jusqu'au Concile, bien des chrétiens fidèles, mais traditionnels, peu mêlés aux grands débats d'idées et à tous les changements dont ils étaient porteurs, se sont plutôt gardés d'un monde qu'ils jugeaient et que l'Eglise souvent leur disait dangereux pour leur Foi. Vatican II a été appelé le concile de la réconciliation de l'Eglise et du Monde. Cela signifie en clair que jusque là il y avait souvent divorce.

Dans nos collèges, bien des Pères ne sont pas tous conscients de ces grands bouleversements. Ou s'ils en éprouvent les contre-coups, ils n'en mesurent pas toujours les causes et l'importance. Ils sont apostoliques, zélés, mais peut-être cherchent-ils trop les solutions par référence au passé, alors qu'il faut rechercher aujourd'hui les réponses aux problèmes des hommes de demain.

Alors vous comprenez que les jeunes ne soient pas à l'aise dans le travail qu'on leur propose. Ils pensent, ils sentent avec leur temps, ils ont le sentiment que les collèges prennent du retard et — ce qui est plus grave — qu'ils ne s'en rendent pas compte.

Le Père Général a adressé l'an dernier une lettre aux Jésuites des collèges de France. Les uns et les autres ne se sont pas arrêtés aux mêmes paragraphes. Suivant l'âge et les tendances d'esprit, on a donné du relief tantôt à ce qui était ouverture vers un monde en devenir, tantôt à ce qui était rappel de vertus traditionnelles.

J'ai dit tout à l'heure pour caractériser cette culture qu'elle se voulait laïque — ou encore autonome. Elle ne veut pas se laisser annexer par l'Eglise. Le philosophe entend être philosophe, le physicien, physicien. Il y a là un phénomène caractéristique de notre temps, mais qui remet en question tout ce que l'on a appelé l'enseignement chrétien des disciplines profanes. Peut-être beaucoup refuseraient-ils aujourd'hui cette formule et préféreraient parler de la saisie par un chrétien, de l'approche par un chrétien, de la maîtrise par un chrétien, de l'utilisation par un chrétien des disciplines profanes.

Le savant respectueux de sa spécialité n'admet pas que le chrétien veuille en faire un outil apologétique. Il accepte que le chrétien soit chrétien, mais il veut qu'il ait une extrême probité à l'égard de la science et ne confonde pas les domaines. Il y a là une vue nouvelle sous-jacente à bien des attitudes conciliaires, mais qui postule une évolution considérable dans nos méthodes d'éducation chrétienne.

La constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps souligne bien la juste autonomie des réalités terrestres, tout en marquant les limites.

« Qu'on nous permette de déplorer certaines attitudes qui ont existé parmi les chrétiens eux-mêmes, insuffisamment avertis de la légitime autonomie de la science. Sources de tensions et de conflits, elles ont conduit jusqu'à penser que science et foi s'opposaient » (Constitution « *Gaudium et Spes*, » n. 36.)

Situation de l'école dans le monde

Quatrième problème :

L'école dans le passé, à côté de sa fonction d'instruire et de former le jugement, assumait la responsabilité et la direction quasi-exclusive de la fonction éducatrice, se substituant même quelquefois aux parents.

En beaucoup d'endroits, nous assistons à une reprise de leur rôle d'éducateurs par les parents.

Mais dans la société contemporaine sont apparus d'autres instruments qui remplissent un rôle éducatif et déterminent les comportements des jeunes génés

rations. Songeons aux moyens de communication sociale, presse, cinéma, radio, télévision, activités sociales, sportives, touristiques, à tous ces groupes autonomes où les jeunes apprennent souvent à l'heure actuelle à mener leur vie morale et où ils se constituent entre eux leurs échelles de valeurs, loin des adultes.

Nos collègues voulaient tout apporter, ils persistent encore quelquefois dans cette attitude: le travail, la distraction, le social, le culturel, le sportif, l'ouverture au monde. Quand ils font cela, ou bien ils reçoivent encore l'accord des jeunes et ils les coupent d'un monde qui se construit sans eux et dont il veut ignorer en partie le langage et les manières de penser. Ils font des « séparés ». Ou bien ils le font malgré les enfants et ils deviennent étouffants pour ceux-ci. Ils font des révoltés. Révolte contre une autorité zélée mais trop étroite qui devient vite en même temps révolte contre la religion dont les prêtres sont les témoins auprès d'eux.

Il y a là l'envers d'une qualité! Nous avons mis au point un collège solidement structuré, riche de traditions éprouvées, solide établissement qui s'est enrichi peu à peu de bâtiments, de services, de départements nouveaux. Il faudra à l'intérieur de nos collèges nous séparer de choses qui furent utiles mais qui sont devenues comme des tentacules qui enserrant des élèves avides de liberté, et qui jouissent de plus nombreuses libertés en dehors de chez nous.

Le soir, le dimanche, pendant les vacances, ils sont très libres, trop libres peut-être. Ils n'y sont pas préparés. Peut-être avons-nous perdu par manque de confiance en l'enfant un certain respect de sa liberté. Notre éducation trop protectrice n'est plus adaptée aux problèmes que nos élèves doivent affronter dès qu'ils nous ont quittés.

Conclusion

C'étaient là des remarques qui ne se voulaient pas pessimistes, mais lucides.

Nous ne nous sommes arrêtés qu'aux points qui appelaient notre réflexion et demandaient des réformes. Limiter à ces retards la description des collèges serait injuste. Mais ce qui reste excellent n'avait pas besoin d'être souligné; nous avons déjà trop tendance à nous en contenter. Nous n'avons rien dit des solutions, certaines sont ébauchées, d'autres sont à trouver.

Ne parlant pas à des techniciens, mais à des anciens élèves, nous avons simplement voulu situer les collèges à l'intérieur de transformations générales de l'école et de la société qu'ils ne peuvent ignorer sans péril.

Jean RACETTE, S. J.

Une probation préparatoire au mariage

AL'ÉMISSION *Panorama* du 12 février dernier, le P. Jacques Lazure, O. M. I., sociologue et professeur à l'Université d'Ottawa, demandait aux théologiens s'ils ne pourraient pas reviser la notion de sacrement de manière à permettre aux conjoints une certaine période de probation avant que leur mariage ne soit considéré comme définitif et indissoluble.

Quelque temps avant cette émission, un hebdomadaire américain, *The National Enquirer*, avait lancé dans le grand public la suggestion du P. Lazure. Comme, de l'avis de celui-ci, ce journal à sensation déformait sa pensée, nous discuterons celle-ci plutôt à partir du résumé que *Le Devoir* du 13 février donnait des propos tenus par le Père à *Panorama*.

Notons d'abord que le P. Lazure se défend de prôner l'union libre, le « trial marriage ». La période de probation dont il parle devrait être instituée et contrôlée par l'Église et l'État. Elle devrait être fondée sur un amour véritable des conjoints l'un pour l'autre. Il n'en propose pas d'emblée l'adoption, mais il demande qu'on en examine sérieusement l'idée. Il s'agit, nous dit-il, d'une hypothèse de travail, c'est-à-dire d'une idée présentant une solution possible à des problèmes urgents. Ces problèmes urgents, il les regarde bien en face et il nous demande de ne pas les minimiser. Ce sont: le nombre croissant des mariages brisés, surtout chez les jeunes couples mariés à un âge précoce, ainsi que la pratique de plus en plus répandue des relations sexuelles pré-maritales. Il ne prétend pas, en avançant son hypothèse, s'insurger contre la morale de l'Église; il demande simplement qu'on la mette à jour. Les arguments qu'il invoque ne sont pas sans impressionner quelque peu, du moins de prime abord; il s'agit de l'analogie qu'il pourrait y avoir entre cette période préparatoire au mariage et, d'une part, les différents ordres que le séminariste doit recevoir avant d'accéder au sacerdoce, d'autre part, le noviciat que fait le futur religieux avant d'être admis à prononcer des vœux défi-

nitifs. Reconnaissons, en outre, que le Père Lazure paraît animé d'une authentique préoccupation pastorale et qu'il fait preuve d'un certain courage.

Il nous semble pourtant malheureux qu'un spécialiste se serve des journaux et de la télévision pour proposer aux théologiens une hypothèse aussi hardie sur un problème aussi délicat. En usant de cette manière plus ou moins équivoque de procéder (puisqu'on s'adresse en fait au grand public sous prétexte de parler aux théologiens), on risque tout à la fois de ne pas être pris au sérieux par les théologiens, d'être mal compris et en des sens fort divers par le grand public, et enfin d'être utilisé par des publications à sensation. Il eût été beaucoup plus scientifique, et plus pastoral aussi, de présenter cette idée à un congrès de théologiens ou de la publier dans une revue de théologie. Mais puisque le Père a jugé bon de faire valoir aux yeux du grand public l'intérêt de son hypothèse, il nous paraît opportun de signaler à ce même grand public les inconvénients qu'elle peut comporter.

Inconvénients

D'abord, elle nous paraît manquer de précision. Le P. Lazure ne nous dit pas suffisamment en quoi consisterait cette probation, si elle devrait être obligatoire ou facultative, comment en serait assuré le contrôle, à quelles conditions on pourrait y être admis, combien de temps elle pourrait durer, combien de fois et avec combien de partenaires successifs on pourrait la répéter, quelles précautions on prendrait pour empêcher les abus de confiance, quel cas on ferait de ceux et de celles qui seraient laissés pour compte. Surtout, il ne nous explique pas comment l'idée de cette probation est compatible avec la doctrine de l'Église réprouvant l'union sexuelle pré-maritale.

Cette idée nous paraît également impliquer contradiction. C'est animé déjà d'un amour véritable, nous dit-on, que l'on devrait entrer dans cette période de probation. Mais comment parler d'amour véritable là où, d'un côté, on

n'est pas encore suffisamment sûr de soi et de son partenaire pour s'engager d'une manière définitive, et où, d'autre part, on accepte l'éventualité de quitter celui-ci après en avoir quelque temps fait l'essai? L'amour véritable ne conduit-il pas normalement au don mutuel à la vie et à la mort plutôt qu'à l'essai mutuel? Entre gens qui s'aiment vraiment, l'union sexuelle n'est-elle pas l'expression naturelle du don le plus total et le plus intime? Mais là où l'amour fait défaut, ou n'est pas suffisamment assuré pour s'exprimer dans un engagement définitif, l'union sexuelle ne devient-elle pas un acte affecté de contradiction ou de fausseté, puisqu'elle n'exprime plus alors ce qu'elle doit naturellement exprimer? Qu'on y consente librement et même qu'on le fasse de bonne foi, comme ce pourrait être le cas dans la probation proposée, ne supprime ni cette contradiction ni les conséquences fâcheuses qu'elle peut entraîner surtout pour la femme.

L'hypothèse du P. Lazure nous paraît, de plus, non réaliste. La probation qu'il propose aurait sans doute pour but de permettre à des jeunes de mûrir leur personnalité et d'approfondir leur amour. Par ailleurs, selon la même hypothèse, il ne saurait être question pour ces jeunes d'avoir des enfants au cours de cette probation. Mais n'est-ce pas la venue ou du moins l'éventualité de l'enfant qui amène un jeune couple à mûrir et à s'approfondir, à sortir de son égoïsme à deux, à assumer d'inéluctables responsabilités, à se dépasser au service d'un être cher qui constitue un lien vivant et une cause commune immédiatement et constamment urgente?

En outre, la probation proposée pourrait bien être inutile. Des fréquentations sérieuses, une préparation sérieuse au mariage, sans expériences sexuelles pré-maritales, peuvent permettre à un couple de se connaître suffisamment bien pour s'engager pour de bon. Il y a sans doute beaucoup de mariages malheureux. Mais ces mariages ont-ils été bien préparés? Voilà la question! La famille, la société, l'école, l'Église et l'État font-ils tout ce qu'ils devraient pour aider les jeunes à acquérir une juste conception de l'amour, à se préparer au mariage, à surmonter les difficultés spéciales que comporte cet état de vie, surtout durant les premières années? Voilà ce qu'il faudrait d'abord examiner et sur quoi devraient porter les efforts conjugués des parents, des maîtres, des pasteurs, des législateurs, des sociologues et des psychologues! Ce qu'il faudrait assurer évidemment en premier lieu, c'est le développement et le perfectionnement des institutions qui rendent déjà grand service en ce domaine. Ce qu'il ne fau-

drait jamais perdre de vue, dans l'éducation des jeunes et la ré-éducation des moins jeunes, c'est qu'un mariage heureux, ainsi que nous le disent les couples qui ont réussi le leur, ne saurait être le résultat de quelque procédé magique ou de quelque compromis temporaire. C'est une longue et dure conquête, qui requiert que l'on fasse preuve chaque jour de courage, de patience, de générosité, d'humour, d'oubli de soi et de sens de l'autre, de jugement, de souplesse et de créativité. Un bonheur définitif, sans nuage et sans effort, ne saurait être garanti à personne après un an ou deux de vie commune.

Ce n'est pas l'harmonie sexuelle qui fonde l'amour...

Mais il y a une connaissance, objecte-t-on, que les bonnes fréquentations de type traditionnel ne saurait assurer aux futurs conjoints, c'est celle de leur complémentarité sexuelle. Voilà probablement ce qui milite le plus fortement, aux yeux du P. Lazure, en faveur de la probation suggérée. A cette objection nous répondons que les difficultés sur ce point ne sont pas insurmontables si le reste par ailleurs est acquis: amour véritable, équilibre psychologique, maîtrise de soi et respect de l'autre, tact et jugement... Par contre, si ces facteurs fondamentaux ne sont pas assurés, ce ne sont pas des relations sexuelles pré-maritales, même si elles étaient institutionnalisées, qui vont permettre à un couple de se connaître véritablement, de se comprendre et d'affronter les risques que comporte nécessairement tout état de vie. En d'autres termes, ce n'est pas l'harmonie sexuelle qui fonde l'amour, c'est l'amour qui rend possible l'harmonie sexuelle. « L'adaptation des réflexes ne peut se faire correctement et totalement, écrit Marc Oraison, qu'avec une personne à qui l'on se donne tout entier, et sans possibilité de reprise » (*L'union des époux*, p. 107).

Disons encore que l'idée proposée par le P. Lazure nous paraît inefficace, impropre à remédier aux maux qu'il déplore. Il est même probable que, dans la mesure où elle serait acceptée, elle accroîtrait le nombre des mariages brisés et des expériences sexuelles pré-maritales non institutionnalisées. C'est qu'elle fortifie l'opinion selon laquelle l'union sexuelle n'est qu'un jeu ou un délassement sans conséquence, qui n'implique pas normalement don exclusif et définitif. C'est qu'elle ancre le préjugé que les difficultés que peut rencontrer un couple ne peuvent provenir que de la disharmonie sexuelle et ne sauraient avoir d'autres remèdes que la séparation. C'est qu'elle encourage à penser qu'une

union peut être rompue dès qu'elle n'apporte pas le bonheur escompté: s'il était entendu qu'on peut se séparer, si on ne s'entend pas, après un an ou deux de probation, pourquoi ne pourrait-on pas le faire, pour la même raison, après quelques années de mariage?

Les analogies invoquées

Quant aux analogies invoquées par le P. Lazure entre le mariage et le sacerdoce, d'une part, et la vie religieuse, d'autre part, elles sont plutôt spécieuses. L'histoire de l'Église nous apprend en effet que les différents ordres n'étaient pas à l'origine des degrés ou des échelons conduisant au sacerdoce mais qu'ils habilitaient à remplir certaines fonctions particulières, distinctes du sacerdoce. Par ailleurs, le sacerdoce proprement dit, lui, n'admet pas de degrés: on est prêtre ou on ne l'est pas; une fois qu'on l'est devenu, on le demeure pour l'éternité, même si on décide et si on obtient pour de justes raisons de ne pas exercer ce sacerdoce. La ressemblance de la probation pré-maritale avec le noviciat des religieux apparaît, à première vue, mieux fondée et plus convainquante, mais à première vue seulement. Car il faut prendre garde d'abord que le noviciat et les vœux de religion sont d'institution ecclésiastique, tandis que la monogamie et l'indissolubilité du mariage relèvent, aux yeux de l'Église, du droit divin et de la loi naturelle. C'est dire qu'elle ne saurait s'arroger le droit d'instituer un pré-mariage qui serait comme la négation de cette monogamie et de cette indissolubilité. Les théologiens peuvent toujours approfondir la notion de sacrement, mais ils ne peuvent la changer, pour la bonne raison que ce ne sont pas eux qui ont institué les sacrements. De plus, la nature des relations qui s'établissent entre le novice et la communauté religieuse à laquelle il se propose d'appartenir sont d'une tout autre nature, est-il besoin de le noter et d'y insister, que celle que suppose le pré-mariage. Elle n'implique pas que l'on essaie une autre personne et qu'on la compromette dans son psychisme et dans sa chair, elle suppose seulement que l'on s'essaie à un genre de vie et que l'on se compromette seul en cet essai.

Pour toutes ces raisons, nous ne pensons pas que la solution proposée par le P. Lazure soit acceptable. Elle a sans doute le mérite d'attirer l'attention sur des problèmes urgents et elle procède d'une louable intention. Mais elle ne présente pas un remède efficace. La fin qu'elle vise est excellente mais le moyen qu'elle préconise n'est pas réaliste.

Facultés S. J.,
Montréal.

UN PEUPLE PASCAL

Notre Pâque, le Christ, a été immolée.

(1 Cor. V, 7.)

EN TERRE D'ÉGYPTE, par la volonté de Dieu, le sang de l'agneau devient signe de salut, et la première pâque que préside Moïse ouvre l'histoire religieuse du peuple d'Israël.

A ce repas de voyageurs, pris sandales aux pieds et bâton à la main, naît le Peuple de Dieu. Il naît dans une perspective de délivrance, dans une résolution commune d'atteindre la Terre Promise.

La marche sera longue, car il y a le désert. Il faudra apprendre à dépendre de Dieu, à lutter contre l'aridité, à vaincre Satan et ses prestiges. Mais les prodigieuses théophanies et le pain miraculeux de la route l'assisteront chaque jour jusqu'à la pâque de Josué, jusqu'au passage du Jourdain.

Avec l'Alliance du Sinaï ces événements ont donné son mouvement à tout l'Ancien Testament. Ils préfigurent et annoncent le Nouveau.

Dans une continuité sans rupture, le 14 nisan, aux fêtes pascales traditionnelles, l'Alliance se renouvelle: le sang du Christ sur la croix, non plus celui de l'agneau, devient le signe efficace de notre libération. Et son passage triomphal de la mort à la vie, au matin de Pâques, sera le gage de notre Exode de la terre au Ciel.

A l'appel de la victime nouvelle et unique répond l'amour d'un peuple nouveau, le peuple des baptisés, le peuple des chrétiens.

Dans l'action de grâces, dans la joie de l'espérance, nous voilà appelés à cheminer vers le Père à la suite du Christ, notre chef, notre tête, notre frère.

L'Eucharistie commémore ce passage triomphal du Christ de la mort à la vie. Lui-même s'y enlève pour déployer à travers les âges la vertu transformante de ce mystère exemplaire.

Le Seigneur a voulu que sa Pâque se perpétue dans sa force et sa grâce pour que chaque chrétien y trouve sa lumière de vie et son pain de voyageur.

En renouvelant ce rite sacré, ce sacrifice mystique qu'est l'institution eucharistique, le Peuple de Dieu entre en communion avec le Dieu vivant qui a ressuscité le Christ et qui veut nous ressusciter aussi.

Éternellement communicables, la mort et la résurrection de Notre Seigneur alimentent en nos âmes une spiritualité de voyageurs: la dépendance quotidienne de la providence de Dieu, la lutte pour la fidélité, la marche dans une grâce fragile et puissante jusqu'en la Terre Promise.

« Vivez dans la crainte filiale de Dieu pendant le temps de votre séjour, comme des étrangers ici-bas... vous êtes un peuple que Dieu s'est acquis... vous êtes le Peuple de Dieu », écrivait saint Pierre aux premiers chrétiens.

Dans cette lumière, dans la certitude joyeuse de la résurrection, le Peuple de Dieu est un Peuple de passants:

Un Peuple pascal.

Paul LABARRE, S. J.

Marcel MARCOTTE, S. J.

Le Conseil supérieur de la famille et la contraception

LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL avait cru bon de faire silence autour du mémoire sur la régulation des naissances que, dès le mois d'octobre, lui avait fait tenir, en toute discrétion, le Conseil supérieur de la famille du Québec. Mal lui en a pris, car l'Association pour la planification familiale, avec la complicité, dit-on, d'un prélat anonyme, s'est emparée du mémoire et vient, à grand tapage, de le rendre public.

Le ministère avait pourtant, pour justifier sa réserve et ses hésitations, de solides raisons. A l'heure où la baisse prononcée de la natalité québécoise suscite, à juste titre, de graves inquiétudes, il n'était pas très indiqué pour le gouvernement de prendre ou de paraître prendre à son compte des suggestions d'allure fort radicale qui risqueraient, à l'usage, d'empirer la situation et de compromettre, dans une mesure difficile à évaluer, notre avenir national. Les démographes, ici, sont loin d'être d'accord dans leurs prévisions. Et de même les sociologues qui balancent pareillement entre l'optimisme et le pessimisme. A telle enseigne que, gardant en mémoire les propos alarmants tenus récemment par M. Philippe Garigue, on ne s'étonnerait point d'apprendre que, à l'intérieur même du Conseil, les rédacteurs du mémoire sont, sur ce point précis, à couteaux tirés avec leur président.

Quoi qu'il en soit, nul besoin d'être grand clerc pour comprendre que la diffusion des enseignements et des moyens anticonceptionnels ne peut avoir, au total, qu'un effet déprimant sur la croissance de la population. Qu'une politique familiale bien conçue et conduite avec énergie soit capable de compenser, en tout ou en partie, pour les pertes subies, nous en tombons d'accord. Mais, outre que cette politique, dont le dernier budget provincial se veut l'amorce encore timide, paraît bien être, pour le moment, hors de notre portée, il restera toujours vrai que les vies sacrifiées à la contraception auraient dû figurer en surnombre: les fruits tombés de l'arbre n'y remonteront pas.

Avant de livrer à la presse et à l'opinion un document somme toute assez litigieux, avant surtout de lui donner suite, le ministère a donc tenu à procéder discrètement à quelques consultations. Dans un milieu catholique à 80%, il était normal et nécessaire de connaître, en particulier, la réaction de l'épiscopat québécois vis-à-vis d'un projet qui intéresse de très près la religion et la morale. Quoi qu'en dise le mémoire, les « prescriptions morales » de l'Église en matière de limitation des naissances ne sont pas devenues « de plus en plus douteuses ». Paul VI, le 29 octobre dernier, a dit exactement le contraire:

La règle enseignée jusqu'ici par l'Eglise, intégrée par les sages instructions du Concile, réclame une fidélité et

généreuse observance; on ne peut considérer qu'elle ne s'impose pas, comme si le magistère de l'Eglise était actuellement en état de doute, alors qu'il est dans un moment d'étude et de réflexion.

L'épiscopat canadien, il est vrai, s'est déjà prononcé en faveur de certaines modifications à la législation fédérale sur la contraception. (*Relations*, décembre 1966.) Il s'agissait, à ce moment, de tenir compte, à l'échelle du Canada tout entier, de la liberté des consciences en milieu pluraliste. Le pluralisme religieux existe aussi au Québec, mais les exigences en sont assurément moins fortes qu'ailleurs et les mesures à prendre pour le respect des consciences doivent, le mieux possible, s'ajuster ici aux traditions, aux intérêts et aux besoins de la majorité.

Qu'on se rassure: de toutes les recommandations que le mémoire formule (légalisation de la contraception, institution de cliniques ou de services de consultation en matière de régulation des naissances, formation ou recyclage *ad hoc* des médecins), il n'en est aucune qui aille directement à l'encontre de la doctrine et de la discipline en vigueur dans l'Église. Non seulement les rédacteurs insistent — c'est le point capital — pour que les « convictions morales » des couples soient respectées et pour « qu'aucune pression indue ne soit exercée en vue de telle ou telle méthode particulière », mais ils marquent un vif souci des aspects humains de la fécondité et réprouvent énergiquement, en ces matières délicates, la domination des techniques.

Et pourtant, toutes ces précautions, ces réserves, ces mises-en-garde ne suffisent pas à nous tranquilliser. La mariée a beau se faire belle, nous redoutons des surprises. Compte tenu du penchant bien connu des masses pour les solutions de facilité, de la tentation qui les guette de confondre la légalité avec la moralité; compte tenu aussi de la mentalité répandue dans une large portion du corps médical, il est à craindre que, pour l'ensemble de la population québécoise, l'adoption massive et la mise en œuvre immédiate des mesures projetées n'aboutissent, en pratique, à une prolifération énorme de l'onanisme. Conséquence dramatique contre laquelle, évidemment, la conscience chrétienne n'est pas seule à s'insurger. Le Conseil supérieur de la famille s'est donné pour but de promouvoir le bien commun des foyers du Québec. On comprend mal et on regrette que, dans l'esprit des rédacteurs du mémoire, cette promotion soit liée, dès le principe, à une entreprise de mutilation. Dans l'ordre des priorités, croyons-nous, il était plus urgent de trouver des chapeaux pour toutes les têtes que de couper les têtes pour lesquelles il n'y a point de chapeau.

AU SERVICE DU FRANÇAIS

Pour en finir

UN LECTEUR m'a écrit, avec autant d'érudition que de bienveillance, sinon pour défendre les locutions « au tout début » et « à la toute fin », indéfendables à mes yeux, du moins pour plaider contre le qualificatif sévère dont je les ai accablées. Je ne devrais donc pas classer parmi les monstruosité linguistiques des expressions dont l'équivalent, voire l'exacte reproduction se trouvent dans des ouvrages signés par des auteurs de renom et que des grammairiens, des linguistes s'efforcent de justifier. Essayons d'en finir avec ce problème.

La première fois que, dans ma chronique, j'ai relevé non plus des fautes de prononciation, mais des incorrections de vocabulaire ou de syntaxe, j'ai attaqué les tournures susdites (janv. 1960, p. 13) et j'ai rejeté l'opinion de Grevisse, dont on connaît l'indulgence à l'égard d'usages indigènes d'entrer dans son *Bon Usage*. Aux citations fournies par Grevisse, mon correspondant ajoute des phrases empruntées à Bourget, à Gide et à Molière, que citent la grammair Le Bidois et le dictionnaire Robert. Gide parle de la *toute-présence* immanente de Dieu; Molière invoque la *toute-bonté* du Ciel. Cela se comprend: ils décalquent le tour familier à ceux qui adorent la *toute-puissance* divine. Mais si je rencontre « à la toute fin » chez Bourget, « au tout commencement » chez Gabrielle Roy, « au tout début » chez Robert Aron et « au tout-début » chez Florent Gaboriau, philosophe pourtant soucieux des résonances profondes du langage, je n'hésite pas à protester. Et je vois mal comment l'argumentation des grammairiens ou des linguistes m'en empêcherait. Car je ne crois pas que la *toute-présence* de Gide et la *toute-bonté* de Molière forment des « dérivés d'expressions du type de tout jeune », où *tout*, adverbe, modifie un adjectif; plus justement, ce sont des tours dans lesquels *tout* « devient une sorte d'exposant quantitatif et marque le plus haut degré » (Le Bidois); et l'on obtient ainsi un nom composé.

On ne saurait gratifier de cette interprétation les deux monstruosité linguistiques auxquelles je refuse, pour ma part, droit de cité syntaxique. Car *tout* ne peut y jouer le rôle d'exposant quantitatif: le sens des mots *début* et *fin* ne se prête pas à cette fantaisie; de plus, en lui conservant l'air d'un adjectif, puisqu'il précède immédiatement un substantif, on attribue à *tout* une fonction d'adverbe impossible à remplir. Cette fonction apparaît naturelle *devant* la locution adverbiale *au début*, puisqu'un adverbe (ou un adjectif employé adverbiallement) peut modifier un autre adverbe. Qu'on dise donc, le plus simplement du monde: *tout au début* et *tout à la fin*. N'ai-je pas suffisamment montré, par une série d'exemples cocasses (déc. 1966, p. 330), le ridicule des tournures inverties?

Ne craignons pas de stigmatiser le galvaudage du français auquel se livrent trop de gens préposés par leur rang ou leur action au respect de notre langue. Des écrivains, des professeurs d'université, des propagandistes de la culture française, au Québec ou ailleurs, emploient, à la manière anglaise, *tout à fait* (dira-t-on: « à tout fait »?) illogique pour nous, l'expression *en termes de* (parfois, comble d'illogisme, au singulier: « en terme de »), la faisant suivre de n'importe quel mot (organisation, programme, argent, réalités sensibles, vêtir ou dépouiller l'homme nouveau). Or, logiquement, si l'on veut tenir compte du sens des mots, cette formule ne peut avoir pour complément qu'un mot désignant une discipline (art, technique, métier, profession) pourvue de sa terminologie propre: *en termes de* philosophie, de sport, de cuisine... La monstruosité linguistique, d'où qu'elle vienne, on doit la dénoncer.

J. D'ANJOU.

"L'AVALÉE DES AVALÉS"

de Réjean Ducharme

Roger SYLVESTRE, S. J.

APRÈS LE BATTAGE PUBLICITAIRE qui a accompagné la publication de *L'Avalée des avalés* et la course aux prix littéraires, après la poursuite plus ou moins policière autour de l'identité de Réjean Ducharme, voici qu'un moment de silence prépare le lancement par Gallimard du *Nez qui voque*. Peut-être ne serait-il pas inopportun de profiter de cet instant d'accalmie pour revenir à l'œuvre et reprendre contact avec la jeune mais troublante Bérénice Einberg.

Qui est Bérénice Einberg ?

Bérénice Einberg, neuf ans au début du livre, quinze à la fin; née d'un père juif « riche et important » et d'une mère catholique d'origine polonaise, de quoi faire resurgir tous nos traumatismes de nation humiliée et bafouée dans son existence et sa foi.

Bérénice Einberg, dix ans de vie recluse avec les siens, au creux d'une île infestée de rats, en plein Saint-Laurent, dans une abbaye désaffectée « assez grande pour s'égarer », dont les toits « s'entrecoupent de telle façon qu'à vol d'oiseau l'abbaye a l'air d'un crucifix ». Cinq ans de pension à New York dans « une famille de saints », histoire de changer de famille « pour longtemps, pour plusieurs années, peut-être pour toujours. Aux grands maux les grands remèdes ». Car il est temps d'apprendre « ce qu'est vivre, bien vivre, ce qu'est bien penser, bien faire, bien manger, bien dormir ». Qui sait, « une excellente chance de santé et de bonheur »! Un bref retour à l'abbaye et, en désespoir de cause, Bérénice se retrouve à la fin du roman à la frontière israélienne où, par une manœuvre injustifiable, elle provoque la reprise des hostilités.

Bérénice Einberg, une petite fille « hideuse », « le visage tissé de boutons », « les cheveux si raides et enchevêtrés qu'un peigne bulldozer y tomberait en panne », « laide comme un cendrier rempli de restes de cigares et de cigarettes »; une âme « vénéneuse, grima-

cante, railleuse », « pleine de pétrole, de vinaigre et d'acide », décidée à injecter « du cyanure de potassium dans les pommes de terre bouillies » de celui qui voudrait la séparer de son frère à « l'âme ennuyeuse comme de la soupe ». Quand la douleur est trop forte en son cœur, elle se libère en égorgeant le chat de sa mère ou en pressant des rats blessés sur sa poitrine malingre. A la dernière page du livre, au moment où les mitraillettes des Syriens se mettent à siffler, elle empoigne sa compagne par derrière pour la maintenir entre les balles et elle-même pendant qu'elle se dirige à reculons jusqu'à la fosse de son abri.

Bérénice Einberg, un hurlement déchirant et hallucinant qui, au-delà de l'abbaye paternelle, du « columbarium prismatique à dix cages » de New York ou de la casemate d'Israël, rejoint et exprime avec éclat les cris étouffés et les sanglots refoulés de Réjean Ducharme et de ses compatriotes québécois. Longue plainte rauque où les multiples voix de l'aliénation crient la détresse humaine: peur, colère, angoisse, haine, révolte, solitude, évasion. Mais aussi, pour ceux qui veulent bien y prêter l'oreille, une immense tendresse, qui ne trouvant pas où se porter, se consume dans le ricanelement et le sang.

Péril et vide de l'existence

Bérénice Einberg a la colère dans le sang, et pour cause! Dès les premières lignes du roman, le cri est lancé: « Tout m'avale... Je suis avalée par le fleuve trop grand, par le ciel trop haut, par les fleurs trop fragiles, par les papillons trop craintifs, par le visage trop beau de ma mère. » On ne vit pas en cet univers. De toutes parts, des liens se tissent, des pièges camouflés rendent impossibles la marche et le libre essor. L'âme se sent emprisonnée. On peut bien lui parler de liberté, l'âme sent qu'elle est conditionnée par tout. Tout la domine. « Qui n'est pas avalé, militairement, administrativement, judiciairement, monétairement et religieuse-

ment ? Qui n'est pas avalé par un évêque, un général, un juge, un roi, et un riche ? » On a beau feindre l'initiative, la libre disposition de ses actes, on a beau projeter au-devant de ses pas une finalité idéale, certains jours, la plainte de l'âme se fait entendre. Elle étouffe. « Les jours passent, sans surprises, dans leur plus insolente nudité, tous leurs secrets à découvert... A la fin de chaque jour, bon gré mal gré, manœuvrée sans douleur par les bascules automatisées et les tourniquets mécanisés, tu auras fait tes trois petits tours, tu auras marché, mangé et dormi, tu auras appris de la grammaire, de l'histoire et de la géographie, tu seras plus grande, plus instruite et plus profondément engagée dans la vacherie. »

Une multitude de besoins et de désirs se pressent les uns contre les autres. Une fois assouvis, ils laissent place à d'autres aussi intransigeants et vides de conséquences. Les actes se succèdent et l'homme piétine sur place. Certes, la vie se charge par le rythme effréné de ses secondes de distraire la marionnette humaine et d'accélérer la mécanique de ses gestes. Mais parfois l'homme s'arrête; alors il est pris de vertige, la peur le saisit et voilà que les rouages bien huilés se détachent. « L'azur s'écroule, les continents s'abîment; on reste dans le vide, seul. » La vie est là, dira-t-on, dans sa multiplicité. Mais j'aurai beau faire, on n'additionne pas des êtres sans significations. On ne se nourrit pas de mathématiques! « L'univers est comme les nombres. On peut compter jusqu'à mille millions et continuer. On peut compter toute sa vie sans arriver au bout des nombres. »

Bérénice y revient sans cesse, car c'est la tragédie de l'existence, la multiplicité des êtres constitue une menace de dispersion et de dissolution pour l'âme. La rencontre de l'univers, de la vie de la cité, met en péril l'intégrité de la personnalité. « Car le regard est une brèche faite à soi-même, une reddition inconditionnelle, un relâchement des mailles qui permet à la ville d'entrer en

soi comme le vent par les fenêtres ouvertes et de mener en soi le bal. »

Ambiguïté de l'amour

Cette dernière constatation vaut autant pour les êtres humains que pour l'univers cosmique. Certes, la mère de Bérénice, après beaucoup d'autres, « parle de l'amour comme d'un village fortifié, comme d'un refuge où n'atteint aucun mal, comme d'un havre de béatitude, comme d'une enclave luxuriante qu'abrite un toit mouvant de pinsons et de bouvreuils ». « Mais un refuge, aussi sûr qu'il puisse être, n'est-ce pas une cage, une prison, un souterrain sombre et visqueux ? » Et Bérénice aura toujours « plus envie de la vie dans sa dévastatrice immensité que des retranchements doux et encombrés qu'on y a ménagés ». Peut-être certains hommes se contenteront-ils d'une « baie », mais à d'autres il faudra « tout le continent, tous les continents », ils voudront « voguer sur des continents et des déserts, ... venir à bout des abysses et des pics, ... bondir d'abîme en sommet ». Au nom de quelle prétendue sagesse, quelqu'un s'arrogera-t-il le droit de les en blâmer ?

On comprend ici le sens de l'affirmation de Bérénice : « Je suis contre l'amour. Je me révolte contre l'amour, comme ils se révoltent contre la solitude. Aimer veut dire : éprouver du goût et de l'attachement pour une personne ou pour une chose. Aimer veut dire : éprouver. Aimer veut dire subir. » Se laisser aller, choir dans les bras l'un de l'autre, aimer, se sentir au chaud, pleurer avec plaisir, « tout ceci n'est qu'instinct, lâcheté, désespoir, aberration ». Il faut se méfier des contacts. « Un contact est une lézarde, une disponibilité offerte au mensonge, à la déception et à l'amertume. »

Tout au cours du roman, l'appel retentira au creux glacé du cœur de Bérénice de venir se réchauffer à l'amour de sa mère, à l'amitié de Mordre-à-Caille, l'ainé de ses cousins, ou de Dick Dong, le gentil voisin. Mais sans cesse, même parfois au prix de durs efforts, Bérénice refusera de se laisser « avaler ».

Un monde faux

En définitive, la colère au cœur de l'homme n'est que l'affirmation du droit à la vie personnelle. La révolte, avec son cortège de haine et de sarcasme, est mouvement spontané, refus de tous ses papas Einberg et oncles Zio trop puissants et sûrs d'eux-mêmes. « Ce qu'il y a de plus ridicule en Zio, c'est son assurance d'acier, cette solidité dans chacun de ses gestes, cette logique infaillible de machine électronique qui préside à ses moindres actes... Pourtant, je suis sûre

que mon doute est meilleur que son assurance. Pourtant, je suis convaincue que Zio n'est qu'un aveugle-sourd, n'est qu'un autre de ces imbéciles qui m'ont fait le monde que j'ai. »

Ce monde des adultes sclérosé dans ses conformismes et ses vérités, Bérénice le refuse. On pourra tant que l'on voudra traiter de déséquilibrés, de malades, ceux qui, à l'instar de Bérénice Einberg, refusent de participer à la danse des pantins, mais eux dédaigneront toujours d'entrer dans le jeu. « Folie n'est pas déraison, mais foudroyante lucidité. Pendant ces moments d'éclair, l'idée s'empare de la chose, l'esprit prend la matière et la tord, les forces de l'âme s'appliquent dans leur plénitude dans chaque acte. » Alors les arabesques des ballerines perdent leur charme, la musique se tait et les entrechats redeviennent ridicules.

La solitude

La solitude apparaît dans ces circonstances comme une étape nécessaire, étape où l'âme se ressaisit, échappe à la dissolution ou à l'agressivité de l'univers. On comprend que Bérénice en chante les délices : « Je trouve mes seules vraies joies dans la solitude. Ma solitude est mon palais. C'est là que j'ai ma chaise, ma table, mon lit, mon vent et mon soleil. »

Mais cet élément de sécurité relative dans le repli sur soi n'est que la face négative de la solitude. La solitude est aussi occasion pour l'être humain de se construire. Certes, parfois, Bérénice sera fascinée par tous les déterminismes qui conditionnent une personnalité et elle rejettera toute responsabilité face à son être. « Je ne suis pas responsable de moi et ne peux le devenir. Comme tout ce qui a été fait, comme la chaise et le calorifère, je n'ai à répondre de rien... On est fait. C'est fini. On est calorifère. On ne peut rien y changer... Je ne suis coupable de rien de ce que je fais : je ne me suis pas voulue, je n'ai pas eu le temps de me vouloir. »

Toutefois, en de nombreuses autres pages, Bérénice passe à l'attaque. Parallèlement à ses désirs de domination sur Christian, son frère, et sur l'univers entier, on trouve cette aspiration à se dégager des influences extérieures pour se « sculpter » elle-même. « Il faut tourner le dos au destin qui nous mène et nous en faire un autre. Pour ça, il faut contredire sans arrêt les forces inconscientes, les impulsions déclenchées par autre chose que soi-même. Il faut se recréer, se remettre au monde... Je suis une statue qui travaille à se changer, qui se sculpte elle-même en quelque chose d'autre. »

Mais quel est le fruit de cette aventure solitaire ? Orgueil, volonté de puissance qui souvent tourne à vide. Car il faudra bien un jour retourner vers le monde, vers les hommes, et alors les mêmes difficultés surgiront de nouveau : la multiplicité dissolvante des êtres menacera toujours l'intégrité de la personne et les humains demeureront toujours aussi opaques les uns aux autres.

Partir

Alors naît le désir de quitter cette île où l'on passe le temps « à tailler des pierres à l'ennui et à rouler des pierres à l'ennui ». S'il y en a qui préfèrent la sécurité et la stabilité, qui sur place « bâtissent des cathédrales », d'autres, comme Bérénice, « brûlent de se répandre sur toute l'étendue du ciel, comme l'azur » et de « battre la campagne de tous les pays ». Se projeter au-delà de toutes les limites de la vie quotidienne devient l'aspiration la plus vive de Bérénice.

« Partir. Encore partir. Toujours partir. » Oui, partir « au bout du monde », « pour un lieu d'où l'on ne revient pas, un lieu où l'on arrive en passant par des lieux où l'on ne s'arrête pas ». Peu importe le terme du voyage. « N'importe où, c'est là où l'on trouve n'importe quoi, c'est-à-dire tout. » Évidemment, Bérénice ne partira pas. Ses tentatives d'évasion de l'île avec Christian, de New York avec Constance, ont toute la gratuité d'un jeu d'enfant, tandis que ses véritables départs pour New York et Israël seront des initiatives et des décisions exclusivement paternelles. Sa lucidité extrême l'empêchera de succomber au mirage.

Un univers de ténèbres et de lumière

Au-delà de ces velléités d'évasion criées avec peut-être trop d'éclat pour correspondre à la réalité, on retrouve tout au long de ce roman des images d'enfance, de blancheur, de lumière et de soleil qui constituent la véritable et efficace évasion de Bérénice Einberg et surtout de Réjean Ducharme.

Au niveau des gestes que Bérénice pose, des paroles qu'elle profère. *L'Avalée des avalés* est un livre cruel, un livre de ténèbres. Tout est hurlement, colère, haine, révolte. Mais au niveau de l'inconscient, des images spontanées ou des rêves de Bérénice, nous sommes subitement mis en présence d'un univers d'innocence où la délicatesse des gestes va de pair avec la luminosité du paysage et la candeur des êtres. Le rêve, que Bérénice se plaît à appeler « cauchemar », rétablit l'équilibre rompu par la réalité

agressive. « Tout est blanc ici, d'une blancheur éblouissante. Les colonnes sont blanches. Il y a une chaise. C'est une chaise blanche, d'une blancheur éblouissante... Comme on est bien ici. Comme c'est blanc! On se croirait à l'intérieur du soleil, de la neige. » La rêverie devient pour Bérénice le lieu privilégié où la matière perd toute sa densité et ses aspérités, où le corps devient léger, où l'être est enveloppé de chaleur et de lumière. « A l'intérieur du soleil, de la neige », quelle envoûtante image de bien-être! Rêverie qu'il faut relier à cette autre où, en compagnie de Constance Chlore, Bérénice aspire à s'enfoncer sous l'asphalte mouillé de New York: « Nous serions bien, là-dessous, sans bruit, sans dessus dessous, à toujours flotter dans le vent de l'intérieur de la terre comme deux rideaux de mousseline. »

Dans ce livre sombre, combien est vif l'appel de la lumière! Pourquoi ne pas tenter à tout prix de sortir de ce monde de ténèbres? « Et si, en suivant le sillage de la lumière, tu arrivais quelque part où personne n'est jamais arrivé? La lumière est une rivière qui appelle et qui a quelque chose à son extrémité. Quelqu'un qui suit la vérité jusqu'au bout, qui en a la force, est quelqu'un qui escalade un rayon de soleil et finit par tomber dans le soleil. » Oui, « pourquoi n'existe-t-il pas, à côté du temps, un jour ensoleillé dans lequel nous pourrions entrer pour aller faire dans une rivière de marguerites, nos gambades d'hier et d'avant-hier? » Un jour peut-être! Mais alors « seuls les êtres humains qui ont renoncé une fois pour toutes à vivre dans le doux noir des yeux fermés pourront s'adapter quand, la terre étant devenue surpeuplée, il faudra aller vivre dans la lumière. »

Univers de lumière et de soleil, univers de rêve, univers de l'enfance immémoriale, univers aussi de Christian Einberg et de Constance Chlore qui en sont les symboles vivants dans leur beauté physique et leur candeur morale. L'attitude ambiguë de Bérénice à leur égard ne serait-elle pas en définitive une aspiration plus ou moins consciente de fidé-

lité à l'enfance? Car, « il faut s'accrocher là, dans le temps, où on a souhaité que les choses stoppent; il faut s'accrocher là, dans le passé, où on croit avoir été beau. Il faut s'accrocher quelque part ».

Certes, Bérénice, dans un de ces excès de lucidité, se mettra en garde contre ces retours en arrière vers l'enfance et se refusera à « essayer de rejouer comme on rejoue une pièce, le bonheur » qu'elle a eu avec Constance Chlore. Elle aura beau crier: « Je ne pourrai plus me permettre, sans la noyer de cynisme, de donner ou recevoir la moindre caresse. Je réagis à une goutte de miel par une mer de fiel », nous retiendrons ce qu'elle a senti le besoin d'avouer quelques lignes auparavant: « J'ai besoin qu'on me rassure, qu'on me berce, qu'on me bichonne. Je ne suis pas faite pour mourir vierge et martyre. Je suis une ménade en transe. J'ai un besoin de tendresse surhumain et monstrueux. »

Le vrai problème

Voilà tout ce que les papas et mamans Einberg, les oncles Zio ne comprennent pas. Trahie par son père et sa mère qui l'utilisent à leurs propres intérêts, trahie par son frère qui n'aspire qu'à lancer le javelot, trahie par Constance qui meurt bêtement, trahie par la vie qui menace de l'engluer dans son insignifiance ou de l'avaloir dans sa multiplicité, Bérénice a « mal à l'âme ». Vas-tu enfin comprendre vieux Zio empêtré dans ta sainteté? « C'est si important d'avoir mal à l'âme quand on a très mal à l'âme, que je ne peux m'empêcher de ne m'occuper que de mon âme. Le devoir, l'obéissance, la reconnaissance, ces mots, d'autres, comme toi, sont bien plus en état de s'en occuper qu'une cancéreuse de l'âme comme moi. Va voir ces autres et fiche-moi la paix! J'ai si mal à l'âme, Zio, et cela a si peu d'importance pour toi! »

Le cri est lancé, jailli des profondeurs de l'être humain. L'âme est touchée, elle souffre. En nos temps civilisés, les maladies et les blessures du corps sont répertoriées et chacune a son remède bien catalogué. Mais les plaintes de l'âme, on ne les entend pas, on refuse de les

écouter. « Aujourd'hui, sur la terre, il faut qu'une arme t'ait pénétré avant qu'il y ait crime, il faut que le sang coule avant que tu aies le droit de riposter. » Et toutes ces bonnes gens qui blessent et tuent les âmes, elles poursuivent leur route drapées dans leur dignité, fières de leurs mains immaculées.

Malgré tout, il ne faut pas désespérer; le suicide n'est pas une solution. Une aube ensoleillée se lève à l'horizon. « Il y a un remède. Il y a une façon, inconnue encore, de se sentir, perpétuellement, beau et bon. C'est une certitude *sine qua non*. Il y a un remède. Il s'agit de le trouver. Il ne s'agit que de le trouver. Déblayons ces ruines et mettons-nous-y. Mettons-nous aussitôt à quatre pattes et cherchons. A l'œuvre! A l'œuvre! Au travail! Nous savons tous quoi faire maintenant. »

L'AVALEE DES AVALÉS

Au nom d'une quelconque définition du roman, nous pourrions gloser longuement sur l'absence de structure rigoureuse dans *L'Avalée des avalés* et le piétinement de nombreuses pages, sur l'invraisemblance du personnage principal dont la lucidité conviendrait beaucoup plus à un adulte qu'à un enfant de neuf à quinze ans. Mais pourquoi une structure apparentée à celle d'un recueil de poèmes en prose, reliés par un fil spatio-temporel assez lâche, ne serait-elle pas la seule susceptible de permettre le jaillissement d'une inspiration volcanique et l'épanouissement d'un langage poétique dont la densité lyrique se devait d'éclater en images multiples? Car, au-delà des anecdotes, au-delà même des hurlements, des cris de révolte et de haine, le livre de Réjean Ducharme apparaît en définitive comme l'appel le plus déchirant à la tendresse et à l'amour, à la chaleur et à la lumière, que notre littérature ait fait retentir en ces dernières années. Appel dont les échos n'ont pas fini de se répercuter dans les grands espaces aliénants et glacés du Canada français.

Collège Saint-Ignace,
Montréal (12).

Norman Specialties, Inc.

ROSAIRE DESNOYERS, PRES.

Ameublement et accessoires de bureau

261 est, rue Craig, Montréal — 861-9879

Le théâtre

DES TOUTES LES FLEURS, la rose semble la préférée des poètes. Déjà dans un court mais célèbre poème Ronsard l'a magnifiquement célébrée. Et le vers de Malherbe, qui en chante la caducité, est dans toutes les mémoires des bacheliers d'hier. De nos jours encore, pourtant durs et pratiques, la rose a gardé son prestige royal et l'admiration passionnée de ses fidèles. Même, le moderne rénovateur du théâtre espagnol, Garcia Lorca, a tenté d'en révéler le sens psychologique au moyen d'une allégorie dramatique appelée justement *Doña Rosita* ou le langage des fleurs.

Doña Rosita

Dans sa version française de Marcelle Auclair, la directrice du Rideau Vert, après un intervalle de dix ans, a remise à l'affiche la triste histoire de cette femme-rose éclose à l'amour dans la rosée du matin, grande ouverte et « dure comme un corail » sous le brillant soleil de midi mais flétrie et effeuillée dans le silence du soir qui tombe, après une longue, solitaire et inutile attente.

Vingt vers avaient suffi à la raconter, pouvait-elle remplir trois actes d'un drame? Lorca l'a cru. Assez témérairement, et grâce seulement à l'interven-

tion de nombreux personnages épiques: des jeunes filles assez gamines, des vieilles aussi, sirotant leurs déboires avec un grain d'amertume, un pédant professeur d'Économie et un vieux pion de lycée, bafoué par ses élèves, exemple symbolique peut-être du sort pitoyable de Rosita, demain. Ils apportent pourtant sur la grisaille de la trame originelle de l'action quelques arabesques fantaisistes et colorées qui égaient et raniment l'intérêt que le chagrin tout intérieur et caché de Rosita ne peut seul maintenir longtemps. Au point de vue dramatique, voilà la faiblesse de cette pièce: le thème fondamental a trop besoin d'accessoires pour l'étoffer et même lui permettre de subsister. Le drame de la solitude et du vieillissement de Rosita ne nous empoigne vraiment pas tout entiers.

Dans *Doña Rosita*, les femmes ont la partie belle ne concédant à leurs compagnons du sexe fort que quelques courtes scènes à chacun et d'importance médiocre. Trois rôles ont un peu de consistance et d'étendue, ceux de Doña Rosita que s'était réservé Yvette Brind'Amour, sa Tante, tenu par Marthe Thiéry et sa Nourrice, confié à Lucie de Vienne. Toutes trois avaient incarné ces mêmes personnages, il y a dix ans, au Monument National.

Or Yvette Brind'Amour n'est plus tout à fait une jeune première de vingt ans, âge de Rosita au premier acte. Les rôles d'une certaine maturité lui conviennent mieux et sont d'ailleurs ordinairement son apanage. Pourtant d'un acte à l'autre elle n'a pas suffisamment marqué l'évolution tant physique que morale de son personnage au rythme des années écoulées. Dans le costume comme dans le jeu, on attendait une transformation plus nette et plus graduée.

Marthe Thiéry, la tante affligée, et surtout Lucie de Vienne, nourrice bougonne et raisonneuse, un peu bafouilleuse même par endroits, ont joué avec sincérité et naturel.

Appuyées sur l'expérience de Rose Rey Duzil, plusieurs jeunes comédiennes nous ont charmés par leurs efforts, parfois maladroits, pour divertir Rosita durant son attente du fiancé infidèle. Et François Rozet a rendu avec vérité la pénible décrépitude de Don Martin, le vieux maître d'école.

Les costumes de François Barbeau évoquaient bien la « belle époque » mais ils ne m'ont pas semblé tellement espagnols.

On n'a pas tué Joe Hill

J'avoue que la pièce *On n'a pas tué Joe Hill* n'a pas réussi à me réconcilier

avec le théâtre engagé. Le syndicalisme américain du début du siècle, incarné par le suédois Olaf Hagglund, alias Hillstrom, alias Joe Hill, sorte de troubadour anarchique et révolutionnaire, présenté par Barrie Stavis, rappelle peut-être une page d'histoire de l'émancipation ouvrière, il n'est pas convaincant. Ton mélodramatique, verbalisme tapageur, arbitraire distinction des bons — les ouvriers — et des méchants — les capitalistes et leurs séides, voilà l'image d'Épinal qu'on nous en donne. Tout au long de la pièce, on proclame que le procès de Joe Hill est une affaire arrangée contre lui, ce qui n'est pas impossible du tout. Il est clair que la schématique idéalisation d'un Joe Hill, parangon de toutes les vertus syndicales et humaines, est aussi une affaire arrangée par Barrie Stavis. C'est son droit d'ailleurs: il écrit une pièce de théâtre, non une page d'histoire. C'est aussi le droit du spectateur de marcher ou de ne pas marcher. Pour ma part, une fois de plus, je retrouve ici le vice majeur du théâtre idéologique: diviser au lieu d'unir.

Au reste, est-ce bien de syndicalisme qu'il s'agit dans *On n'a pas tué Joe Hill*? J'y vois surtout, à l'occasion du procès pour meurtre de Joe Hill, une satire féroce de la corruption de certaines institutions de l'époque aux États-Unis. La finance, la justice, la police, l'administration politique elle-même en prennent un coup. Ce sont elles qui sortent de ce procès infâme coupables et condamnées, non Joe Hill, héroïque victime, au contraire, des forces conjuguées de la méchanceté hypocrite des hommes.

Cette pièce peu banale puisqu'elle soulève tant de questions a été adaptée par Jean-Louis Roux et jouée, sous sa direction, par l'équipe du Théâtre du Nouveau Monde, à la Comédie canadienne.

La qualité première de l'interprétation m'a paru une parfaite synchronisation des nombreux mouvements des personnages. Dans un décor à utilisation multiple, plus de quarante acteurs ont évolué avec une précision, une rigueur, une souplesse complètes, sans aucun accrochage, sans hésitation ou confusion. Une réussite.

En fait, dans une œuvre de ce caractère, le jeu d'ensemble est plus important pour créer l'atmosphère que celui des acteurs individuels. De ceux-ci, Joe Hill est le seul rôle vraiment important. Même si le texte le suggérait, l'interprétation de ce personnage par Roux m'a semblé trop extérieure, mais, bien sûr, vivante et expressive. Centre et animateur de l'action, c'est lui qui mène le bal où entrent par intervalle et se trémoussent un moment les autres acteurs qui

font leur partie et le quittent, pour revenir encore, parfois. A vrai dire la sauterie est un peu longue; il y aurait eu profit à la raccourcir. Mais l'effort de tous fut bien contenu et dans un tempo rapide. L'aventure de Joe Hill, symbole de la revendication ouvrière, a été bien servie.

Prométhée enchaîné

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, dit la Sagesse. Ainsi quand, sur la scène de la Comédie canadienne, on évoquait le sort malheureux du rebelle Joe Hill, un autre révolté, au sommet du vieux plateau du Monument National, faisait entendre son terrible cri de colère, qui résonne sur la terre depuis l'origine du monde, contre le châtement injuste qu'il subissait. On y jouait, en effet, *Prométhée enchaîné* du poète grec Eschyle, peut-être la première tragédie connue, composée au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Prométhée, ce fils de Japet, chef des Titans, qui avait eu l'audace de ravir au Ciel le feu pour en faire cadeau aux hommes. Foudroyé par Zeus, le roi des dieux de l'Olympe, il fut cloué par Héphestos, précisément le dieu du feu, à un rocher du mont Caucase.

Personne, que je sache, n'a encore représenté cette pièce, ici. Il fallait la hardiesse des jeunes de l'École nationale de Théâtre pour l'oser. C'est heureux que les conservatoires et les théâtres d'essai se risquent à nous jouer des œuvres rares, eux que les soucis financiers ne préoccupent pas trop.

Mais le risque était gros. Et si les jeunes comédiens sont sans doute tirés beaucoup de profit à s'attaquer à si forte partie, on ne peut dire qu'ils aient réussi complètement leur entreprise.

Même des professionnels, d'ailleurs, pourraient y achopper.

L'œuvre d'Eschyle est d'abord un beau cri lyrique, traversé par les lamentations du Chœur des Océanides et coupé de deux ou trois récits des événements antérieurs. Il n'y a vraiment pas d'action et Prométhée lui-même, enchaîné à son rocher, est, par là, fort limité dans son jeu. Et puis, sauf Gilles Renaud, interprète de Prométhée, doué d'une voix forte et d'une belle prestance, les acteurs manquaient des proportions épiques désirées et leurs voix plutôt grêles s'adaptaient mal au texte à proclamer.

Les costumes des Océanides les faisaient ressembler à des algues marines, mais, faute d'un éclairage approprié, ils paraissaient ternes. De même la musique d'accompagnement, pas toujours parfaitement synchronisée, couvrait par moments les voix déjà insuffisantes. Les effets techniques n'ont pas créé une ambiance favorable, apte à aider les valeureux efforts des interprètes.

Les Petits-Bourgeois

A mesure que s'enrichit notre expérience du théâtre russe, certaines constantes de l'âme slave nous apparaissent plus clairement, spécialement cet idéalisme fumeux qui conduit à une sorte d'impuissance d'adaptation à la vie, manifestée chez les uns par un attachement entêté au passé, chez les autres, au contraire, par un désir fou d'évasion dans le rêve, à la recherche de l'impossible.

Cette double tendance, une fois de plus, Maxime Gorki l'exprime très bien dans sa pièce *Les Petits-Bourgeois* que jouent de ce temps-ci les Apprentis-Sorciers, mais il y ajoute aussi un élément d'opposition, incarné dans un personnage décidé à sortir de ces vieux cadres, le jeune ouvrier Nil, avide de vivre intensément.

Il s'ensuit de dramatiques conflits entre les vieux parents, accrochés aux coutumes traditionnelles, leurs enfants insatisfaits, gémissants sur leur sort, et les réalistes pratiques, décidés d'agir et de se tailler un avenir de leur choix.

Le climat des *Petits-Bourgeois* n'est pas du tout communiste, il évoque plutôt l'époque tsariste et ses divers courants d'idées, comme dans Tchekhov dont l'influence est tangible. En particulier, la jeune institutrice Tatiana, si triste et désenchantée, ressemble étrangement à plusieurs héroïnes de *la Mouette*, d'*oncle Vanja* ou des *Trois Sœurs*. De même le demi-raté Piotr, l'ivrogne philosophe Teteriov, Akoulina Ivanovna, la mère passive et résignée...

Dans une mise en scène de Jean Valade, les jeunes Apprentis ont donné une interprétation intéressante et parfois émouvante de ce Gorki. Je chicanerai toutefois la disposition scénique, toute en étendue et sans assez de profondeur. Par manque d'espace, les évolutions, sorties ou entrées des acteurs s'en trouvaient difficiles au point de créer même des embouteillages et souvent aussi les personnages devaient, quand ils étaient nombreux, s'enligner comme pour une distribution de prix.

De la distribution nous pouvons dégager Frédérique Colin, une désabusée Tatiana, à la recherche vaine d'un amour toujours fuyant, Jean-Pierre Saulnier, juste interprète d'un père aimant et pourtant incapable de comprendre ses enfants, Jacques Thisdale, savoureux Teteriov, le type classique du raté, pourri de talents qu'il noie dans la vodka, Jeanne Leroux, incarnant avec un naturel parfait la belle et très légère Elena, l'impétueux Nil de Jacques Lebel.

Encore une fois, les Apprentis-Sorciers ont fait de la « belle ouvrage ».

* * *

Sous la fantaisie légère et la grâce incomparable de Musset se cache souvent la cruauté. Cruauté involontaire la plupart du temps mais bien réelle et aux conséquences parfois tragiques. Deux exemples nous en ont été donnés récemment sur nos scènes locales.

On ne badine pas avec l'amour

En effet, le Théâtre populaire du Québec nous a offert au Théâtre National *On ne badine pas avec l'amour*, qu'il promène en tournée par la province. Ce proverbe dramatique est une sorte de dyptique dont un panneau présente la risible caricature de faux dévots comme la « pécure » Dame Pluche et les ventripotents ecclésiastiques Blazius et Bridaine, grands amateurs de planteurs gueuletons, l'autre, le futile et dangereux chassé-croisé de deux adolescents naïfs et orgueilleux qui jouent follement à l'amour.

Le résultat? Le jeu tourne à la catastrophe et, sur le plan scénique, la caricature risque de l'emporter sur le drame des âmes. Il s'ensuit, pendant une bonne partie de la pièce, une dissociation de l'intérêt jusqu'aux deux ou trois derniers tableaux qui nous plongent enfin en pleine tragédie.

De là résulte aussi la difficulté de l'œuvre: de nombreux et très courts tableaux, où paraissent et passent rapidement les personnages qui doivent re-

Épargnez
tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social : Montréal

créer sans cesse, en quelques phrases et alternativement, un nouveau climat, soit comique, soit dramatique, Il n'est donc pas surprenant que les comédiens de Jean Valcourt n'y aient pas toujours réussi.

Cela explique le manque de fougue et de jeunesse ardente du Perdican de Jean Faubert, un peu trop retenu et compassé, et aussi de la Camille de Nathalie Naubert qui prit beaucoup de temps à se débarrasser — moralement — de sa robe de couvent.

Les interprètes des rôles comiques furent assez amusants sans plus, en accordant la palme toutefois au facétieux Baron de Henri Norbert.

Les Caprices de Marianne

D'un caractère certainement plus professionnel fut le Musset de la Nouvelle Compagnie théâtrale sur la scène du Gesù: *les Caprices de Marianne*, dans une mise en scène vivante et colorée de Georges Groulx et un charmant décor de Claude Fortin.

Ici encore, on s'amuse avec le cœur humain et la dévorante passion de l'amour qui conduit au désastre. Face à ces douloureux spectacles, on se prend à évoquer le mot du Sage: Si jeunesse savait... Mais il y aura toujours des enfants qui joueront avec le feu.

Le malheureux Coelio l'apprendra à ses dépens, victime des caprices de Marianne, nouvelle Ève tentée, elle aussi, par le fruit défendu. Il est sympathique, ce Coelio, droit, sincère et propre, mais d'une sensibilité bien dans le style romantique de l'époque et l'on s'apitoye sur lui quand son ami, Octave, rapporte son cadavre transpercé par l'épée des sbires de Claudio, le vindicatif mari de Marianne. L'amour chez Musset a vraiment un goût de mort.

Julien Genay a joué le rôle de Coelio avec ardeur et conviction, sans tomber dans la mièvrerie ou le pathos. Bonne interprétation. L'Octave de Gilles Pelletier a été à la fois goguenard, fantasque et émouvant selon les situations de son personnage. Jacques Galipeau a bien souligné la jalousie farouche du mari hargneux et soupçonneux et, avec grande élégance, Andrée Lachapelle a incarné Marianne, d'abord réservée puis imprudente. Robert Rivard a composé un domestique au nom étrange de Tibia avec humour et naturel. Michelle Moris m'a paru bien jeune pour jouer la mère de Coelio.

Les Caprices de Marianne est une pièce un peu courte mais charmante et qui donne aux jeunes qui l'ont vue une bonne idée du génie poétique de Musset.

Nouvelles pièces au

DOSSIER ROBINSON

Honest to Robinson

I. — Commentaires en marge de l'article « A propos de *Honest to God* » publié dans *Relations*, mars 1967.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec intérêt l'article de Bertrand Saint-Laurent dans le dernier numéro de *Relations*. Je crois que l'auteur présente un point de vue qui rejoindra plusieurs lecteurs de *Relations*, inquiétés peut-être par les perspectives nouvelles, voire révolutionnaires de Robinson. Je crains cependant que la partie intitulée « quelques interrogations » n'apporte plus de confusion que de lumière. Le choix des textes de Robinson sur lesquels l'auteur appuie sa critique me semble particulièrement équivoque. Les deux citations sont tirées d'un passage où Robinson distingue les dimensions psychologique et ontologique de sa doctrine de Dieu. Les mots que le contexte invite à souligner dans les deux citations de la page 77 (*Relations*, mars 1967) me semblent être respectivement: « Il est peut-être impossible d'imaginer », et « au point de vue psychologique ». L'auteur de l'article souligne les mots « Individu Tout Puissant », « conscience », « Créateur et créature ». Oubliant la perspective de Robinson, il dénonce alors une ambiguïté qu'il situe sur le seul plan ontologique; après la première citation, il se dit « sceptique quant à la possibilité de trouver dans la doctrine de Robinson un Dieu personnel et transcendant »; puis il conclut après la seconde citation que Robinson se contredit: « A moins que les mots « créateur » et « créature » que nous avons soulignés n'aient des sens tout à fait différents de ceux que nous leur prêtons habituellement, ils impliquent distinction de personnes et donc un Dieu personnel et distinct du monde. »

Robinson répondrait sans doute qu'il prend les mots « créateur » et « créature » dans leur sens habituel, mais il n'en continuait pas moins d'affirmer que les termes « créateur et créature » sont analogiques et que même s'ils « ont un rôle à jouer... ils se transforment en idoles quand on les regarde comme indispensables à l'appréhension de la réalité » (première citation). Il suffit de compléter la pensée de Robinson par le texte qui suit immédiatement la première citation pour comprendre que dans sa perspective le « Fond personnel de notre être » peut conserver sa transcendance ontologique même lorsqu'on souligne l'impossibilité psychologique de le réduire à quelque représentation mentale que ce soit:

« La démythisation — Bultman en tomberait d'accord — n'implique pas le mépris de tout mythe, de tout symbole, mais plutôt la rupture avec cette

seule et unique mythologie que Tillich appelle « le surmonde d'objets divins », qui risque de mener à l'incrédulité plutôt qu'à la Foi. Tout autre langage — celui de la profondeur par exemple — comporte une part de symbolisme. Mais l'âme de l'homme moderne en serait peut-être plus « profondément » touchée... En fait, comme l'observe le Canon Hugh Montefiore en parlant d'autre chose, notre impasse est avant tout intellectuelle¹. »

Robinson rejoint ici les données les plus élémentaires de la psycho-linguistique et je ne pense pas qu'il s'éloigne tellement de la pensée des théologiens scolastiques qui ont toujours affirmé le caractère analogique du langage de la foi de même que la nécessité d'une *via negativa* en théologie.

La citation de Tillich pour sa part est complètement hors contexte. Au point qu'elle fait dire à son auteur exactement le contraire de sa pensée. Voici le texte de la citation précédé du contexte; je ne crois pas qu'on puisse honnêtement y voir une négation de la transcendance de Dieu:

« Dieu en tant que la source de tout être transcende infiniment ce dont il est la source. Il s'oppose au monde dans la mesure où le monde s'oppose à lui, et il est pour le monde par le fait qu'il le crée pour lui. Cette liberté réciproque et cette interdépendance de l'un par rapport à l'autre est la seule signification valable qu'on puisse attribuer au terme « supra » dans le « supranaturalisme ». C'est dans ce sens uniquement que nous parlons de « transcendant ». concernant la relation de Dieu et du monde. Attacher le mot « Transcendant » à Dieu dans ce sens ne nous oblige pas à établir un « super-monde » d'objets divins. Il signifie plutôt que, en lui-même, le monde fini se dépasse au-delà de lui-même. Autrement dit, il est auto-transcendant². »

Le texte original étant « finite world points beyond itself » je crois qu'il faudrait

1. John A.-T. Robinson: *Dieu sans Dieu*, traduit de l'anglais par L. Salleron. Paris, Nouvelles Editions Latines, 1964, p. 172.

2. Paul Tillich: *Systematic Theology*, II. Chicago: University of Chicago Press, 1957, p. 7. Le texte souligné est traduit par Salleron: *Dieu sans Dieu*. Voici le texte original: « God as the ground of being infinitely transcends that of which he is the ground. He stands against the world, in so far as the world stands against him, and he stands for the world, thereby causing it to stand for him. This mutual freedom from each other and for each other is the only meaningful sense in which the « supra » in « supranaturalism » can be used. Only in this sense can we speak of « transcendent » with respect to the relation of God and the world. To call God transcendent in this sense does not mean that one must establish a « superworld » of divine objects. It does mean that, within itself, the finite world points beyond itself. In other words, it is self-transcendent. »

traduire « le monde fini vise au-delà de lui-même » plutôt que « le monde fini se transcende lui-même » comme l'a fait Salleron dans le texte utilisé par Saint-Laurent.

Il reste vrai que l'hésitation de Robinson au sujet de la perspective métaphysique entraîne certaines ambiguïtés — Schillebeeckx³ l'a bien montré — mais de là à conclure que l'auteur de *Honest to God* met en doute la transcendance de Dieu il y a un pas qu'on ne saurait faire après avoir entendu le témoignage de celui qui se veut « honnête envers Dieu et au sujet de Dieu »⁴.

« Il sera bon de dire que notre souci ne sera pas de substituer simplement une Divinité immanente à une Divinité transcendante, pas plus que nous n'entendons suggérer que ceux qui œuvraient dans la projection précédente concevaient Dieu comme étant seulement « au-delà », en déniant son immanence. Ce qu'il faut c'est valider l'idée de transcendance pour l'homme moderne⁵. »

Je ne voudrais pas, par les remarques qui précèdent, atténuer le caractère « inquiétant » de *Honest to God*. Je crois au contraire que Robinson atteint ici le centre même des difficultés que rencontrent bon nombre d'intellectuels chrétiens concernant le langage de la foi. J'ai tenté lors d'un récent congrès sur la sécularisation de formuler quelques questions qu'on peut dégager de *Honest to God*. Je vous les envoie à titre de documentation, vous laissant le soin de décider si ce texte peut intéresser les lecteurs de *Relations*.

Yves SAINT-ARNAUD, S. J.

II. — John A.-T. Robinson et le langage de la foi.

Depuis les premières formulations théologiques de la Bible jusqu'aux définitions les plus récentes de Vatican II, la foi en la transcendance de Dieu a été formulée dans un langage analogique que j'appellerai ici un langage bipolaire.

La première phrase que Moïse a prononcée lorsqu'il s'est présenté devant son peuple, de même que la première phrase que prononce le théologien qui entreprend l'intelligence de sa foi est celle-ci : « Dieu parle à l'homme. » Les deux pôles du langage théologique sont donc d'une part le Dieu Personne qui agit et se communique, d'autre part, l'homme qui répond à la Révélation.

Jusqu'à tout récemment l'utilisation de ce cadre de référence bipolaire — où Dieu et l'homme se présentent comme deux interlocuteurs — ne faisait guère difficulté, au moins dans le cercle des croyants. Bien sûr il y eut toujours des gens pour rejeter le pôle Dieu, mais une fois ces trouble-fête groupés sous l'étiquette « athées », on n'en continuait pas moins de formuler sa foi, ou son athéisme, à l'intérieur d'un cadre de référence bipolaire.

Or c'est précisément à propos de ce langage bipolaire que le phénomène Robin-

son (j'entends par là le remous produit par la publication du volume *Honest to God*) vient bouleverser les schèmes établis. Robinson est un évêque de l'Eglise anglicane et il croit en Dieu. D'une part il se présente comme un croyant qui « n'a aucunement le souci de changer quoi que ce soit à la doctrine chrétienne de Dieu, mais uniquement celui de s'assurer qu'elle ne disparaît pas avec une formulation démodée¹ »; d'autre part Robinson ébranle tellement les formulations traditionnelles de la foi chrétienne qu'il semble bien vouloir éliminer à tout jamais le pôle du Dieu Personne.

Robinson ne nie pas la transcendance du divin, au contraire. J'en prends à témoin l'un des grands théologiens actuels de l'Eglise catholique, le Père Schillebeeckx, qui conclut, après une longue analyse de la position de Robinson : « Il est clair que Robinson accepte pleinement la tradition catholique, telle qu'on la trouve dans l'Eglise anglicane² ». D'ailleurs Robinson est très clair à ce sujet lorsqu'il dit que « s'il n'est pas marié au langage religieux, il n'en est pas moins profondément centré sur la réalité de Dieu³ ».

Et cependant Robinson s'interroge de façon tellement audacieuse sur la formulation théiste de la foi chrétienne que plusieurs de ses lecteurs concluent, tel MacIntyre, « que ce qui est frappant au sujet du volume de Robinson, c'est tout d'abord que son auteur est un athée⁴ »; ou comme il est dit plus loin « que Robinson et ses semblables utilisent un langage religieux qui ne fait que masquer un vide athée⁵ ». Et pourtant telle est bien la question à laquelle nous devons faire face : « Est-il possible à l'homme d'aujourd'hui de croire et de systématiser sa foi en dehors du cadre de référence bipolaire traditionnel ? Est-il possible, pour le théologien, d'entreprendre aujourd'hui l'intelligence de sa foi, non plus à partir du fait que « Dieu parle à l'homme » mais uniquement à partir de l'homme cherchant le sens ultime de son devenir ? Est-il possible en d'autres termes de formuler sa foi chrétienne non plus en partant de la Révélation ou de l'analogie d'un Dieu Personne s'adressant à l'homme, mais en partant de l'expérience religieuse pour découvrir, au terme de la démarche, le dévoilement du mystère divin, de ce que Tillich appellera le *Ground of Being*, ou de ce que le psychologue croyant de demain appellera peut-être « la Puissance actualisante transcendante » ?

La Philosophie et peut-être les sciences de l'homme n'hésiteront pas à répondre oui à cette question; mais c'est au théologien que Robinson la pose. Schillebeeckx semble l'avoir bien saisi lorsqu'il dit dans le commentaire déjà cité : « Voici posée la question délicate : dans quelle mesure sommes-nous liés par les concepts bibliques en matière de foi ? Ici, c'est tout le sens de la Révélation qui est mis en cause⁶. » A la réponse négative de Robinson — qui ne se sent pas lié dans sa foi par les concepts bibliques — Schillebeeckx oppose un *non placet* catégorique; et il importe de noter ici que ce *non placet*, contrairement à celui de MacIntyre, vient au terme d'une dé-

marque où l'auteur a prouvé sa compréhension de *Honest to God*. Schillebeeckx affirme que « si la réinterprétation des expressions de la foi est possible, elle devra toujours passer et être dirigée par le sens de la langue biblique de la foi⁷ ». Et il ajoute plus loin en critiquant la conception de la Trinité de Robinson que celui-ci « joue ici avec le feu et que peut-être il n'est pas possible d'éviter la catastrophe⁸ ».

A côté de Schillebeeckx il faut placer cependant d'autres grands théologiens de notre temps, tel Paul Tillich, qui prend lui aussi la liberté réclamée par Robinson, à l'égard des concepts bibliques. Sans entrer dans la pensée de Tillich pour l'instant, retenons que la question demeure posée par plusieurs de nos contemporains et que nous ne pouvons pas échapper à l'inquiétude qu'elle provoque en nous.

En résumé disons que Robinson, par sa critique du théisme et son rejet du langage bipolaire traditionnel, nous place devant une question difficile. Notre foi chrétienne en effet est vécue en continuité avec l'expérience des prophètes de l'Ancien Testament et en continuité avec celle de l'Eglise primitive. Cette foi initiale, qui sert de point de départ à notre propre démarche de croyants a été formulée dans le langage de la Bible; langage bipolaire basé essentiellement sur l'analogie d'un Dieu Personne qui s'adresse à l'homme. Aujourd'hui un tel langage bipolaire devient de plus en plus problématique pour toute une catégorie de croyants. La question qui se pose, et qui se posera de plus en plus, au chrétien cultivé désirant pousser l'intelligence de sa foi est donc la suivante : est-il souhaitable, est-il utile, ou simplement est-il possible de se dégager des concepts bibliques — et en particulier de celui du Dieu Personne — pour suivre les voies nouvelles ouvertes par les sciences de l'homme et réclamées par le mouvement de sécularisation ?

Yves SAINT-ARNAUD, S. J.

Facultés S. J.,
Montréal.

7. *Idem*, p. 12.
8. *Idem*, p. 137.

1. John A.-T. Robinson, *Honest to God*, London, SCM Press, 1963, p. 44.

2. Approches théologiques, 2: *Dieu et l'homme*, Edition du CEP, 1965, p. 139.

3. *Honest to God Debate*: London SCM Press 1963, p. 229.

4. *Honest to God Debate*, p. 215.

5. *Idem*, p. 226.

6. *Idem*, p. 128.

3. Approches théologiques, 2: *Dieu et l'homme*, Paris, Edition du CEP, 1965, pp. 79-143.

4. *Dieu sans Dieu*, p. 39.

5. *Idem*, p. 59.

LA JOIE DE VIVRE COMMENCE AVEC JETTÉ

... parce qu'une installation de chauffage — plomberie réalisée par Jetté est une assurance de confort pour toute une vie !

Jetté profite de 40 ans d'expérience dans le domaine du chauffage et de la plomberie... ou plutôt ce sont les clients qui en profitent.



« Où le travail devient œuvre... chef-d'œuvre. »

849-4107

360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL

RENÉ CHAMPAGNE

Comment poser le problème de Dieu ?

LA THÉOLOGIE NATURELLE, ce langage sur Dieu à partir de la seule raison, est familière de l'ombre et de la lumière. Le protestantisme lui conteste radicalement le droit d'exister; le seul langage possible sur Dieu, c'est celui de Dieu lui-même dans la Révélation. Dans la tradition catholique, on maintient la légitimité de la théologie naturelle, mais celle-ci se voit souvent réduite à n'être qu'une partie de la métaphysique. Le Père Louis Leahy, pour sa part, ne manque pas d'audace dans son *Inéluctable Absolu*; il ne craint pas d'accorder à la théologie naturelle un statut et un statut spécifique comme discipline intellectuelle. C'est là un grand mérite. Du même coup, il valorise l'intelligence et souligne le caractère irréductible de l'objet de la théologie naturelle.

Les pages de l'*Introduction* contiennent des indications très précieuses et très riches sur la nature de la théologie naturelle, sur les dispositions requises chez l'homme pour aborder le problème de Dieu. Il est déjà manifeste que l'auteur réfléchit en chrétien et en homme d'Église, comme le confirmera plus loin un appendice (157-165) sur la doctrine de l'Église relative à la connaissance naturelle de Dieu. On pourrait penser qu'une réflexion « neutre », « naturelle » — n'est-on pas en théologie naturelle ? — eût été préférable à une réflexion se situant nettement à l'intérieur de l'éthos chrétien. Cette dernière ne va pas en effet sans danger d'apologétique. Elle risque d'indisposer certains esprits qui, très sincèrement, cherchent la vérité et aux yeux desquels la raison philosophique et l'autonomie de la philosophie sont des réalités sacrées. Ces mêmes esprits pourront-ils ne pas flairer, devant une telle démarche, ce que l'on a pu appeler une « colonisation » de la vérité par la théologie révélée ? Pour reprendre une expression de François Hertel qui, lui, visait directement la théologie naturelle, ils protesteront que c'est « un peu canaliser la raison » (*Sept-Jours*, n° 18, 14 janvier 1967, p. 26) que de poser en chrétien le problème de Dieu. Le P. Leahy a choisi de poser ainsi le problème. C'est son droit ! Une

Un professeur de philosophie du Collège des Jésuites de Québec analyse le contenu de l'ouvrage du P. Louis Leahy, S. J. :
« L'inéluctable Absolu » *

telle option comporte des avantages et des inconvénients. Une autre en aurait comporté également.

Il est inutile de chercher dans le présent ouvrage une élaboration de « voies » qui conduiraient à des affirmations rationnelles sur l'existence ou la nature de Dieu. Ce dont il s'agit, c'est de poser le problème de Dieu. Et il est posé avec la considération du fait religieux, de sa nature et de son universalité, avec l'analyse de l'idée de Dieu qui émerge dans la société et dans la conscience personnelle.

Ce fait religieux, il faut l'expliquer. L'auteur procède d'abord à la critique de certaines explications falsificatrices du fait religieux. Non sans raison, il s'arrête plus longuement aux trois courants majeurs de l'athéisme moderne : l'existentialisme athée, l'athéisme marxiste et l'athéisme scientifique. C'est là un véritable pari que de présenter dans leurs lignes de crête des courants aussi complexes, en particulier, celui de l'existentialisme. On peut dire, globalement, que l'auteur dégage assez bien l'essentiel de ces courants. Le spécialiste de l'une ou l'autre des doctrines analysées trouvera rapides certaines pages; il se demandera si l'auteur ne cède pas, çà et là, à une certaine cynégétique. Il faut lui savoir gré d'accompagner ses exposés, comme tout au long du livre, de bibliographies très à jour et bien fournies *, qui pour-

* *L'inéluctable Absolu. Comment poser le problème de Dieu.* Préface de Michele Federico SCIACCA. Bruges-Paris, Desclée de Brouwer (1965), 173 pp. L'ouvrage fait partie de la collection *Essais pour notre temps*, n° 1.

* Un oubli s'est glissé dans la section consacrée au marxisme : l'important ouvrage de Jean-Yves CALVEZ *La pensée de Karl Marx*, n'est pas mentionné.

ront grandement aider ceux qui voudront poursuivre d'eux-mêmes leurs recherches. Après avoir débouté les fausses explications du fait religieux, il s'efforce de montrer que l'objet de la religion n'est pas illusoire, mais bien réel et, au surplus, personnel. La diffusion même du fait religieux répudie toute référence à l'illusion et « sans suffire à démontrer que Dieu existe »... « nous incite à instituer une enquête rationnelle sur ce problème profondément humain » (136).

Nous voudrions soulever ici une question que pose la démarche même suivie par le P. Leahy dans sa présentation du problème de Dieu. L'étude du fait religieux constitue la plus grande partie de *L'inéluctable Absolu*. Ceci n'est pas le fruit du hasard. Une citation de S. Breton qui constitue l'épigraphe de la première section nous renseigne sur la pensée de l'auteur : « Une problématique sérieuse suppose une phase phénoménologique... » (45.) Cette « phase phénoménologique » qu'est-elle dans la position du problème de Dieu ? La réponse semble claire : l'analyse du fait religieux. Qu'une « phase phénoménologique » s'impose à toute réflexion sur Dieu, personne n'en disconvient de nos jours, même si certains manuels de théologie naturelle encore en usage dans le Québec ne s'en préoccupent guère. La question qui se pose, c'est de savoir quelle sera cette « phase phénoménologique ».

Nous devons avouer que sur ce point précis nous ne sommes pas d'accord avec le P. Leahy. Il donne, à notre avis, une importance excessive au fait religieux comme élément d'une position *moderne* du problème de Dieu. Comme l'a montré, entre autres, Harvey Cox dans *The Secular City*, nous assistons actuellement à un processus massif de désacralisation. Le P. Leahy relève lui-même pertinemment « la difficulté que constitue l'état actuel de l'humanité cultivée, chez qui le sens religieux est presque inexistant » (52); il souligne la destruction religieuse de larges zones de la mentalité actuelle (53). Et pourtant, cette situation laisse indemne pour lui l'importance du fait religieux; elle n'entame point la validité du fait religieux, comme point

de départ d'une démarche actuelle vers l'affirmation de Dieu.

Ce qui caractérise l'homme moderne, inscrit bon gré mal gré dans le processus de sécularisation, c'est justement d'entretenir à l'égard du fait religieux lui-même une sorte de soupçon plus ou moins explicite. Il est enclin à soupçonner que le fait religieux qui ne lui crève pas les yeux actuellement n'est pas un fait universel, ni permanent et, bien plus, qu'il est fatalement voué à une érosion progressive. Aussi l'analyse du fait religieux et son utilisation comme « phase phénoménologique » en ce qui touche la position du problème de Dieu risque-t-elle de tomber à faux. Elle doit reposer au préalable sur l'évacuation du soupçon dont nous venons de parler. A ce sujet, M. Théophile Bertrand cède à son bon cœur lorsqu'il rédige dans la revue *Prospectives* (novembre 1966, p. 293) la recension de *L'inéluctable Absolu* et écrit, faisant allusion à cette problématique et à cette phase phénoménologique, qu'il

s'agit là d'« un des apports les plus précieux de l'auteur au renouvellement de la présentation de la théologie naturelle et de son enseignement ».

Le jugement que nous portons risque d'être injuste. Il majore peut-être l'importance de cette phase phénoménologique dans l'ensemble du traité de théologie naturelle qu'élabore le P. Leahy et auquel, il faut le préciser, *L'inéluctable Absolu* ne constitue qu'une introduction. Il est à souhaiter qu'il reprendra dans les tomes à venir de son traité le contenu de certaines pages du présent livre dans lesquelles il souligne l'importance de la théologie naturelle. Il dégage alors avec une grande densité les points de départ susceptibles, selon nous, d'éveiller l'homme moderne au problème de la Transcendance et, ainsi, de constituer cette « phase phénoménologique » qui s'impose de nos jours. Il montre que la théologie naturelle « est intimement liée à l'élucidation du problème humain » et comment l'homme moderne « saisit

son existence comme affectée de trois caractères: *facticité*, *transcendance* et *exigence violente d'intelligibilité* » (37). Sur ces caractères de l'existence humaine, il écrit cette phrase qu'on ne peut qu'approuver: « Tous trois posent le problème de Dieu. » N'avons-nous pas ici une réponse au sous-titre de son livre: « Comment poser le problème de Dieu ? »

A l'heure actuelle, à notre avis, ce n'est pas tant la diffusion du fait religieux, réalité équivoque pour l'homme moderne, qui incitera les esprits à instituer une enquête rationnelle sur le problème de Dieu. C'est plutôt la perception des caractères inhérents à son existence personnelle qui poussera l'homme à réfléchir sur Dieu. Et en ce qui touche la Révélation ou la Parole de Dieu sur lui-même, il est à penser que l'homme en éprouvera la nostalgie profonde lorsqu'il aura poussé jusqu'au bout sa réflexion et qu'il aura mesuré les limites de tout langage sur Dieu à partir de la seule raison.

AU FIL DU MOIS

« R 7 » : présents !

Il se donne encore des retraites de sept jours à nos collégiens et collégiennes. En silence absolu (voir *Relations*, août et déc. 1958, pp. 204, 322; mai 1959, p. 130). Au Collège des Jésuites de Québec, elles prirent naguère un essor magnifique. Une association, dont les membres se nommèrent les « R 7 » (Retraitants de 7 jours), y entre tint, pendant quelques années, une vie spirituelle de riche teneur. D'autres institutions ont recueilli des étincelles de cette flamme; elles allument à leur tour des foyers de ferveur dont profite notre jeunesse.

Je ne viens pas étaler ce que je fais; je ne claironne pas ma propre réclame; je n'invente pas une thèse favorable à ma gloriole. Tout simplement, j'ai assisté au colloque qui a mis fin à une retraite de sept jours, suivie avec un recueillement admirable par plus de quarante rhétoriciens, avec lesquels je n'ai eu aucun autre contact. Dans leur langue, malheureusement peu raffinée, mais d'une émouvante sincérité, la plupart des collégiens ont exprimé les sentiments que la solitude collective leur avait

permis d'écouter dans leur cœur. Le prêtre chargé de la retraite les avait priés de communiquer seulement ce qui, ne relevant pas de la confidence sacramentelle, peut et doit se divulguer entre copains de même foi.

Dès les premières observations, qui jaillirent après une courte pause, deux traits m'ont frappé. D'abord, une spontanéité discrète et simple, qui manifestait la personnalité vraie de chacun, non pas l'artifice du « bon élève » désireux de répéter la leçon du professeur. Puis, une justesse, voire une profondeur dont ne rend compte, je pense, que la grâce cueillie dans les *Exercices*. Car on se livra aux *Exercices spirituels* de saint Ignace, non à l'influence du Père Untel, ni à une récollection farcie de thèmes disparates, ni à une session de dynamique de groupe, mais aux *Exercices*, texte en main, avec tout ce qu'ils recommandent: annotations, additions, examens, et le reste.

Le résultat ne laisse aucun doute sur l'efficacité de la méthode. D'après leurs commentaires mêmes, les jeunes retraitants en ont retiré une vive conscience de l'action de l'Esprit de Jésus sur des libertés tantôt paresseuses, tantôt re-

belles, puis dociles, par décision réfléchie, au seul Maître digne d'enseigner avec une autorité souveraine.

Chacun formula l'essentiel de cette constatation sous l'aspect qui l'avait saisi. Pierre assura que la retraite avait raffermi sa foi. Paul découvrit qu'il y a une grâce à exploiter dans chaque instant. Jacques éprouva la difficulté en même temps que le bienfait « personnalisant » du silence. Jean exalta la joie de l'effort: on regimbe au début, puis on s'y adonne avec fierté. Philippe déplora l'anarchie des conduites humaines, ayant aperçu l'évidence du « plan de Dieu » sur nos vies. André s'enthousiasma pour le rôle de coopérateurs de ce plan auquel nous convie le Christ-Roi. Matthieu renchérit en disant que notre coopération, pour s'accorder à la grandeur du Chef qui invite, réclame un service et un engagement de « tout l'être ». Plus timide et ravi sans doute des prévenances de l'Amour miséricordieux, Claude affirma que la certitude du pardon chasse la crainte et le faux respect humain. Plus méditatif, Simon prononça que l'oraison, la contemplation, il suffit d'un peu de courage et de ténacité pour en acquérir le goût. L'intellectuel Robert a compris, lui,

qu'on ne discute pas Dieu; ni son Église, par conséquent: elle n'a d'autorité que par Jésus, l'Homme-Dieu, mais c'est la même autorité, divine. Gérard a dû souffrir déjà, car la retraite, confia-t-il, lui a révélé le sens de la croix et sa place nécessaire dans l'évolution vers la maturité. Enfin, — pour ne pas citer tout ce que j'ai noté au vol, — deux ou trois retraitants ont signalé que, dans le silence absolu, ils ont senti la solidarité du groupe, la valeur de chaque personne en elle-même et dans son rayonnement, et aussi — pourquoi pas? — l'intervention du Malin au dedans et au dehors de nous. J'ai même entendu des réflexions étonnantes, de la part de collégiens peu disposés à une certaine forme de candeur, sur l'éminente dignité de saint Joseph et l'indispensable recours à Marie.

Et maintenant, une remarque, une question, un souhait. La remarque: pendant que plus de quarante rhétoriciens priaient en silence dans une maison, trente autres de la même classe, aussi librement que leurs camarades, se recueillaient ailleurs. La question: pourquoi certains collèves ne suscitent-ils pas semblables pratiques chez leurs grands élèves? La dynamique de groupe, « passe-temps du jour », écrit Maritain, a son prix et sa place dans une formation. Mais Paul VI a fermement déclaré au cardinal Cushing que *la retraite ne doit pas se faire selon cette méthode*. Le souhait: que nos éducateurs et nos éducatrices éveillent chez les jeunes le désir d'une expérience impossible à remplacer.

J. D'ANJOU.

Les pauvres à l'Expo

Qui ne s'est réjoui d'apprendre que la Commission Catholique des Écoles de Montréal allait ménager à ses 184,000 écoliers de la 3^e à la 12^e année une journée à l'Expo, au cours du mois de mai? Par groupes de 9,000, ils visiteront, avec guides, les pavillons canadiens et les grands pavillons thématiques. L'avant-midi et l'après-midi y passeront. Un travail scolaire couronnera la visite. Nos félicitations!

Presque en même temps, nous apprenions, par la déclaration d'un vicaire du centre-sud de Montréal, que les petites gens à revenus très modestes: petite pension, allocation de mère nécessiteuse, etc., se demandent si elles ne devront pas opter entre « manger et aller à l'Expo ». C'est-à-dire au prix d'économies irréalisables ou déraisonnables.

Il serait déplorable qu'une aubaine culturelle telle que l'Expo, que cet immense poème à la gloire de la Terre des Hommes demeure inaccessible et inter-

dit à beaucoup faute de quelques dollars. La privation serait amère d'autant que la fête aura lieu tout près, qu'elle durera six mois et qu'elle proclamera de toutes façons qu'elle entend unir les hommes. « La Terre des Hommes » doit être, si possible, ouverte à tous les hommes.

La réussite de la C. E. C. M. donne espoir. Celle-ci en effet a sûrement trouvé sur sa route compréhension et bonne

volonté pour qu'elle ait ainsi réussi à fournir à ses jeunes, à raison de moins de deux dollars trente par tête, le transport, l'entrée à l'Expo et un repas sur le terrain.

Nous aimons croire que l'on fera aboutir également en faveur des petites gens démunies le généreux projet qui leur ouvre « la Terre des Hommes ».

Georges ROBITAILLE.

« Une commission d'enquête sur les conflits et les relations de travail ? »

Dés réactions favorables se sont manifestées à l'idée que proposait *Relations*, au mois de février, d'une commission d'enquête sur les conflits et les relations de travail. Un premier-Québec du *Soleil* posait l'objection principale: « Encore une commission d'enquête! » pour y apporter une réponse pertinente:

Lorsqu'on s'arrête à y réfléchir le moins, quelle que puisse être son aversion pour les commissions d'enquête, on en vient rapidement à se demander si cette recommandation ne serait pas encore la plus sage, parce qu'elle permettrait d'explorer en profondeur le malaise qui règne dans le Québec et de conduire à des réformes fondamentales dans le domaine des relations de travail. (2 février 1967.)

Le Centre des dirigeants d'entreprise, dans un communiqué de presse du 15 février, a également donné son appui à la proposition. Dans les circonstances présentes, il considère qu'un effort de réflexion commune serait bénéfique.

La législation ouvrière doit être repensée à la lumière de l'évolution récente et en tenant compte, non seulement des forces nouvelles en voie de formation, mais de l'intérêt global de la société québécoise.

De son côté, la revue *Perspectives sociales* souscrit à la suggestion, qui lui paraît s'imposer pour le bien général. L'abbé Gérard Dion croit que, pour atteindre au cœur du malaise, il faudrait étendre le mandat de la commission bien au delà de la seule législation du travail:

La loi, tout nécessaire qu'elle soit, ne possède pas de vertu magique pour assurer des bonnes relations du travail. Bien d'autres éléments jouent un rôle primordial. Cette enquête devrait porter sur tout le régime des relations du travail et son fonctionnement: administration publique des relations du travail, syndicalisme, patronat, etc.

L'une des principales conditions de l'efficacité d'une telle commission est qu'elle soit non seulement acceptée mais désirée par les intéressés et par le public.

Patronat et syndicats y auraient un rôle particulièrement important et de-

vraient s'y retrouver dans une atmosphère, sinon de détente, du moins de recherche sérieuse et objective, en vue de trouver des structures nouvelles, susceptibles d'encadrer de manière satisfaisante et d'orienter, dans le sens du progrès, les difficiles relations entre les travailleurs et leurs représentants d'une part, et les employeurs (y compris l'État en tant qu'employeur) d'autre part.

L'apport du public, dans une entreprise de cette nature, est capital. On pouvait croire que les représentants patronaux et syndicaux au Conseil supérieur du travail, aidés des représentants du monde universitaire (avocats, économistes et sociologues) auraient fait merveille. L'échec relatif de leurs efforts, au cours des années, ne doit pas nous amener à conclure qu'une commission d'enquête aboutirait à pareil insuccès. Le Conseil supérieur du travail procède à huis clos et personne, en dehors de ses membres et du gouvernement, ne connaît ses recommandations; le public ne sait même pas si les parties ont réussi à s'entendre. Dans une enquête, le public exigerait des parties, par la voie de la presse autant que par celle des commissaires eux-mêmes, qu'elles répondent à des questions et qu'elles se compromettent. La pression qu'exercerait ainsi la commission ne saurait manquer d'amener des changements et, par la suite, de susciter une attitude de responsabilité.

De son côté, comme le soulignait *Le Soleil*, la position du gouvernement serait beaucoup plus forte. L'éditorialiste se demande justement: « Où en seraient les transformations dans le monde de l'enseignement sans le Rapport Parent? » Même si l'on ne doit pas s'attendre à ce qu'une telle commission fasse l'unanimité, elle permettrait une étude du problème exhaustive, libre de tout parti-pris, sur laquelle le gouvernement pourrait s'appuyer pour choisir les méthodes qui paraîtraient les meilleures en vue de répondre vraiment aux exigences d'une société industrielle en constant progrès.

Gérard HÉBERT.

La C. I. C. et le bill 25

C'EST DANS un état d'hésitation et de recherche que se sont réunis plusieurs centaines d'enseignants au Congrès spécial de la C. I. C., à Québec, les 18 et 19 mars. Une fois passé la première réaction de révolte contre le bill 25, ils se retrouvent devant une situation complexe qui débouche sur diverses options. Ils sont en outre profondément partagés.

Le bill 25 prévoit la formation d'un comité conjoint « chargé d'aviser le gouvernement sur toute question ayant trait à la négociation à l'échelle provinciale de conventions collectives ». La C. I. C. étant présente en ce comité conjoint, ses membres devaient prendre position.

Sur l'objet de la négociation provinciale, les enseignants pouvaient choisir qu'à ce niveau on négocie seulement les clauses à incidence monétaire, ou également les clauses générales de participation à l'organisation scolaire ou encore toute la convention. Le conseil général de la C. I. C. recommandait, à très faible majorité, que l'on opte pour une négociation à deux paliers, laissant ainsi à l'échelon régional le soin de négocier l'adaptation des clauses de participation à l'organisation scolaire et toutes les clauses correspondant aux pouvoirs de décision qui resteront aux gouvernements scolaires régionaux. Le congrès a préféré, à faible majorité lui aussi, la négociation globale unique. Mais c'est le gouvernement qui décidera, après avoir entendu l'avis du comité conjoint.

Même dans l'hypothèse qui paraît la plus simple — celle d'une négociation unique pour toute la province — d'autres problèmes surgissent. Quelles seront les structures, quels seront les mécanismes concrets de négociation du côté des enseignants? Puisqu'il y a trois associations (C. I. C., groupe des anglo-protestants et groupe des anglo-catholiques), chacune gardera-t-elle droit de veto ou vaudrait-il mieux n'avoir qu'une association?

La période du régime spécial qu'institue le bill 25 aura des répercussions sur la négociation des années à venir. Il faut donc choisir dès maintenant les modes d'accréditation syndicale, de procédure de négociation et de règlement

des conflits qui paraissent désirables. Il n'est pas facile d'arriver à des certitudes, même dans un cadre donné; encore moins quand il faut créer des structures nouvelles.

De plus, la négociation engage bien d'autres questions. On ne peut opter en faveur d'une négociation unique à l'échelle de la province, de préférence à une négociation multiple, sans opter en même temps en faveur d'une structure scolaire correspondante. Inversement, celle-ci favorise un genre de négociation plutôt qu'un autre.

Le même principe s'applique aux structures syndicales. Le choix d'un genre de négociation comporte ses options douloureuses. Plus l'objet de la négociation provinciale sera étendu, plus l'autonomie des fédérations et des associations locales, quelle que soit leur importance, sera menacée. Chaque association et chaque fédération a son histoire; elles ont été mises sur pied par des personnes qui souvent les dirigent encore aujourd'hui, et elles ont à leur emploi un personnel que la décision affectera inévitablement. Ce n'est pas sans hésitation ni sans regret qu'on sacrifie tant d'efforts à un bien plus général.

Structures de négociations, structures scolaires et structures syndicales sont interdépendantes. A cause de cette liaison, les choix que durent faire les enseignants en ce congrès spécial comportaient de lourds sacrifices. La centralisation favorise les uns mais défavorise les autres, du moins en avantages immédiats. Au plan de la participation démocratique à la décision syndicale, un véritable défi est posé à tous les échelons: chacun devra apprendre en même temps à exprimer librement ses opinions et à se plier, le moment venu, à la décision de la majorité.

Comme pour compliquer encore les choix, il faut prévoir que les structures nouvelles elles-mêmes exigeront d'importantes modifications au fur et à mesure que les circonstances changeront. Des enseignants manifestent déjà de l'impatience devant les réformes de structures qui, depuis quelques années, se poursuivent à la C. I. C. Peut-être s'agit-il là

d'un processus indéfini. De même qu'on a parlé de « feu l'unanimité », il faudra sans doute envisager, dans notre société toujours en évolution, feu la stabilité.

Tous ces changements ne doivent point faire perdre de vue un objectif plus vaste et, finalement, plus important encore, le progrès de l'éducation. Les problèmes de négociation collective ont pris, depuis un certain temps, tellement d'importance qu'ils ont pu faire oublier, du moins pour un temps, ceux de la pédagogie. Les professeurs le ressentent, les parents avec eux, et tout l'ensemble de la société. Chaque groupe a le droit et le devoir de veiller à ses intérêts; il ne peut oublier non plus la qualité du service qu'il rend à la population. A la longue, c'est ainsi qu'il sert le mieux ses intérêts propres. On songe au mot de Kennedy: Ne demandez pas seulement au gouvernement ce qu'il doit vous accorder, demandez-vous en même temps ce que vous pouvez offrir de meilleur à la société. L'ardeur désintéressée à s'acquitter de sa tâche sociale garantit le succès de ses justes réclamations. Les deux sont inséparables.

Gérard HÉBERT.

19 mars 1967.

Provost

Réparations d'automobiles
de toutes marques

Débossage — Soudure électrique
Peinture

Équilibrage des roues

Pièces et accessoires

PROVOST AUTO ÉLECTRIC, Ltée

8305, boul. Saint-Laurent 387-7133

LES LIVRES

Spiritualité

Thomas MERTON: **Vie et Sainteté.** — Traduit de l'américain par Marie Tadié. — Paris, Editions du Seuil, 1966, 160 pp., 18,5 cm.

TROP DE CHRÉTIENS s'imaginent que la sainteté est la part du religieux ou du prêtre et que le laïc ne saurait y accéder. Cette mentalité provient d'une fausse notion de la sainteté qu'on identifie indistinctement à des pratiques. L'A. montre, au contraire, que la sainteté est une vocation commune à tous qui s'accomplit non seulement par la contemplation, mais aussi par l'action, reconnue comme une participation à la mission de l'Eglise dans le monde actuel. Etre saint ne signifie pas se replier sur soi, mais vivre par amour la volonté de Dieu, en s'ouvrant à ses frères, de sorte que soit vraiment réalisé le commandement de l'amour de Dieu et du prochain. La grâce, les vertus théologales, en particulier la foi et la charité jouent un rôle primordial dans l'édification de la sainteté. En d'autres termes, l'union au Christ, la disponibilité aux inspirations de l'Esprit-Saint, le don de soi aux autres sont des éléments essentiels de la sainteté. Il faut savoir gré à Thomas Merton de dissiper les illusions sur la sainteté et d'établir dans un sain réalisme une doctrine spirituelle adaptée à notre temps. Ce volume, écrit avant la parution de *Lumen Gentium*, lui prépare excellemment la voie.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Raoul FOLLEREAU: **La seule Vérité, c'est de s'aimer.** Ouvrage en trois tomes. — Paris, Flammarion, 1966, 208, 222 et 286 pp., 19 cm.

CERTAINS ÉCRIVAINS « font » de la littérature. Follereau n'est pas de ceux-là, car même s'il possède un talent indiscutable, les pages qu'il rédige lancent avant tout un cri en faveur de l'amour, de la Charité, un appel pressant au bénéfice non seulement des lépreux, mais aussi de tous ceux qui, sur la terre, ont faim. Plusieurs des chapitres qui, à une première lecture, avaient ému jusqu'aux larmes, empoignent de nouveau à la gorge. Mais Follereau ne veut pas seulement émouvoir, il veut faire agir. Les innombrables campagnes qu'il a organisées pour les pauvres, les affamés, les lépreux ont éveillé, même dans les classes les moins favorisées, un élan de charité extraordinaire. Une de ses initiatives les plus fructueuses est la pétition signée par un million de jeunes qui devrait, nous l'espérons, remuer l'ONU. Ces trois volumes seront un tonique et un stimulant pour la jeunesse et pour les adultes. Ils nous sortent de notre égoïsme et nous incitent à donner non seulement notre aumône, mais encore le meilleur de nous-mêmes, notre amour. Les 38 organisations de lépreux qui ont rendu possible la publication de cet ouvrage méritent notre reconnaissance. L'Auteur, lui, honore l'humanité.

Jean-Paul LABELLE

Maison Bellarmin.

Jean CLÉMENCE, S. J.: **L'Amour est de Dieu.** Foi en Dieu, amour des hommes. Thèmes évangéliques. — Le Puy, Lyon, Editions Xavier Mappus, 1965, 287 pp., 18,5 cm.

PREMIÈRE VUE, on a l'impression de sujets épars, sans liens. L'A. nous donne le secret de sa technique, en nous montrant que « la vie du Christ, que nous révèle l'Evangile, est une merveilleuse symphonie. Quelques grands thèmes, toujours les mêmes, y sont sans cesse repris: qu'ils soient esquissés, développés, harmonisés ou unifiés, il nous font tous pressentir la symphonie définitive de la vie éternelle. Mais, pour goûter la joie d'une telle œuvre, il faut participer à son exécution. Chacun de nous, tel chaque instrument de l'orchestre, doit jouer sa partie » (p. 9).

Livre de lecture agréable, enrichi de nombreux textes évangéliques qui nous engagent dans la méditation profonde des grands principes de la doctrine du Christ, tels que la foi, la prière, la charité, le dévouement, la vénération de la Vierge Marie, etc. Dans l'optique du seul et véritable amour de Dieu, tous les actes du chrétien concourant à la formation, au développement et à l'épanouissement de sa perfection personnelle.

Wilfrid GIROUARD.

Maison Bellarmin,
Montréal.

Charles Hugo DOYLE: **Les eaux amères.** Jalons sur la route de la perfection. Traduit par René Virrion. — Mulhouse, Editions Salvator; Paris et Tournai, Casterman, 1964, 187 pp., 20 cm.

LE TITRE indique le sens de l'ouvrage tout entier: les diverses situations difficiles de toute vie chrétienne, et particulièrement des vies sacerdotale et religieuse. L'A. part du récit biblique de la sortie d'Egypte et décrit le cheminement du peuple juif depuis sa captivité jusqu'à son entrée dans la Terre Promise. Le peuple eut à souffrir durant cette longue pérégrination d'innombrables maux: images des sacrifices que comportent les vies religieuse et sacerdotale bien vécues et bien acceptées. L'A. traite uniquement des aspects difficiles et crucifiants de la vie des « séparés » du monde, dans le but de faire comprendre les jeux de la Providence et de faire bien accepter les fardeaux imposés à toute vie. L'A. traite ce sujet délicat avec doigté, et de multiples exemples à l'appui, avec le constant souci de faire reconnaître en ces épreuves un des grands moyens d'avancer dans la perfection.

Wilfrid GIROUARD.

Maison Bellarmin,
Montréal.

Dom Georges LEFEBVRE, O. S. B.: **Les chemins du ciel.** Coll. « Vie et Prière ». — Paris et Bruges, Desclée de Brouwer, 1963, 169 pp., 16 cm.

UN OPUSCULE sur les fins dernières qui serait comme bien d'autres, s'il ne s'y trouvait un élément nouveau qui cimenterait les diverses péripéties du départ de la terre jusqu'à l'entrée dans l'éternité: l'amour

divin en tout, partout et toujours. Dans une perspective d'espérance et de confiance en Dieu, la mort elle-même est un acte d'amour, le jugement est une reddition d'amour, le purgatoire est une purification d'amour miséricordieux, l'enfer même est une justice d'amour, et le ciel est l'union parfaite d'amour.

En partant du fait que Marie, la Mère du Christ, est le chef-d'œuvre de l'amour divin, l'A. veut nous acheminer vers les éternelles réalités, où se manifeste pleinement l'amour de Dieu pour l'humanité. Perspectives encourageantes, élevantes et reposantes. Tout au cours de l'ouvrage, quantité d'expressions, comme autant de « médailles » frappées à l'effigie de l'amour divin, peuvent nous servir de mots d'ordre et guider notre ascension dans la perfection chrétienne.

Wilfrid GIROUARD.

Maison Bellarmin,
Montréal.

F. WULF, S. J.: **La Vie spirituelle dans le monde d'aujourd'hui.** Histoire et pratique de la piété chrétienne. Traduction de R. Virrion. — Mulhouse, Editions Salvator; Paris-Tournai, Casterman, 1964, 218 pp., 20 cm.

L'AUTEUR nous indique lui-même les grandes lignes de son ouvrage: « Dans la première partie, le recueil montrera comment tirer profit de l'histoire de la piété chrétienne, pour la mettre en pratique. La deuxième fera voir comment la marche de l'homme vers Dieu — ou la condescendance divine — se reflète dans la foi consciente. Elle dira ensuite les principes directeurs propres à déterminer la voie à suivre, dans les circonstances données et selon les différents états » (Avant-propos).

L'A. ne nous annonce pas des principes nouveaux pour concevoir la vie spirituelle, mais plutôt des moyens nouveaux — au fond toujours les mêmes — d'appliquer les principes immuables aux conditions changeantes de la vie humaine. Avec un art consommé, abondance de commentaires, textes et références à profusion, il développe solidement sa « thèse », ne négligeant aucun aspect de la vie spirituelle.

Nous avons particulièrement goûté le chapitre sur les exigences du Sermon sur la montagne vécu par le chrétien dans le monde (pp. 164-186). Peut-être certain idéalisme à propos des Instituts séculiers (pp. 146-147)?

Wilfrid GIROUARD.

Maison Bellarmin,
Montréal.

Jean LAPLACE, S. J.: **La Direction de conscience ou le dialogue spirituel.** — Tours, Mame, 1965, 223 pp., 18 cm. Prix: \$2.50.

SANS MÉPRISER, au contraire, les bienfaits de l'action spirituelle du groupe (pp. 34-37, 179-180), l'A. expose la nécessité du dialogue personnel avec un conseiller, non pas nécessairement, mais normalement prêtre (45-46), pour l'éducation de la liberté, le discernement de la grâce dans la vie de l'âme, le progrès dans l'union à Dieu. Il décrit les types variés de conseil spirituel (chap. 4), résume bien en quoi consiste ce dialogue, diffère de la relation thérapeutique surtout par l'engagement affectif du conseiller (avec ses risques et ses avantages) et par le fait qu'il peut (non pas doit) durer toujours. Ministère d'Eglise, par souci de vérité et de lien avec la source sacramentelle de la

grâce, le dialogue spirituel ne réussit que si le conseiller jouit du charisme (ou don) approprié à son rôle. Des connaissances théologiques, psychologiques, culturelles, il n'en aura jamais trop; mais il doit d'abord se rendre disponible à l'influence originale de l'Esprit dans chaque personne. L'unité spirituelle, résultant de l'intégration du charisme, de la science, d'un certain art et de la ferveur intime, voilà l'exigence maîtresse chez le conseiller. Le dirigé, lui, apporte confiance totale, esprit surnaturel et le minimum d'intelligence qu'il faut pour entrer dans le mystère des conduites divines à son égard. Ouvrage facile, qu'on voudrait mieux écrit, il révèle aux dirigés le sens de la direction (113, 117, 162) et ses conditions de la part tant du conseiller (115, 181) que du consultant (chap. 5), et rendra service même à ceux qui, vu leur âge, croient ou peuvent se passer de leçons ou les avoir toutes assimilées.

Joseph D'ANJOU.

Ephrem LONGPRÉ, O. F. M.: **François d'Assise et son expérience spirituelle.** Bibliothèque de spiritualité, 4. — Paris, Beauchesne, 1966, 212 pp., 18,5 cm.

CE LIVRE n'est pas une biographie, entre tant d'autres, de saint François d'Assise; mais la vie est sous-jacente tout au long du volume. L'auteur, notre Père Ephrem Longpré, bien connu pour ses grands travaux de théologien, décédé le 21 octobre 1965, a mis son cœur de fils aimant et a consommé les dernières années de sa vie à écrire ces neuf chapitres, comme autant de fresques illustrant la montée passionnante du « Poverello d'Assise », depuis sa première rencontre avec le Christ en croix jusqu'à la grâce des stigmates, « ce sceau apposé à sa doctrine », comme dit saint Bonaventure.

C'est un ouvrage facile à lire malgré les nombreuses notes bibliographiques; il fait toucher du doigt ce qu'est le véritable amour dans la joie et l'optimisme chrétien. C'est une page d'Evangile, la page des Béatitudes, vécue à la perfection par un homme pétri de même pâte que tout lecteur bien intentionné et réceptif. Ce livre sera un ferment de vie et de bonheur.

Sr Louise ROY, S. S. A.

Institut Cardinal Léger,
Montréal.

Dag HAMMARSKJÖLD: **Jalons.** Traduit du suédois par C. G. Bjurström et Philippe Dumaine. — Paris (8, rue Garancière), Plon, 1966, 227 pp., 20 cm. Prix: 15 F.

EN FRANÇAIS, le journal de l'ancien secrétaire des Nations Unies présente des nuances de pensée différentes de celles qu'on trouve dans *Markings*, version anglaise d'une rare qualité littéraire. Les *Jalons* plaisent aussi par leur concision, leur harmonie, qui mettent en valeur la spiritualité de l'A. Deux passages seulement (p. 28: sur la foi, p. 76: sur la divinité de Jésus) exigeraient correction. Mais son adoration de Dieu inspire à l'A. une humilité, un désintéressement, une pureté d'intention et de conduite, une acceptation, parfois douloureuse, de la solitude et de l'incompréhension, un courage et une persévérance au service des hommes, enfin une prière continuelle dont peu de contemporains ont soupçonné le mystère sous l'éclat d'un rôle de premier plan, joué avec une aisance parfaite. Pessimisme et optimisme semblent alterner dans les confidences du

diplomate. Mais l'emporte une lucidité généreuse, que favorise une foi nourrie de Bible et d'auteurs comme Maître Eckhart, Pascal, Claudel et même saint Thomas d'Aquin. Dans les *Jalons*, il y a aussi des poèmes d'inspiration inégale et sûrement inférieurs aux considérations morales. La traduction française, qui charme par la grâce du style, agace malheureusement par une ponctuation défectueuse au point de compromettre le sens de la pensée.

Joseph D'ANJOU.

Pédagogie

Georges CRUCHON: **Psychologie pédagogique. I: Les transformations de l'enfance.** Coll. « Psychologie pour notre temps ». — Tours, Mame, 1966, 418 pp., 19 cm. Prix: 18 F.

COMPLET SANS SURCHARGE, scientifique mais accessible, l'ouvrage du Père Cruchon comble une lacune en offrant le manuel qu'utiliseront avec sécurité les spécialistes de l'éducation et les parents cultivés. Ces derniers peuvent omettre le premier chapitre, qui résume un peu sèchement l'histoire de la psychologie pédagogique. Mais les trois autres, consacrés à l'étude minutieuse des étapes de l'enfance (de la naissance à deux ans et demi, de deux ans et demi à sept ans, de sept à douze ans), guident avec une compétence parfaite l'observation et la conduite des éducateurs. L'A. possède une vaste érudition, qu'il domine. Il connaît les travaux d'Europe et d'Amérique, l'œuvre de Piaget et de son école, la psychanalyse aux nombreux visages; il en respecte les certitudes et sait tantôt en critiquer, tantôt en dépasser les hypothèses. De la croissance humaine tous les aspects: physique, affectif, intellectuel, moral, religieux, retiennent son attention. Il accepte et nuance les constatations freudiennes qui ont rapport à la sexualité infantile, surtout au complexe d'Œdipe; il montre que, même après la seconde enfance, des maladroites ou des chocs peuvent causer des névroses graves. Mais l'apport principal de l'A. concerne l'évolution morale et religieuse. L'esprit de l'enfant répond très tôt à l'action de l'Esprit, pourvu que les parents la favorisent. Réelle mais incomplète sans la foi, une formation morale risque de subir dommage d'une religiosité ignorante ou morbide. Mais la capacité qu'a l'enfant de profiter d'une éducation religieuse, même avant l'âge scolaire, oblige les parents à une réflexion et à une action dont l'A. leur fournit les éléments. Car la famille demeure plus influente que l'école sur le psychisme infantin. L'idée que l'enfant se fait de Dieu dépend beaucoup des sentiments que lui inspirent ses parents; il importe donc que ceux-ci ne confondent pas les exigences du bien-vivre social avec celles, intimes et profondes, de l'amour de Dieu. D'autre part, la docilité propre à l'écolier impose à l'école de lourdes responsabilités. L'A. désapprouve la mixité, même avant la puberté; il veut que le père et la mère se partagent l'exercice de la tendresse et de la rigueur, et ne demandent pas à l'enfant de douze ans une « sagesse » excessive. Bref, il nous tarde de lire le tome second qui traitera de l'adolescence, car le premier nous apporte, pour l'éducation de l'enfance, une somme de conseils de haute qualité.

Joseph D'ANJOU.

EN COLLABORATION: **Les Univers de l'enfant.** Cahiers d'éducateurs, n° 5. — Paris, Éditions Fleurus, 1966, 148 pp., 20 cm.

LES LECTEURS DE CET OUVRAGE, parents et éducateurs, comprendront mieux que l'enfant ne procède pas seulement par étapes successives, mais qu'il pénètre tour à tour, de 0 à 14 ans, dans des univers différents (0-2 ans: univers pré-verbal; 2-6 ans: univers animiste et magique; 6-9 ans: univers des premières socialisations; 9-12 ans: univers de l'enfance adulte; 12-14 ans: âge de l'aventure), univers qu'il doit franchir au risque d'une régression malencontreuse. Les collaborateurs de ce cahier: Georges Mauco, Frère Anselme, Monseigneur Lagrée, André Merlaud, Joseph Rousselot et Jean Cavialle, allient les considérations théoriques aux applications pratiques. Ils abordent avec beaucoup de réalisme les problèmes propres aux différents âges et nous fournissent des descriptions détaillées des différents univers de l'enfant. Parents et éducateurs, ainsi mieux au fait des recherches psycho-pédagogiques, éviteront des erreurs qui pourraient avoir des conséquences néfastes pour l'épanouissement et l'équilibre de l'enfant; ils sauront l'orienter sûrement vers l'âge adulte, vers sa pleine maturité.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Dr Kurt SEELMANN: **Comment naissent les enfants.** Traduit de l'allemand par Nathalie Kotowski. — Paris et Tournai, Casterman, 1966, 128 pp., 18 cm.

MÉDECIN, éducateur, père de famille, l'A. est éminemment qualifié pour exposer aux enfants avec la franchise, la délicatesse et le respect qui conviennent ces vérités que l'enfant a droit de connaître. Tout enfant de dix ans devrait avoir lu ce livre fait pour lui. Plus de 250,000 exemplaires ont été vendus en Allemagne. Ce succès est justifié.

Georges ROBITAILLE.

Louis BLANCHET: **Je ne suis à personne.** Collection « Chemins de la Vie ». — Lyon, Éditions du Chalet, 1965, 184 pp., 18 cm.

À PREMIÈRE VUE, l'intrigue de ce roman semble assez mince. C'est l'histoire de Jean-Louis, adolescent de treize ans qui n'aime pas le latin et qui a du « trouble » avec son professeur. La crise éclate; on l'accuse de copiage; les parents aggravent la situation par leurs menaces, si bien que l'enfant s'enfuit à La Rochelle. Cela ne paraît pas très neuf. Et pourtant, le roman est riche de vérités et de leçons: à travers le drame de Jean-Louis, percent les efforts et les lacunes de ses éducateurs. Chacun est amené à s'interroger sur son comportement envers l'adolescent: le père, la mère, le professeur, le supérieur. De sorte que le problème complet de l'éducation de l'adolescent surgit dans sa difficulté et sa crudité. L'A. utilise une technique à la mode dans le roman contemporain: l'introspection successive des personnages. Quant au style, il allie le réalisme à la poésie. Le livre n'est pas pour les jeunes, mais pour les adultes à qui il pose plus d'un point d'interrogation.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Missions

Jean RUPP, Mgr: **Brésil, l'espoir chrétien?** — Paris, Editions Spes, 1965, 195 pp., 19 cm.

L'AUTEUR nous livre ses réflexions sur le Brésil après avoir accompli quatre missions dans ce pays de 1955 à 1963. Ces réflexions sont intimement mêlées aux données géographiques, économiques et religieuses concernant le pays. Cet ouvrage permet une initiation valable et facile aux problèmes du Brésil. L'A. semble très optimiste face à l'Eglise au Brésil. On peut se demander s'il fait ressortir suffisamment les grands défis qu'affronte l'Eglise brésilienne.

Benoît MICHAUDVILLE.

Facultés S. J.,
Montréal.

Thaddée HANG: **L'Eglise catholique face au monde chinois.** Traduit de l'allemand par J. de La Forest Divonne. — Paris, Spes, 1965, 166 pp., 19.5 cm.

LE MONDE CHINOIS compte actuellement 1/5 de la population du globe et, depuis 1949, la révolution communiste impose au monde de façon tumultueuse cette présence redoutable. Son histoire plusieurs fois millénaire nous est peu connue, encore que nous entrevoyions les richesses et les raffinements de sa culture. A l'issue du Concile nous nous interrogeons sur la façon de porter l'Evangile au monde, en particulier, au monde chinois. Cet opuscule nous éclaire la voie. Il esquisse l'histoire politique de la Chine et rappelle les commencements d'évangélisation entrepris

au cours de l'histoire avec leurs suites heureuses et malheureuses; surtout, il détaille les conditions de vie que la victoire communiste de 1949 a faites à l'Eglise catholique; il éclaire le drame des consécérations épiscopales irrégulières. L'exposé est sérieux, informé, d'un bel équilibre; il s'achève sur une note d'espoir en présentant un plan de travail.

Georges ROBITAILE.

Albert SAMUEL: **Castrisme, communisme, démocratie en Amérique latine.** — Lyon (16, rue du Plat), Chronique sociale de France, 1966, 212 pp., 18 cm.

POUR LE MONDE comme pour l'Eglise catholique, l'avenir de l'Amérique latine est d'importance capitale. Or, cette partie du continent américain est aujourd'hui en proie aux crises sociales et politiques. Au point de départ il y a le castrisme, il y a un homme, Fidel Castro. Avec une sympathie évidente, l'A. nous décrit cet homme et l'œuvre gigantesque qu'il a entreprise, les difficultés qu'il rencontre et les victoires qu'il remporte. Castro n'en voudrait pas à la religion, ni à l'Eglise, à condition qu'elles ne fassent pas de politique; en somme, à Cuba, les conditions seraient favorables à une intense christianisation.

Dans les autres pays, une quatrième voie, celle de la démocratie chrétienne, est en train de s'ouvrir, particulièrement au Chili; l'Eglise bouge, se prononce en faveur des pauvres, mais est elle-même sous-développée. L'enjeu est considérable et il faut souhaiter, avec l'A., que l'Amérique latine réussisse à faire sa révolution dans la liberté.

Richard ARÈS.

Christian RUDEL: **L'Amérique latine entre hier et demain.** — Paris, Edition du Centurion, 1965, 191 pp., 18 cm.

INSISTANT moins sur les différences qui distinguent les pays de l'Amérique latine que sur l'unité profonde qui les unit (deux langues, une religion, mêmes problèmes économiques et sociaux), l'A. fait découvrir à son lecteur l'Amérique latine et la lui fait aimer. En un style ardent, direct, journalistique, subdivisant ses chapitres pour ajouter plus de clarté à son exposé, qui demeure toutefois sommaire, l'A. présente les misères de ce grand continent (faim, pauvreté, humiliation des hommes, analphabétisme, dépendance économique, sociale...), dénonce les sources du mal (grands propriétaires, aveuglement des classes possédantes, structures sociales archaïques, capitalisme nord-américain...); surtout il raconte les luttes des latino-américains pour sortir leurs pays du sous-développement sous toutes ses formes (luttes politiques: Fidel Castro et son influence, la démocratie chrétienne, le syndicalisme chrétien...; luttes sociales: mouvement d'Education de Base, mouvement d'alphabétisation de Paule Freire, etc.). Livre sans prétention, écrit par amitié pour ces peuples; il éveille l'espoir parce qu'il présente un continent rempli d'hommes qui de plus en plus prennent conscience de leur triste situation et veulent travailler à conquérir leur pleine liberté. Il peut intéresser le lecteur à l'Amérique latine et l'enrichir de préoccupations à la dimension de ce vaste continent.

André HAGUETTE.

Facultés S. J.,
Montréal.

Vient de paraître

Dossier sur le Pacte fédératif de 1867

Richard ARÈS, S. J.

270 pages — \$5 l'exemplaire — \$5.50 franco

LES ÉDITIONS BELLARMIN
8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

« Le temple de la lumière »

Pour vos ampoules
tubes fluorescents
et
fournitures électriques



JEAN BÉLAND, Ing. P.,
président
et directeur général

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal 274-2465*

L'OMBRE DES FÉTICHES

société et culture yombe

par Albert DOUTRELOUX

C'est la première étude systématique et exhaustive d'un groupe Kongo, les Yombe plus précisément. Les Yombe comptent 350,000 individus environ et se trouvent géographiquement au centre du Kongo. C'est là que se sont développées les structures sociologiques et culturelles des états segmentaires qui ont servi de modèles et d'initiateurs au « royaume de Congo » bien connu. On y retrouve en même temps les systèmes fondamentaux des croyances et de la mentalité de l'ethnie Kongo.

Le titre de cet ouvrage, *L'Ombre des fétiches*, met en exergue un trait essentiel de cette mentalité, l'esprit magique sous sa forme fétichiste.

6 1/2" x 10", 288 pages, 1967, broché, \$7.50.

En vente chez votre libraire et chez l'éditeur :

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C. P. 2447, Québec-2

Tél.: 656-2590

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Berthe POTVIN: **La Vie des Canadiens français au début du siècle.** — Montréal (1130 est, rue de La Gauchetière), Editions de l'Homme, 1966, 128 pp.

Recueil de petits articles sur la vie que menaient nos pères, il y a déjà plus d'un demi-siècle. Description d'anciennes coutumes, des métiers, des amusements, etc., la visite du jour de l'An, la brassée de savon, la cueillette des fruits, le violoneux, etc. Donnera la nostalgie aux anciens et piquera la curiosité des jeunes.

Alain PRÉMOISAN: **Les Cahiers de Cécile. Confidences d'une prostituée.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1965, 200 pp.

Témoignage sur la vie d'une prostituée d'après les notes laissées par elle-même. Cécile finit par être recueillie par un groupe sympathique et se convertit.

Gilles DANDURAND: **L'apostasie tranquille au Québec.** — Montréal, 1966, 160 pp.

Plaidoyer pour un catholicisme social au Québec. Une phrase de l'Introduction résume bien le ton et le contenu de l'ouvrage: « Le nom de catholique est devenu gênant pour beaucoup, et cela pour la bonne raison qu'ils ne vivent plus selon les exigences morales de leur foi catholique; au lieu de réformer leur vie en conséquence, ils préfèrent réformer les structures selon une nouvelle conscience non confessionnelle. »

Heinz SCHURMANN: **Le récit de la dernière Cène.** — Lyon (11, rue Sainte-Hélène), Editions Xavier Mappus, 1966, 96 pp.

Etude critique sur la genèse du récit de la dernière Cène. Conclusion de l'A.: « Mettons-nous donc toujours de nouveau à l'école des apôtres qui nous ont montré dans le récit de la dernière Cène comment nous devons imiter le Seigneur. »

Chanoine Paul THONE: **Notre perpétuel secours: La Sainte Vierge dans notre vie** (108 pp.). — **L'Evangile de la Samaritaine** (110 pp.). — Henriette ROBITAILLE: **Le saint que j'ai rencontré** (96 pp.). — Château-Richer, P. Qué., Editions Marie-Médiatrice, 1966.

Trois petits livres sur des sujets de spiritualité: la Sainte Vierge, la rencontre de Jésus et de la Samaritaine, la vie de saint François d'Assise.

Jean LOISY: **De la mort à l'espérance.** — Charles HAURET: **Initiation à l'Ecriture Sainte.** Coll. « Beauchesne », nos 13 et 14. — Paris, Beauchesne, 1966, 160 et 220 pp.

A la suite de la mort de sa femme, Jean Loisy médite sur le sens de la vie et de la mort. En quelques pages, M. Hauret condense de précieuses informations sur la tradition orale, la formation de la littérature biblique, l'origine divine de l'Ecri-

ture, les principes de lecture et d'interprétation, etc.

Luce LAURAND: **Saint Pierre, le prince des Apôtres.** — Georges RIDEAU: **Saint Antoine de Padoue.** Coll. « Nos amis les saints ». — Lyon, Editions et Imprimeries du Sud-Est, 1966, 88 pp.

Pour les jeunes, vie de deux saints populaires.

M.-J. TISSOT: **Joseph de Nazareth.** — Daniel. Coll. « Hosanna. Les Fidèles de Dieu ». — Paris, Maison Mame, 1965.

Deux petits albums illustrés pouvant servir de leçons d'Histoire sainte.

Collection « L'Eglise aux Quatre Vents »

S. S. PAUL VI: **La Pénitence.** Constitution apostolique « Paenitemini ». — S. Em. le cardinal Maurice ROY: **La confessionnalité de l'école.** — M. l'abbé Pierre HURTEAU: **Le Bien-être. Socialisation et rôle des organismes privés.** — Montréal, Editions Fides, 1966. Prix: \$0.25.

Trois brochures sur des sujets d'actualité dans notre milieu.

Parallèles (Fort-de-France, Martinique) novembre 1966.

Numéro spécial sous forme d'album illustré montrant les dégâts causés à La Martinique par le cyclone Inès, le 27 septembre 1966.

André DAILLIEZ, S. J.: **A la découverte d'un diocèse malgache, Fianarantsoa.** — Lille (73, rue des Stations), 1966, 64 pp.

L'œuvre de l'Eglise dans l'archidiocèse de Fianarantsoa à Madagascar.

Robert HOLLIER: **L'homme aux gants noirs.** Une aventure du capitaine Jolicoeur. Coll. « Lidec-Aventures ». — Montréal (1083, ave Van Horne), Lidec, 1966, 110 pp.

Roman d'aventures se passant à Montréal. Récit très vivant.

Roger CARDON: **Prométhée ou le mal du siècle.** Dialogue socratique. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1966, 72 pp.

Dialogue philosophique sur le libéralisme économique et le socialisme.

Cahiers de Cité libre (5090, rue Papineau, Montréal), « La presse et les élections du 5 juin », supplément, novembre-décembre 1966. Prix: \$0.50.

Etude de Guy Bourassa et de Francine Dépatie sur l'image que la presse a donnée des divers partis politiques durant la période électorale précédant le 5 juin 1966.

S. Exc. Mgr Paul GOUYON: **Déclaration sur l'éducation chrétienne.** Coll. « Le Concile dans la vie ». — Mulhouse, Editions Salvator, 1966, 104 pp.

Version française — précédée d'une présentation et accompagnée d'un commentaire — de la déclaration de Vatican II sur l'éducation chrétienne, par l'archevêque de Rennes, S. Exc. Mgr Paul Gouyon.

Dom Claude JEAN-NESMY: **Les jours que le Seigneur a faits.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1966, 414 pp.

Méditations liturgiques pour tous les jours de l'année, une brève page pour chaque jour.

Emile NELLIGAN: **Poèmes choisis.** Coll. « Bibliothèque canadienne-française ». — Montréal, Fides, 1966, 168 pp.

Recueil publié à l'occasion du 25^e anniversaire de la mort du poète. Présentation par Eloi de Grandmont, chronologie, bibliographie et jugements critiques.

Collection « J'apprends tout sur... »

Harold E. TANNENBAUM et Nathan STILLMAN: **Les avions à hélice et à réaction.** — **La terre et l'espace.** — **Les orages, les éclairs et le tonnerre.** — **La télévision.** — **Les microbes, les infiniment petits.** — **Du plus petit au plus grand des animaux.** — Tournai (7, rue Barthélemy Frison), Editions Gamma, 1966, chacun 24 pp.

Petits albums illustrés pour initier les jeunes aux mystères de la science. Adaptés des *Junior Science Series* publiées aux Etats-Unis.

Aperçu de l'Espagne. — Madrid, Publicaciones Espanolas, 1966, 160 pp.

Présentation illustrée de la géographie, de l'histoire et de la société espagnoles. Magnifiques photographies.

S. Exc. Mgr Joseph-Aurèle PLOURDE: **La Pénitence renouvelée.** — Cap-de-la-Madeleine (12, rue Saint-Denis), Editions Désilets, 1966, 24 pp.

Homélie sur le sens de la pénitence dans la vie d'un chrétien. Si la pénitence a si mauvaise presse aujourd'hui, « c'est parce qu'on l'a séparée de l'amour, et ainsi on lui a fait perdre son sens et sa valeur. Car la pénitence en dehors de l'amour, c'est de la folie ».

SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA: **Présentation**, numéro 20. Année académique 1965-1966.

Discours de réception de Mgr Alphonse-Marie Parent, MM. Emile Simard, Philippe Sylvain, Philippe Garigue, Roland Parenteau et Pierre Elliott Trudeau.

Fabien DELECLOS, O. F. M.: **La messe, en esprit et en vérité.** — Bruxelles (184, rue Washington), Œuvre des Tracts, 1966, 80 pp.

Présentation historique et liturgique des structures de la messe.

OUVRAGES REÇUS

ABIVEN, Drs Maurice et Geneviève: **Vivre à deux.** Affectivité, sexualité, amour. Coll. « Psychoguides ». — Paris, Editions du Centurion, 1967, 134 pp.

CASIN, Renée: **Mensonges et silences sur Pie XII.** — Monte-Carlo, Editions Regain, 1965, 124 pp.

EN COLLABORATION: **Guide du servant de messe.** Coll. « Prière et joie ». — Paris, Editions Fleurus, 1967, 31 pp.

EN COLLABORATION: **Un nouvel âge œcuménique.** Coll. « L'Eglise en son temps ». Etudes du Centre international d'information et de documentation sur l'Eglise conciliaire. — Paris, Editions du Centurion, 1966, 394 pp.

FALARDEAU, Jean-Charles: **Notre société et son roman.** Coll. « Sciences de l'homme et humanisme », I. — Montréal, Editions HMH, 1967, 234 pp.

FOURNIER, Roger: **Les filles à Mounne.** *Nouvelles.* — Montréal, Le Cercle du livre de France, 1966, 164 pp.

FRÉGAULT, Guy: **Histoire de la Nouvelle-France. La guerre de la conquête, 1754-1760.** — Montréal et Paris, Editions Fides, 1966, 517 pp.

GRANT Robert M.: **L'interprétation de la Bible des origines chrétiennes à nos jours.** Traduit de l'anglais par Jeanne Henri Marrou. — Paris, Editions du Seuil, 1967, 191 pp.

GUARDINI, Romano: **Christianisme et culture.** Traduit de l'allemand, par le P. Groenendaal, S. J. Préface de Jeanne Ancelet-Hustache. — Paris et Tournai, Casterman, 1967, 264 pp.

GUILLERMAZ, Patricia: **La Poésie chinoise, des origines à la révolution.** Coll. « Marabout Université », 118. — Québec, Marabout-Kasan, 1966, 248 pp.

JOSMY, Gabrielle: **Derrière les grilles.** Souvenirs d'une visiteuse de prison. Coll. « Expériences pastorales », 5. — Paris, Editions Fleurus, 1966, 125 pp.

KLEINHEYER, Bruno: **La messe aujourd'hui.** Coll. « L'Eglise en son temps ». — Paris, Editions du Centurion, 1967, 202 pp.

LACOUR-GAYET, Robert: **Histoire du Canada.** Coll. « Les grandes études historiques ». — Paris, Fayard, 1966, 605 pp.

LALONDE, Robert: **Ailleurs est en ce monde.** (Conte à l'ère nucléaire). — Ottawa, Editions de l'Arc, 1966, 146 pp.

LETTRES CHRÉTIENNES, n. II: **Les chemins vers Dieu** Textes choisis et présentés par F. Quéré-Jaulmes et J. Hamman. Préface du P. de Lubac. — Paris, Editions du Centurion, 1967, 315 pp.

MARÉCHAL, Albert: **De mes peurs à ma personnalité.** — Paris, Editions du Centurion, 1966, 227 pp.

MARIER, Gérard: **Ne jugeons pas les jeunes.** — Trois-Rivières, Les Editions du Bien Public, 1966, 177 pp.

NAUBERT, Yvette: **Contes de la solitude.** — Montréal, Le Cercle du livre de France, 1967, 149 pp.

POTVIN, Laurent: **Menus propos sur l'éducation.** Coll. « Repenser », 3. — Desbiens, Editions du Phare, 1966, 112 pp.

POTVIN, Laurent: **Demain, l'Ecole.** Coll. « Repenser », 2. — Desbiens, Editions du Phare, 1966, 128 pp.

RÉTIF, André: **Un nouvel avenir pour les Missions.** Coll. « L'Eglise en son temps ». — Paris, Editions du Centurion, 1966, 181 pp.

RÉTIF, Louis: **La souffrance, pourquoi?** — Paris, Editions du Centurion, 1967, 171 pp.

RICHER, Julia: **Léo-Paul Desrosiers.** Coll. « Ecrivains canadiens d'aujourd'hui », 4. — Montréal et Paris, Fides, 1966, 180 pp.

RICHOME, Agnès: **« Je vous ai dit... ».** Réflexions sur des paroles du Christ. Coll. « Action féconde ». — Paris, Editions Fleurus, 1967, 111 pp.

ROBINSON, John A. T.: **Le Corps.** Etude sur la théologie de saint Paul. Traduit de l'anglais par P. de Saint-Seine, S. J. Coll. « Parole et Tradition ». — Lyon, Editions du Chalet, 1966, 144 pp.

ROSE, Marynie: **Proclamez la Parole.** Coll. « Pâque nouvelle ». — Lyon, Editions du Chalet, 1966, 200 pp.

Saint PAUL: **Epître aux Romains.** Traduction œcuménique de la Bible. — Paris, Les Editions du Cerf; L'Alliance biblique universelle, 1967, 110 pp.

SALÉMI, J.-C.: **Les sept alliances.** — Saint-Leu-la-Forêt (Val d'Oise), Editions « Ondes vives », 1966, 270 pp.

SARTIN, Pierrette: **Une femme à part entière.** *Roman.* Coll. « La Palme d'or ». — Paris et Tournai, Casterman, 1966, 272 pp.

SEMAINES SOCIALES DE FRANCE, 53^e session, Nice, 1966: **L'opinion publique.** — Lyon, Chronique sociale de France, 1966, 414 pp.

SHELBY, Carroll: **Des Cobra aux Ford du Mans.** Coll. « Marabout Service », 48. — Québec, Marabout-Kasan, 1966, 171 pp.

SIKORA, Joseph J., S. J.: **The Scientific Knowledge of Physical Nature.** Coll. « Essais pour notre temps », 2. — Paris et Bruges, Desclée de Brouwer, 1966, 165 pp.

SOEUR JEANNE-D'ARC, O. P.: **Un cœur simple qui écoute.** — Paris, Les Editions du Cerf, 1966, 175 pp.

SOMCYNISKY, Jean F.: **Les rapides.** *Roman.* — Montréal, Le Cercle du livre de France, 1967, 22 pp.

THOMAS, M.: **Le Christ et nous.** Premiers contacts avec l'Evangile. — Paris, P. Lethielleux, 1967, 222 pp.

UPJOHN, Everard M.; WINGERT, Paul S.; MAHLER, Jane Gaston: **Histoire mondiale de l'art, 6. Les arts primitifs. L'art moderne.** Coll. « Marabout Université », 116. — Québec, Marabout-Kasan, 1966, 263 pp.

VERCIN, Guy: **Rip et son destin.** Le drame de la Jeunesse délinquante. Coll. « Témoignages ». — Mulhouse, Editions Salvator; Paris et Tournai, Casterman, 1966, 191 pp.

ZEEGERS, Robert et LIPPENS, Daniel: **Le représentant d'aujourd'hui.** Préface de Pierre Herbin. Coll. « Marabout Service », 50. — Québec, Marabout-Kasan, 1966, 251 pp.

CONSERVEZ

RELATIONS

Cartable en similicuir rouge avec titres or.

Jeu de 12 cordes.
au comptoir \$2:50
par la poste \$2.65

Reliure de votre collection 1966.

Le lecteur fournissant sa collection : \$3.00

Si nous fournissons la collection: \$8.00

Ajouter \$0.25 pour frais d'expédition

Écrivez ou téléphonez

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal-11 387-2541



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

RÉGULIÈRES ET "KING"

marabout Collections

L'ENCYCLOPÉDIE DES PARENTS MODERNES

2 volumes de 288 pages
plus 64 pages de hors-
textes en couleurs.

PRIX SUGGÉRÉ :
\$ 1.95 par volume



• L'ATTENDRE
Vos droits
Votre santé - votre alimentation
Votre élégance
Vos préparatifs: trousseau et décor

• LE CONNAÎTRE
Son développement: premiers progrès
Naissance de sa personnalité
Ses âges critiques
Son caractère-ses défauts

• LE DISTRAIRE
Jeux et jouets
Lecture-théâtre-cinéma-télévision
Dessin-musique-danse
Sports-vacances d'été et d'hiver

• L'ENTOURER
L'enfant a besoin d'affection
Les drames de l'enfance
La jalousie

• LE SOIGNER
Hygiène et croissance
Les troubles du comportement
Les accidents
Dictionnaire médical

• LE DÉSIRER
Être mère, être père
Le contrôle des naissances
La stérilité
L'adoption

• LE NOURRIR
Le nourrisson: allaitement-sevrage
L'enfant: une alimentation équilibrée
L'écolier: un appétit exigeant
L'adolescent: transformation de l'organisme

• L'ÉDUIQUER
Education et milieu familial
Autorité et liberté
L'amitié-l'amour-le flirt
La conscience morale

• L'ACCUEILLIR
L'accouchement
Les prématurés - les jumeaux
Les formalités - le baptême
Le retour à la maison

• L'INSTRUIRE
De la maternelle au lycée
Les échecs scolaires
Consultations psychologiques
L'orientation professionnelle-les carrières
L'éducation sexuelle



marabout
université

Distributeur général pour les Amériques : D. KASAN - 226, Est, Christophe Colomb, QUEBEC P. Q.